



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

DOSSIER DE RENTRÉE

DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Année scolaire 2022-2023



SOMMAIRE

— Edito

— Chiffres clés

1 — Focus

1.1 — L'ÉCOLE MATERNELLE, ÉCOLE DE L'ÉPANOUISSEMENT ET DE L'ACQUISITION DE LA LANGUE FRANÇAISE	11
1.2 — DYNAMIQUE JO, GÉNÉRATION 2024, LE SPORT À L'ÉCOLE	14
1.3 — OFFRIR UNE SCOLARISATION INCLUSIVE	20
1.4 — PLAN LANGUES VIVANTES	32
1.5 — CASNAV ET ACCUEIL DES UKRAINIENS	38
1.6 — LE SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES)	42

2 — Les priorités académiques

2.1 — PRIORITÉ 1 ^{ER} DEGRÉ & CONTINUITÉ AVEC LE 2D DEGRÉ	47
2.1.1 — Évaluations nationales et acquisition des savoirs fondamentaux	47
2.1.2 — Le plan mathématiques	50
2.1.3 — Le plan français	52
2.1.4 — Faire progresser les enfants en langues étrangères	54
2.1.5 — Devoirs faits, une ambition pédagogique renouvelée	55
2.2 — LA VOIE PRO, LES CAMPUS, L'APPRENTISSAGE PUBLIC	57
2.2.1 — Les parcours mixtes	58
2.2.2 — Le lycée au service de la réussite pour tous	65
2.2.3 — L'enseignement supérieur	66
2.3 — ALLIANCES ÉDUCATIVES	69
2.3.1 — Les cités éducatives dans le département	69
2.3.2 — L'internat du XXI ^e siècle	73
2.3.3 — Les réseaux d'éducation prioritaire	75

2.4 — ÉCOLE INCLUSIVE DANS LES HAUTS-DE-SEINE	78
2.4.1 — Offrir une scolarisation inclusive aux élèves en situation de handicap	78
2.4.2 — Le CASNAV et les unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UPE2A)	78
2.4.3 — Les dispositifs relais	79
2.4.4 — La prévention du décrochage scolaire	81
2.4.5 — Le lycée de la nouvelle chance LNC92	84
2.4.6 — La scolarisation des élèves à haut potentiel (EHP)	85

2.5 — ENGAGEMENT DES JEUNES	86
2.5.1 — L'Éducation à la citoyenneté, déployer le service universel pour les jeunes	86
2.5.2 — Prévention du harcèlement et des violences	92
2.5.3 — L'éducation artistique et culturelle	93

2.6 — LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE	96
--	-----------

3 — L'éducation dans les Hauts-de-Seine

3.1 — ORGANIGRAMME DE LA DSDEN DES HAUTS-DE-SEINE	102
--	------------

3.2 — LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LES HAUTS-DE-SEINE	103
---	------------

3.3 — LES PERSONNELS DE DIRECTION CHEFS D'ÉTABLISSEMENT RÉFÉRENTS VILLE	105
--	------------

3.4 — LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION	110
---	------------

3.5 — LE CENTRE ACADÉMIQUE D'AIDE AUX ÉCOLES ET AUX ÉTABLISSEMENTS (CAAEE) ET LES ASSISTANTS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (APS)	112
--	------------

3.6 — SERVICES MÉDICAL, INFIRMIER ET SOCIAL (SMIS)	109
---	------------

3.7 — PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES	116
--	------------

3.8 — LE COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ	118
---	------------

ÉDITO



La rentrée scolaire verra le retour, cette année, dans les écoles du département de près de 300 000 élèves, accueillis par l'ensemble des personnels de l'Education nationale et des collectivités territoriales qui se sont investis pour préparer cette rentrée 2022.

Plus que jamais, les acteurs de notre institution sont mobilisés pour renforcer la réussite de tous les élèves sur tous les territoires. Cette mobilisation forte est particulièrement nécessaire après deux années de crise sanitaire.

Notre Ecole est fortement engagée pour l'excellence et la maîtrise des fondamentaux ; l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques constituent les piliers de cette réussite dès l'école primaire, la revalorisation de la voie professionnelle et la réforme du lycée général et technologique en sont les prolongations.

C'est pour répondre à cette exigence que les plans français et mathématiques, se poursuivent dans toutes les écoles, que l'enseignement des mathématiques a été renforcé en première générale.

Dans les jours qui suivent la rentrée scolaire les évaluations des élèves en CP, CE1, 6ème et 2nde en français et en mathématiques vont permettre aux enseignants d'apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages et ainsi d'identifier les besoins individuels de chaque élève et d'y apporter les aides les mieux adaptées.

La maîtrise des fondamentaux est le premier levier de l'égalité des chances et s'accompagne dans le premier degré d'un investissement important pour dédoubler les classes de GS, CP, CE1 en éducation prioritaire et alléger les effectifs de ces mêmes classes dans les autres écoles du département. Ces mesures touchent les 535 écoles du département.

Cette égalité des chances c'est aussi la consolidation de l'école inclusive, en accompagnant l'ensemble des élèves à besoin éducatif particulier et notamment les 8000 élèves en situation de handicap ainsi que tous les élèves allophones arrivants.

L'année passée nous avons accueilli et scolarisé 487 élèves ukrainiens dans le département. Cette scolarisation rapide n'a été possible que grâce à la mobilisation de tous les acteurs de terrain : écoles, établissements, CIO, inspecteurs, services de la DSDEN et grâce à la coopération avec les autres services de l'Etat. Je souhaite vous remercier tous sincèrement pour cet engagement au service des plus fragiles.

Faire de l'école un lieu où se construit le respect de l'autre fondé sur les valeurs de la République et une culture humaniste, reste la préoccupation de tous et passe par l'enseignement de l'éducation morale et civique (EMC) mais également par la participation à des actions éducatives telles que le concours de la résistance et de la déportation (CNRD), le service national universel (SNU) ou les missions de service civique.

Cette école du respect contribue au bien être de chacun tout comme l'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive contribuent à l'épanouissement individuel et permettent le développement de l'engagement. Le pass culture et la généralisation des 30 minutes d'activité quotidienne, les actions en faveur de la transition écologique, les labellisation EDD, Génération 2024 répondent à ces objectifs à la fois individuels et collectifs.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée.

Dominique FIS,
inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

CHIFFRES CLÉS

de l'éducation nationale

Les élèves

12 302 700

écoliers, collégiens et lycéens en France métropolitaine et DOM*, public et privé

6 616 900 élèves du premier degré

5 685 800 élèves du second degré

dont **3 429 200** collégiens

et **2 256 600** lycéens

(dont **645 100** lycéens professionnels)

384 040 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire

Les établissements scolaires

61 336

écoles et établissements du second degré publics et privés

dont **52 058** écoles et établissements du second degré public

49 695 écoles

7 245 collèges

4 126 lycées et Erea*

dont **2 310** lycées qui accueillent des lycéens professionnels

* Erea : Établissement régional d'enseignement adapté

Les enseignants

859 008 agents de l'éducation nationale enseignant à des élèves des premier et second degrés.

Les diplômes (session 2022)

87,5% Taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) (résultats provisoires)

96,1% Taux de réussite au baccalauréat séries générales

90,6% Taux de réussite au baccalauréat séries technologiques

82,3% Taux de réussite au baccalauréat séries professionnelles

CHIFFRES CLÉS

des Hauts-de-Seine

Prévisions pour la rentrée scolaire 2022

Les élèves **293 913**

écoliers, collégiens et lycéens prévus dans les établissements publics et privés (sous et hors contrat) des 1^{er} et 2^d degrés des Hauts-de-Seine

163 066 élèves du premier degré

130 847 élèves du second degré

dont **76 332** collégiens

43 257 lycéens en filières générales et technologiques

10 680 lycéens en filières professionnelles

578 lycéens en EREA

6 435 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire

Les établissements scolaires **906**

établissements publics et privés sous contrat des 1^{er} et 2^d degrés dans les Hauts-de-Seine

687 écoles du premier degré publiques et privées sous contrat

215 établissements du second degré parmi lesquels :

dont **133** collèges publics et privés sous contrat

66 lycées généraux, technologiques et polyvalents publics et privés sous contrat

12 lycées professionnels publics

4 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

Les diplômes (session 2022)

91,5 %

Taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) séries générale et professionnelle (résultats provisoires)

96,7 %

Taux de réussite au baccalauréat séries générales

89,4 %

Taux de réussite au baccalauréat séries technologiques

81,4 %

Taux de réussite au baccalauréat séries professionnelles

CHIFFRES CLÉS

des Hauts-de-Seine

a) Les écoles

		NOMBRE D'ÉCOLES			
		2021		2022	
		TOTAL	dont éducation prioritaire	TOTAL	dont éducation prioritaire
Public	Maternelle	269	59	264	59
	Élémentaire	229	56	226	56
	Primaire	92	4	96	4
	Total	587	119	586	119
Privé	Maternelle	26	-	26	-
	Élémentaire	10	-	10	-
	Primaire	65	-	65	-
	Total	101	-	101	-
Public + privé	Maternelle	292	59	290	59
	Élémentaire	239	56	236	56
	Primaire	157	4	161	4
	Total	688	119	687	119

b) Les effectifs

		NOMBRE D'ÉLÈVES PRÉVISION		
		2021*	2022**	Évolution prévue
Public	Maternelle	56 192	53 402	-2 790
	Élémentaire	85 821	82 318	-3 503
	ULIS écoles	664	635	-29
	Total	85 821	82 318	-3 503
Privé	Maternelle	6 184	6 618	+ 4 3 4
	Élémentaire	14 166	14 745	+5 7 9
	ULIS écoles	39	30	-9
	Total	20 389	21 393	+1 004
Public + privé	Maternelle	62 376	60 020	-2 356
	Élémentaire	99 987	97 063	-2 924
	ULIS écoles	703	665	-38
	Total	163 066	157 748	-5 318

* constat

** prévisions

c) Les modifications du réseau des écoles publiques

Ouvertures

— ISSY-LES-MOULINEAUX : école primaire publique Françoise Giroud

Fusions

— CLAMART : les écoles maternelle et élémentaire Jean Monnet fusionnent pour devenir l'école primaire Jean Monnet

— CLAMART : les écoles maternelle et élémentaire Le Moulin de Pierre fusionnent pour devenir l'école primaire Le Moulin de Pierre

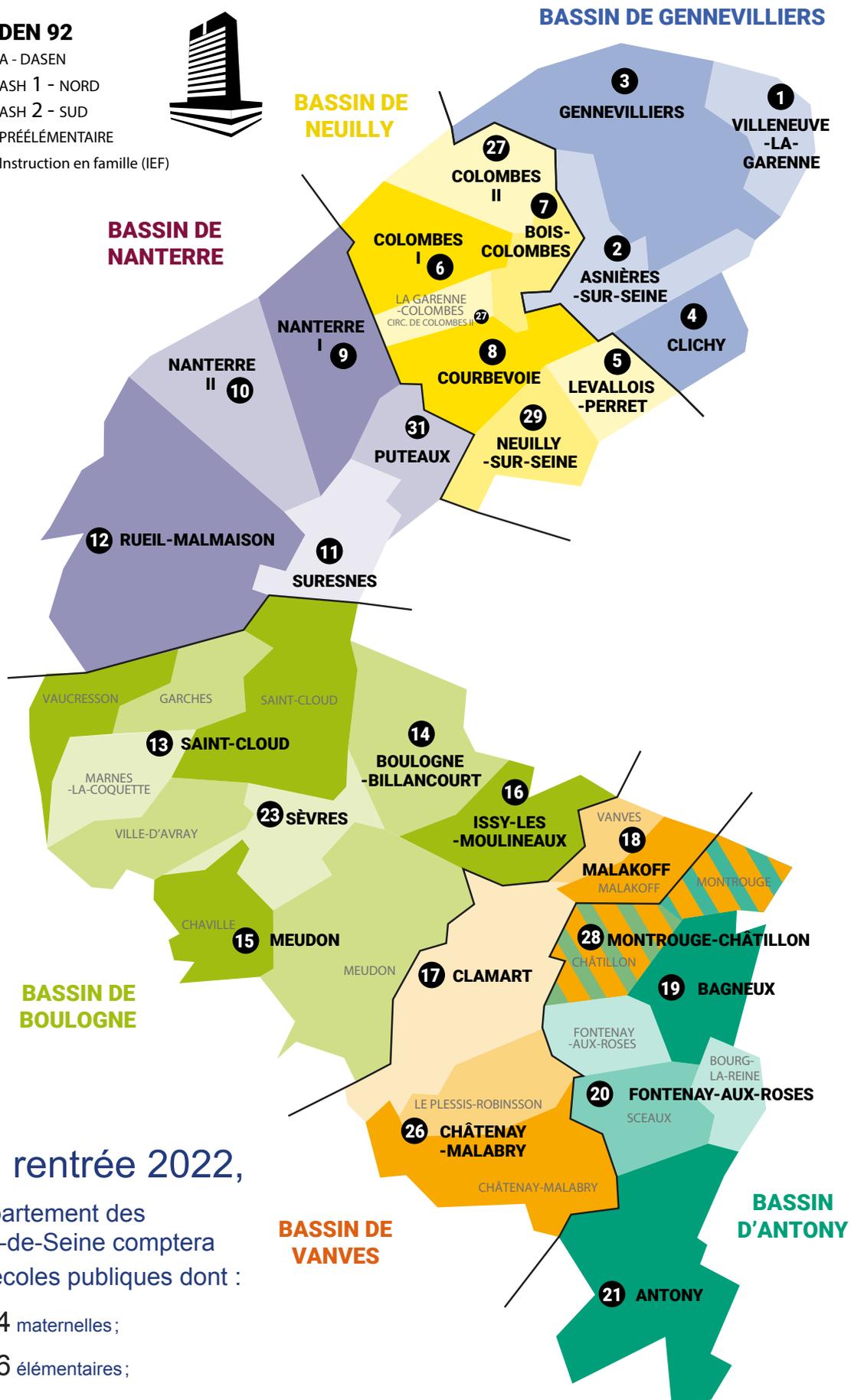
Transformation

— CLAMART : l'école élémentaire Louise Michel de Clamart devient primaire

Les 31 circonscriptions du 1^{er} degré

DSDEN 92

- A - DASEN
- ASH 1 - NORD
- ASH 2 - SUD
- PRÉÉLÉMENTAIRE
- Instruction en famille (IEF)



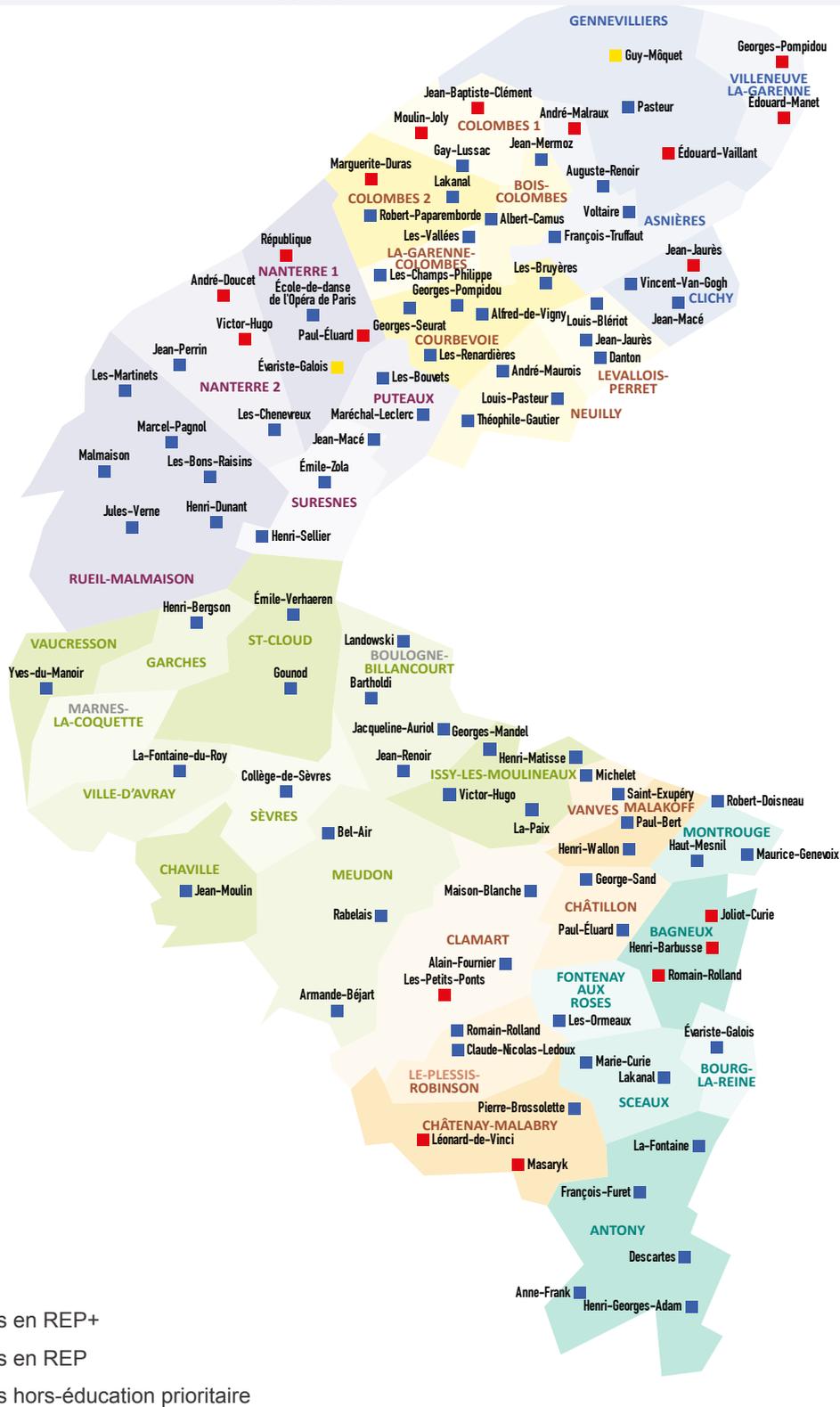
À la rentrée 2022,

le département des Hauts-de-Seine comptera 586 écoles publiques dont :

- 264 maternelles ;
- 226 élémentaires ;
- 96 primaires.

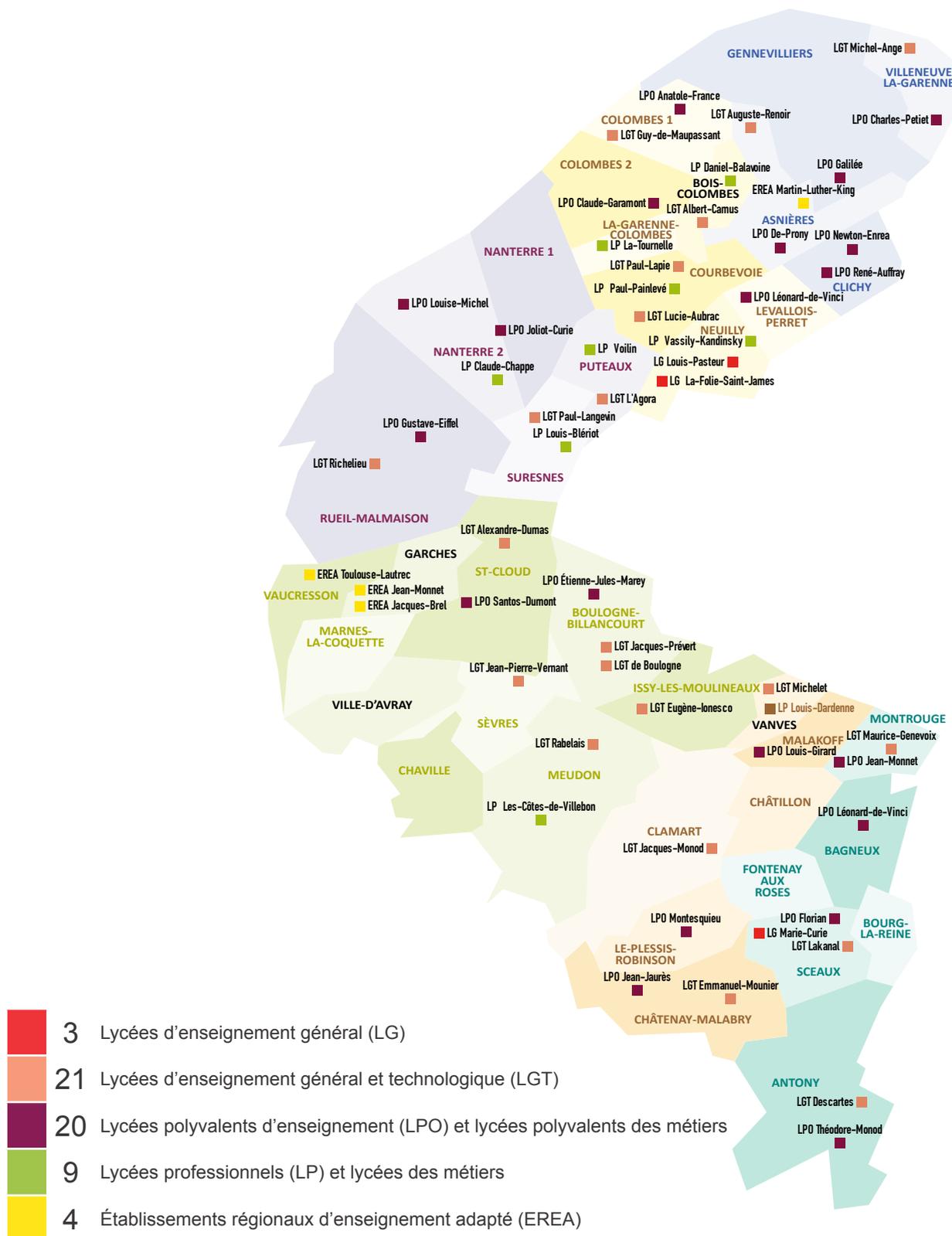
Les collèges et SEGPA

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS RS 2021	EFFECTIFS CONSTATÉS RS 2021	EFFECTIFS PRÉVUS RS 2022
Public	98 collèges, 17 SEGPA et l'école de danse de l'Opéra de Paris	56 746	56 260
Privé	35	20 258	ND
Total	133	77 004	



Les lycées

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS RS 2021	EFFECTIFS CONSTATÉS RS 2021	EFFECTIFS PRÉVUS RS 2022
Public	53	46 227	46 676
Privé	25	14 327	ND
Total	78	60 554	



1 — FOCUS



1.1 — L'école maternelle, école de l'épanouissement et de l'acquisition de la langue française

- L'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire affirme le rôle décisif de l'enseignement pré-élémentaire dans la réduction des inégalités dès le plus jeune âge. L'identité et la spécificité de l'école maternelle donne à chaque élève un cadre propice et sécurisant aux premiers apprentissages scolaires.
- Les dédoublements de Grande Section en REP et REP+ et la limitation à 24 élèves hors éducation prioritaire participent à conduire des apprentissages respectueux des besoins des jeunes enfants pour la réussite de chacun.

a) Constat

L'école maternelle est capitale pour réussir l'entrée dans les apprentissages de tous les enfants et prévenir le risque de décrochage à l'adolescence. C'est aussi là que l'on construit le plaisir et le goût indispensable d'apprendre. Les évaluations nationales de CP montrent pourtant encore des écarts de maîtrise dans des compétences fondamentales. Chaque classe d'école maternelle doit donc œuvrer à donner le goût de lire, écrire, compter et résoudre des problèmes dans un cadre sécurisant à l'écoute des besoins des jeunes enfants.

b) Plan d'action

Sécuriser les entrées à l'école maternelle et au CP constitue une priorité, il s'agit également de sécuriser en écoutant les besoins des jeunes enfants de cette école mais aussi en leur faisant acquérir les compétences et compétences fondamentales pour l'entrée au CP.

- Le cahier de vacances numérique en Grande Section : pour sécuriser les apprentissages premiers
- La rentrée en Petite Section : préparer, sécuriser
- L'accompagnement des dédoublements en GS
- Le partenariat avec le conseil départemental au service de la santé du jeune enfant, la prévention, outil de réussite
- La formation, la production de ressources pédagogiques pour tous

EXEMPLE :



<https://www.youtube.com/channel/UC7rx6wN2668fGQU74tO7Kug/videos>

<http://www.pedagogie92.ac-versailles.fr/category/mission-maternelle>

Source : <http://acver.fr/jcu>

FOCUS MATERNELLE

- Une instruction obligatoire à partir de 3 ans grâce à la loi pour une école de la confiance.
- Une école maternelle décisive pour lutter contre les inégalités liées aux langages écrit et oral.
- Une scolarisation des moins de 3 ans en augmentation dans l'académie.

Le département des Hauts-de-Seine poursuit son objectif d'un cadre d'enseignement propre à réduire les inégalités. L'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans, point central de la loi pour l'École de la confiance et les dispositifs moins de 3 ans y concourent. Ce sont 53 dispositifs qui scolariseront des enfants de **moins de 3 ans** dans le département des Hauts-de-Seine.

c) Une première entrée à l'école en dispositif moins de 3 ans et en petite section

Réussir la rentrée et l'accueil des jeunes enfants participe à la préparation des apprentissages scolaires

Objectifs

- Développer la sécurité affective
- Transmettre la confiance en soi
- Stimuler et structurer le langage oral

Moyens

- En renforçant la formation des enseignants nouvellement nommés en maternelle ou en dispositif moins de 3 ans.
- En assurant une rentrée sécurisée au CP.

d) Un travail collaboratif au service de la réussite des élèves

- Entretenir la qualité de l'accueil des parents et des responsables des élèves.
- Collaborer avec les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).
- Collaborer au service de l'épanouissement des élèves (Semaine académique de l'école maternelle).

e) Des ressources et des outils pour renforcer les apprentissages fondamentaux

Tout au long de l'année, diverses ressources relatives à la scolarisation des tous petits sont mises à disposition et actualisées.

RESSOURCES POUR LES PROFESSIONNELS

<http://www.pedagogie92.ac-versailles.fr/category/mission-maternelle/>

LOI ET BULLETIN OFFICIEL

Politique éducative pour une École de la confiance : l'instruction obligatoire à 3 ans

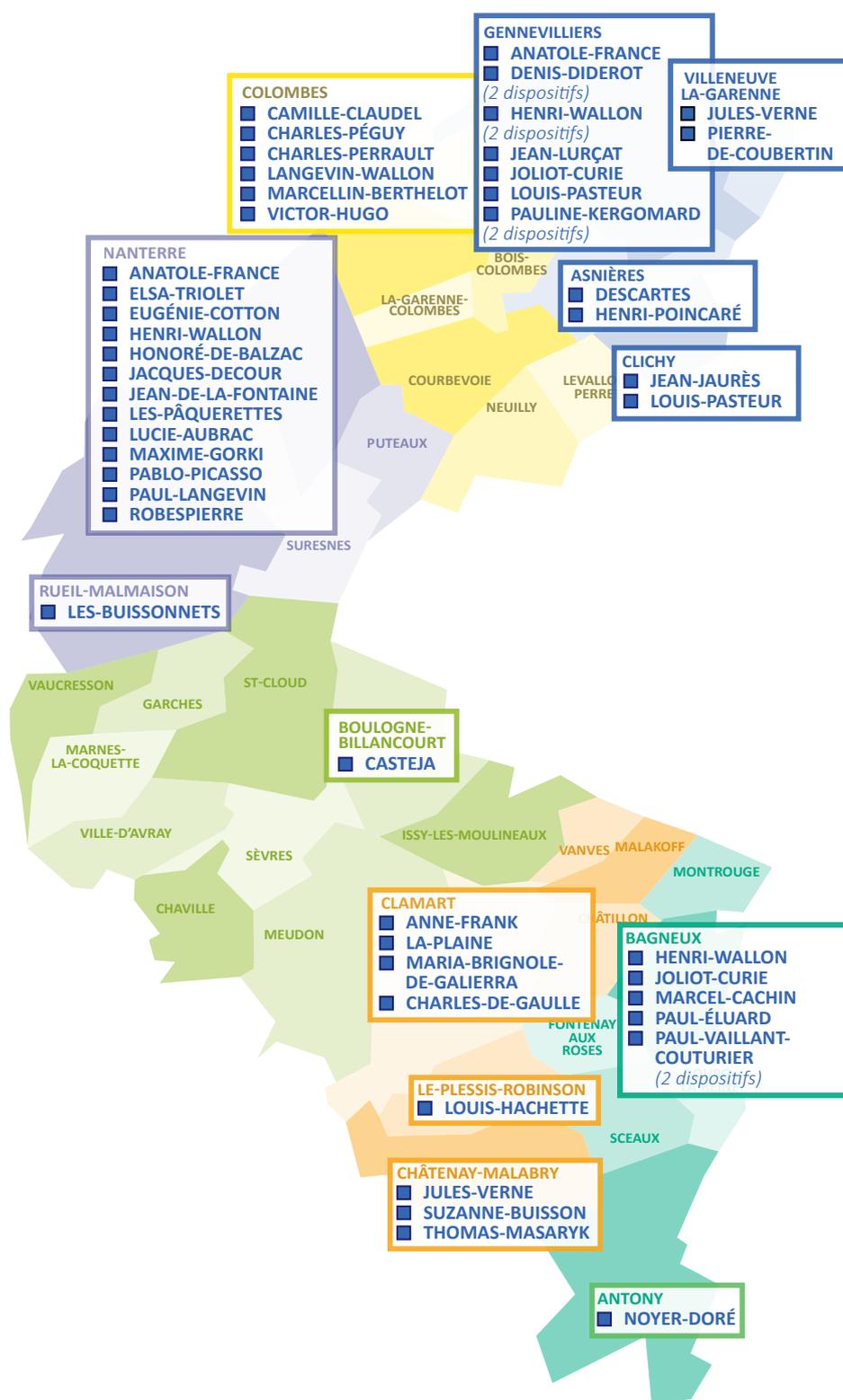
Accueil en école maternelle. Scolarisation des enfants de moins de trois ans. NOR : MENE1242368C circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

<http://acver.fr/jd0>

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

53 dispositifs pour l'accueil des **moins de 3 ans** dans les Hauts-de-Seine.

49 écoles, réparties dans **13 communes** du département accueillent ces dispositifs.



CONTACT

Sophie Avignon
inspectrice de l'Éducation nationale, école maternelle,
CASNAV et formation continue,
30^e circonscription.
01 71 14 27 72

1.2 — Dynamique JO génération 2024, le sport à l'école

1.2.1 — L'éducation physique et sportive dans le département des Hauts-de-Seine

- Une mobilisation autour des Jeux 2024 : un événement à dimension mondiale porteur de valeurs éducatives.
- Des partenariats riches d'échanges et de progrès pour les jeunes.
- Un cadrage départemental permettant la sécurité physique et affective pour tous.

a) Groupe départemental EPS :

- Mise en place de groupes de travail sur des thématiques EPS telles que la labellisation Génération 2024, les 30 minutes d'activité physique quotidienne, les activités équestres adaptées ;
- Conception de ressources ;
- Participation aux formations 1^{er} degré.



b) Génération 2024

Le département des Hauts-de-Seine s'est inscrit dans la labellisation « Génération 2024 » qui vise à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes et s'inscrire dans la préparation des jeux olympiques 2024.

Le département des Hauts-de-Seine accueillera les Jeux Olympiques 2024 sur deux sites sportifs :

- Le stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes
- Paris La défense Arena à Nanterre.

L'année scolaire a vu se réaliser plusieurs événements, en lien avec la labellisation des établissements scolaires des Hauts-de-Seine. Ils ont permis de sensibiliser les élèves aux valeurs de l'Olympisme.

Un groupe départemental « Génération 2024 », réunissant différents acteurs de l'éducation, a été créé dans le département afin d'engager les élèves de la maternelle au lycée ainsi que les équipes des établissements labellisés.

Le Netboard « Label Génération 2024 dans les Hauts-de-Seine », est la plateforme numérique d'information, de collaboration et de valorisation de l'ensemble des établissements des Hauts-de-Seine labellisés Génération 2024.

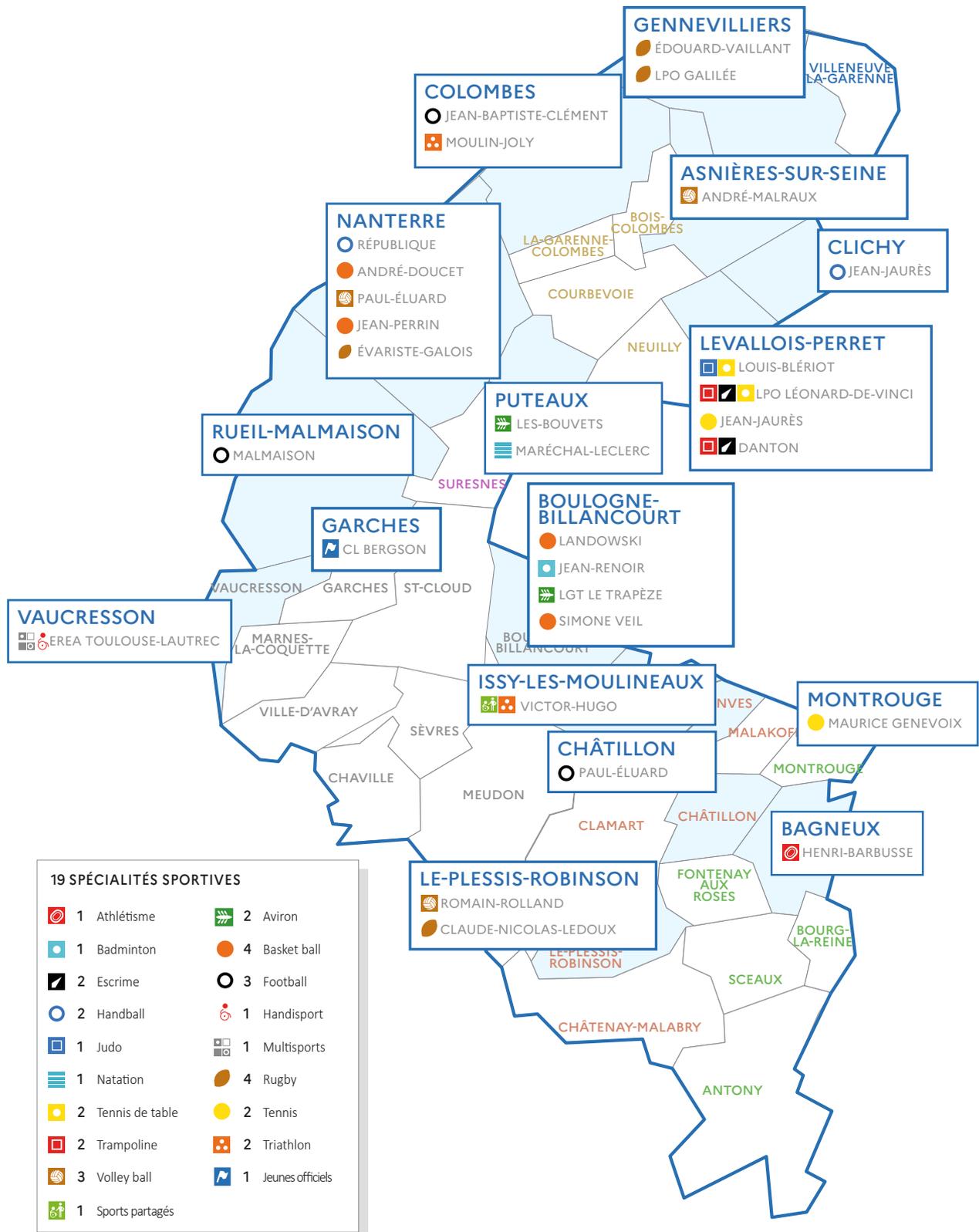
Elle a pour objectifs de :

- soutenir la dynamique départementale concernant la labellisation Génération 2024 ;
- informer l'ensemble des établissements labellisés des Hauts-de-Seine ;
- encourager le partage et la valorisation de témoignages d'actions mises en place dans les écoles et établissements labellisés notamment lors des temps forts comme la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), la Journée Olympique ou la Journée Nationale du sport Solaire (JNSS).



c) Les sections sportives dans le département

- Le projet sportif constitue un élément important du quotidien de certains collégiens et lycéens. Le partenariat engagé avec les clubs de proximité pour les sections sportives scolaires et les fédérations sportives doivent garantir une parfaite articulation entre les projets scolaires et sportifs.
- Pour la rentrée 2022, 36 sections sportives sont réparties dans 30 établissements.



Mise à jour : 23/06/2022

d) Agréments des intervenants extérieurs et conventionnement

— Les enseignants possèdent les compétences pour concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage en éducation physique et sportive dans le cadre des acquisitions du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La présence d'un intervenant extérieur apporte une expertise et une forme d'approche nouvelle de démarches d'enseignement.

Pour cela, l'intervention doit se pratiquer en co-intervention, et donne lieu à une procédure d'agrément. L'ensemble des intervenants extérieurs professionnels ou bénévoles sont recensés dans une base de données au sein de la direction académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine.

— Les partenariats avec les collectivités et les associations permettent de partager les expertises professionnelles et de développer des compétences disciplinaires au service de la réussite de tous les élèves. Ils sont concrétisés par la signature d'une convention avec la directrice académique des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine.



e) Le sport scolaire

L'USEP, rattachée à la Ligue de l'enseignement, signifie Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

À l'USEP, l'acquisition de compétences motrices et la construction d'un capital-santé vont de pair avec l'apprentissage des règles et le respect de l'autre.

Les activités de l'USEP consistent principalement en l'organisation de rencontres sportives et associatives, mais sont également tournées vers la formation des enseignants aux activités physiques et sportives (APS), l'organisation de séjours sportifs, la découverte de nouvelles activités et la mise en place des dispositifs nationaux de l'éducation nationale comme le Savoir rouler à vélo ou encore Apprendre à porter secours à l'école primaire.

De la journée nationale du sport scolaire (JNSS) en septembre à la journée olympique du mois de juin, l'USEP invite à découvrir les activités en créant une association d'école et en s'inscrivant aux différentes actions proposées, tout autant sportives, qu'associatives et citoyennes.

Objectifs

Favoriser la pratique sportive des enfants :

- acquisition de compétences motrices
- construction d'un capital-santé

Former des citoyens sportifs :

- apprentissage des règles et du respect de l'autre
- éveil à la vie associative
- responsabilisation par l'exercice de différents rôles sociaux : organisateur, arbitre, reporter.



Cette année, l'USEP a organisé 10 manifestations sportives sur l'ensemble du département, du cycle 1 au cycle 3, avec notamment :

- la Journée nationale du Sport Scolaire en septembre, qui a accueilli 26 classes soit près de 625 élèves ;
- des journées lors de la semaine olympique et paralympique fin janvier, à Gennevilliers et Montrouge, accueillant plus de 800 élèves et 40 classes alto-séquanaises ;
- 2 journées de Scolarugby, qui ont rassemblé 13 classes et 307 élèves ;
- 2 journées de clôture de l'opération Foot à l'école 2022, avec 22 classes et 546 élèves accueillis ;
- Le relais 2024m, en partenariat avec l'UNSS 92, pour la journée Olympique du 23 juin 2022, à Nanterre, a accueilli 10 classes du 1^{er} degré des Hauts de Seine.

L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative.

L'union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative :

- un sport scolaire pour toutes et pour tous,
- des formes nouvelles de pratiques adaptées aux attentes,
- vers une génération responsable en proposant des formations de jeunes arbitres/juges, de jeunes organisateurs, de jeunes dirigeants, de jeunes coaches, de jeunes reporters, de jeunes secouristes, de jeunes eco-responsables,
- un sport scolaire comme outil d'éducation au service de la réussite et de la santé de tous.

Dans chaque établissement scolaire du second degré, il existe une association sportive (AS) affiliée à l'UNSS, animée par les enseignants d'éducation physique et sportive, l'AS permet à tous les élèves de se rencontrer, de découvrir des activités, de partager des émotions.

Avec l'UNSS 92, du sport POUR les élèves et PAR les élèves.

17 272

Licenciés à l'UNSS92 dont 37 % de filles

165 Associations sportives, collèges et lycées qui participent aux différents programmes de l'UNSS.



695 Enseignants d'EPS, animateurs d'AS



6 Districts collèges

3 Districts lycées

6 440 (37,28 %)
Licenciées filles

10 832 (62,72 %)
Licenciés garçons

16,43 %

Taux de pénétration
(licences d'élèves scolarisés)

18 formations jeunes arbitres **3 174** jeunes officiels certifiés, arbitres, juges, reporters, dirigeants...

80

Championnats départementaux chaque année

L'UNSS c'est aussi et surtout...



PARTENARIATS

- Etudiants STAPS : des étudiants STAPS « Éducation et motricité » effectuent un stage dans des classes d'école élémentaires tout au long de l'année scolaire, à raison d'une matinée par semaine.
- Convention Vallée Sud pour la pratique de la natation.
- Des formations de golf, de hockey, de karaté et de rugby sont organisées en partenariat avec des comités sportifs départementaux ou des ligues régionales.

f) Dispositif Activités équestres adaptées pour ULIS école

Ce dispositif est le fruit d'une étroite collaboration entre la direction des services départementaux de l'éducation Nationale et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine qui prend en charge le coût de l'activité et organise l'accueil dans trois centres équestres du département : les Haras de Jarly, le poney club de l'île-Saint-Germain et le poney club des Chanteraines.

Les projets pédagogiques élaborés par les enseignants permettent la mise en œuvre d'activités riches en enseignements et profitables à l'épanouissement des élèves. 46 ULIS participeront au dispositif en 2022-2023.

Un livret « Mon carnet de poney » à destination des élèves des ULIS du département a été élaboré en partenariat avec le Conseil départemental 92 et la fédération française d'équitation, ainsi qu'un guide pédagogique à destination des enseignants.

[Carnet à télécharger par ce lien](#)

www.hauts-de-seine.fr

www.ffe.com



L'utilisation de murs numériques collaboratifs a eu vocation à :

- informer les coordonnateurs ULIS inscrits au dispositif ;
- mettre en partage le carnet poney, sa version numérique, son guide ainsi que le descriptif des haras ;
- favoriser la mutualisation des pratiques.

[Voir la vidéo réunissant l'ensemble des pratiques mutualisées :](#)

<https://tube-cycle-3.apps.education.fr/w/axBzE4KBLdpb9t7qyKjSKc>



CONTACTS

Nicole CHEDOTAL,
conseillère pédagogique départementale
éducation physique et sportive
ce_cpdeps92@ac-versailles.fr
01 71 14 28 29

Jérôme BIAU,
Inspecteur de l'Éducation nationale en charge du dossier
éducation physique et sportive

Véronique PAROUTY,
directrice académique adjointe des services de l'Éducation
nationale des Hauts-de-Seine
01 71 14 28 11

g) Le Pass'Sport est reconduit pour la saison sportive 2022-2023

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2022-2023.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive adhérente au dispositif et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023.

Qui est concerné ?

Les personnes nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) (6 à 17 ans révolus)

Les personnes nées entre le 1^{er} juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) (6 à 19 ans révolus)

Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (16 à 30 ans)

Les étudiants âgés jusqu'à vingt-huit ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Comment cela fonctionne ?

Le Pass'Sport est une déduction de 50 euros pour l'inscription dans un club sportif. Ce coupon de déduction est personnel et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

Courant juillet-août 2022 (octobre pour les étudiants boursiers), un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

L'ouverture fin août d'un nouveau Portail Pass'Sport, permettra aux jeunes et aux familles éligibles de récupérer leur code s'ils ne l'ont pas reçu par email ou s'ils l'ont perdu.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé auprès de structures éligibles suivantes :

Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;

Les associations agréées JEP ou Sport exerçant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et/ou soutenues par le programme « Cités éducatives » de l'État ;

Télécharger les kits de communication :

<https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/article/le-pass-sport>



PASS SPORT
#1jeune1solution

Moins de 18 ans ? Envie de faire du sport à la rentrée ?
Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour votre inscription dans un club grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

www.sports.gouv.fr/pass-sport

1 058 000 jeunes bénéficiaires du Pass'Sport pour la saison 2021-2022

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>



1.3 — Offrir une éducation inclusive aux élèves en situation de handicap

Dans la continuité de ce qui a été mis en place les années précédentes, la qualité de la réponse aux besoins des élèves et l'amélioration des relations avec l'utilisateur sont au cœur de la rentrée inclusive 2022.

Le 92 s'engage fortement dans la formation pour une école inclusive.

Rendre l'école plus inclusive reste un axe fort de la rentrée 2022.

Le comité départemental de l'école inclusive, l'organisation en PIAL de l'ensemble du département, ont été mis en place en 2019 et 2020.

Ces actions ont permis de renforcer les relations avec l'utilisateur, les instances partenariales et l'accompagnement des élèves.

En 2022, la généralisation des actions de formation en direction de l'ensemble des personnels, AESH, enseignants des 1^{er} et 2nd degré, directeurs, formateurs, visent à faire évoluer les pratiques de tous pour une école pleinement inclusive.

- Des familles mieux accueillies : guichet unique et dialogue régulier.
- Des accompagnants pleinement intégrés à la communauté éducative.
- Des dispositifs de l'école au lycée favorisant l'inclusion de tous les élèves.
- Des actions de formation en direction des enseignants pour faire évoluer les pratiques pour une école pleinement inclusive

a) Témoignages à la clé

Scolarité inclusive : une équipe pluridisciplinaire qui apprend des uns et des autres...
UEMA Ecole maternelle Aguado, Gennevilliers



Depuis maintenant deux ans, l'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) scolarise 7 élèves. Le dispositif est au cœur de l'école maternelle Aguado, à Gennevilliers. C'est avec intérêt que l'équipe pédagogique découvre et s'enrichit des modalités de travail du dispositif. Comment développer la communication lorsque les enfants ne s'expriment pas verbalement ? Comment les rassurer ? Les enseignants participent d'autant plus aisément au fonctionnement du dispositif que les élèves de l'UEMA travaillent régulièrement avec les autres élèves.

C'est une opportunité pour partager des aménagements, des adaptations, des gestes d'accompagnement qui permettront peu à peu de développer l'autonomie des élèves. « Les enseignants se trouvent mieux outillés pour inclure les élèves de l'UEMA au sein de leur classe, mais aussi pour répondre aux besoins d'autres élèves de l'école ». L'équipe de l'école demande des conseils : « c'est plus simple de transmettre des outils quand cela vient d'eux ». C'est également une opportunité pour s'appuyer sur le « naturel inclusif » des enfants. « La différence n'est pas un problème pour eux ». Des temps de sensibilisation sont proposés par l'association des Papillons blancs de la Colline, partenaire, auprès des enseignants et des élèves. Ils contribuent à une meilleure compréhension du trouble du spectre de l'autisme.

Au quotidien, afin de répondre aux besoins des élèves de l'UEMA, l'enseignante spécialisée, les rééducatrices, les éducatrices spécialisées croisent leurs observations. Elles prennent ainsi finement en compte le fonctionnement cognitif et sensoriel de chacun. « L'enfant devient un élève qui a sa place dans l'école. C'est un travail commun et global qui permet à l'élève d'évoluer dans l'école. A terme, l'environnement permet à l'enfant de continuer vers une scolarité plus ordinaire », témoigne la Directrice.

Propos recueillis auprès de l'équipe de l'école maternelle Aguado et de l'association des Papillons Blancs-Appedia

Partenariat AESH-coordonnatrice à l'Ulis-école Pierre Joigneaux, Bois-Colombes Une co-construction des projets des élèves...

L'orientation en Ulis est proposée à des enfants en situation de handicap et scolarisés du CP au lycée. L'Ulis soutient la scolarité de ces élèves en milieu ordinaire, ce qui implique une coordination concertée des différents acteurs œuvrant au sein ou en périphérie de ce dispositif.

A Bois-Colombes, dans le département des Hauts-de-Seine, l'Ulis se situe à l'école Pierre Joigneaux où, depuis septembre 2020, la coordonnatrice travaille en lien étroit avec l'AESH collective et les 5 AESH individuelles.

Grâce à la souplesse que permet le PIAL, les missions des AESH au sein du dispositif ont été redéployées, afin de passer de plusieurs accompagnements individuels juxtaposés à un véritable travail de co-construction entre les AESH et la coordonnatrice, dans l'intérêt de la réussite des élèves. La coordonnatrice confie : « Nos missions sont complémentaires. Les AESH connaissent bien les élèves, font des observations très fines : les échanges sur des temps informels ou formels permettent des adaptations pertinentes. » Cette réorganisation a facilité la mise en place d'ateliers de groupes de besoins ou encore de temps d'inclusion inversée. « Ces temps spécifiques sont bénéfiques puisqu'ils développent notamment des compétences sociales, de communication, appuis pour les apprentissages. »

Ce dispositif inclusif insuffle dans l'école et autour de la directrice une réflexion commune, de la flexibilité, ainsi que l'engagement de l'ensemble de l'équipe éducative. Ce qui est bénéfique à la réussite de tous les élèves. Petit à petit, chacun et l'équipe dans son ensemble, s'acculturent à la notion d'école inclusive et d'éducabilité : « Croire en l'éducabilité de tous les élèves, partir de leurs potentialités, si faibles nous semblent-elles, pour les faire progresser. »

— Les AESH connaissent bien les élèves, font des observations très fines : les échanges sur des temps informels ou formels permettent des adaptations pertinentes

Au Lycée Professionnel, les compétences s'acquièrent également en entreprise, lors des périodes de formation. Le dispositif ULIS Lycée – Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire - accompagne ce temps de formation externalisé.

Implanté dans un lycée professionnel, le dispositif ULIS Lycée, ou ULIS Pro, accompagne les élèves disposant d'une notification d'orientation en ULIS lycée, délivrée par la MDPH. Certains d'entre eux ont pu bénéficier de l'appui d'un dispositif ULIS au collège, d'autres ont cet appui pour la première fois en arrivant au lycée.

L'objectif du dispositif ULIS Pro est de permettre de préparer un CAP ou un Baccalauréat professionnel, de s'approprier les compétences de l'enseignement général et professionnel de leur section, dans une dynamique inclusive. Les élèves suivent ces enseignements dans leurs classes, une large part du temps scolaire, voire à temps plein, certaines périodes.

Le coordonnateur ULIS et l'AESH collectif mettent en œuvre des adaptations et mènent des accompagnements afin de répondre, en classe, aux besoins éducatifs particuliers de chacun. Des temps de regroupements entre élèves d'ULIS permettent de :

- Mener des remédiations des enseignements,
- Préparer les CCF – contrôles continus de formation – et les épreuves ponctuelles des examens,
- Travailler sur les projets de formation et professionnels,
- Préparer les périodes de formation en milieu professionnel.

— L'objectif du dispositif ULIS Pro est de permettre de préparer un CAP ou un Baccalauréat professionnel dans une dynamique inclusive

L'appropriation des compétences professionnelles des certifications et des diplômes préparés se fait lors des cours d'enseignement professionnel et lors de périodes de formation en milieu professionnel.

Un important travail d'accompagnement des élèves est réalisé pour trouver, préparer et soutenir les stages. Les élèves apprennent à être acteurs. Préparation et recherche de stages sont menés en atelier au sein de l'ULIS : s'exprimer, se présenter et convaincre en situation réelle sont mis en situation.

Tous les élèves du dispositif ULIS ont accès au stage, avec parfois un temps aménagé. Ils y travaillent les compétences sociales utiles en entreprise. Ils construisent un projet de stage, ciblant les missions à mener et, avec l'aide du coordonnateur, les compétences à développer.

Lors des stages, une communication régulière entre pairs et avec le coordonnateur régule les questionnements. La visite de stage est généralement menée par un professeur de la classe de l'élève. Le rôle du dispositif ULIS est de soutenir le projet de stage auprès de chaque élève de façon distanciée mais régulière. Cela permet à l'élève de prendre son envol en se confrontant comme ses pairs au milieu professionnel, tout en conservant un soutien à distance du dispositif ULIS Pro.

Quand les progrès d'une élève donnent de l'énergie à toute une école... Ulis école Jules Ferry, Levallois-Perret

Depuis maintenant 3 ans, toute l'équipe se mobilise pour qu'une élève présentant des troubles des fonctions cognitives, associés à des troubles des fonctions motrices, ait sa place dans l'école de quartier. Le bénéfice de l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) est central.

La coordonnatrice de l'ULIS tire profit des centres d'intérêt de l'élève, notamment en arts plastiques. Elle augmente progressivement ses exigences, tout en prenant en compte la fatigabilité de l'enfant. Ainsi, l'élève participe, à partir de ses points d'appui, à tous les apprentissages en groupe. Communiquant à l'aide de pictogrammes, elle apprend à échanger avec ses pairs et avec les adultes qui l'accompagnent. Le temps de scolarisation augmente d'année en année.

Une solide collaboration entre l'école, la famille et les partenaires de soin a permis l'acquisition d'un déambulateur, pour des déplacements autonomes. L'élève développe alors sa curiosité avec son désir de se rapprocher de ses camarades.

Les aménagements mis en place lui permettent de participer aux récréations et à toutes les sorties pédagogiques. L'accompagnement de qualité des AESH est ici essentiel. C'est ainsi qu'elle a apprécié de découvrir le potager du centre d'activités de Jambville et d'arpenter, en autonomie, les chemins du parc. Grâce à la guidance d'un adulte, monter un poney lui est accessible, témoigne le directeur de l'école.

L'établissement a également mobilisé les équipes du centre aquatique de Levallois-Perret pour aménager des séances de natation avec le groupe. L'eau facilite de nouveaux équilibres ; l'élève développe des compétences motrices qui lui permettent de gagner en autonomie. Grâce aux pictogrammes mis en place entre le centre aquatique et l'école, elle élargit les apprentissages de communication. Ses progrès sont constants. A la rentrée prochaine, l'équipe envisagera d'estomper l'accompagnement individuel dans le bassin.



La classe de découverte : une ouverture des possibles ! Entraide, responsabilisation, confiance en soi : les bénéfices de la classe de découvertes pour les élèves d'ULIS.

Une classe transplantée est un moyen différent d'atteindre des objectifs d'apprentissage. Elle permet de donner du sens à ces derniers, tout en favorisant « une rencontre » avec un nouvel environnement naturel, social et culturel.

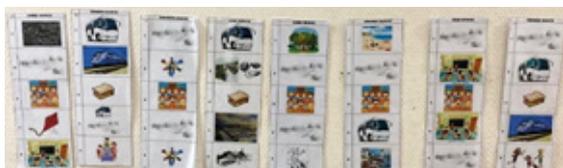
Ce type de projet accorde une place importante à l'activité des élèves et permet d'étayer des apprentissages affectifs, sociaux, moteurs et cognitifs. C'est ce que constate la coordonnatrice du dispositif ULIS à l'école élémentaire Buffalo de Montrouge. Elle est partie une semaine à Saint-Georges-de-Didonne en Charente-Maritime, avec ses élèves et deux autres classes de l'école.

C'est la première fois que les élèves d'ULIS voyageaient en classe de découverte. Les bénéfices de ce séjour sont considérables, tant sur l'acquisition d'une autonomie, que sur le sentiment d'appartenance à un groupe. Par ce séjour, les élèves du dispositif développent esprit d'initiative et prise de responsabilités. Les interactions avec les camarades des autres classes, ainsi qu'avec les adultes de l'école, sont plus fréquentes et plus à propos.

Les élèves du dispositif ont besoin d'être rassurés, notamment par le biais d'activités ritualisées, de repères quotidiens instaurés au sein de l'espace familial. Malgré cela, force est de constater que les élèves s'en sont vite affranchis, relate l'enseignante. Ils ont véritablement pris conscience de leurs capacités et de leur potentiel. L'entraide entre élèves, très présente, a permis cette prise de risque.

Cette expérience plus que positive est à reconduire sans modération...

— Les bénéfices de ce séjour sont considérables, tant sur l'acquisition d'une autonomie, que sur le sentiment d'appartenance à un groupe.



LES UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

65 ULIS écoles déjà implantées et **3** dans le privé, **1** ouverture à la rentrée 2022

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALISATION
E.E.A. FONTAINE	ASNIERES/SEINE	ASH NORD
E.E.Pu JULES FERRY B	ASNIERES/SEINE	ASH NORD
E.E.Pu MICHELET A	ASNIERES/SEINE	ASH NORD
E.E.Pu PIERRE JOIGNEAUX	BOIS-COLOMBES	ASH NORD
E.E.Pu JEAN JAURES	CLICHY	ASH NORD
E.E.Pu JULES FERRY B	CLICHY	ASH NORD
E.E.Pu LOUIS PASTEUR B	CLICHY	ASH NORD
E.E.Pu VICTOR HUGO B	CLICHY	ASH NORD
E.E.Pu HENRI MARTIN	COLOMBES	ASH NORD
E.E.Pu LA TOUR D'AUVERGNE	COLOMBES	ASH NORD
E.E.Pu LANGEVIN/WALLON	COLOMBES	ASH NORD
E.E.Pu VICTOR HUGO	COLOMBES	ASH NORD
E.E.Pu LA BRUYERE	COURBEVOIE	ASH NORD
E.E.Pu LOGIE-CAYLA	COURBEVOIE	ASH NORD
E.E.Pu GUSTAVE CAILLEBOTTE	GENNEVILLIERS	ASH NORD
E.E.Pu JOLIOT-CURIE	GENNEVILLIERS	ASH NORD
E.E.Pu LES GRESILLONS A	GENNEVILLIERS	ASH NORD
E.E.Pu PAUL LANGEVIN B	GENNEVILLIERS	ASH NORD
E.E.Pu ANDRE MARSAULT	LA GARENNE-COLOMBES	ASH NORD
E.E.Pu RENE GUEST	LA GARENNE-COLOMBES	ASH NORD
E.E.Pu FRANCOISE DOLTO	LEVALLOIS-PERRET	ASH NORD
E.E.Pu JULES FERRY	LEVALLOIS-PERRET	ASH NORD
E.E.P.U MAKEBA	NANTERRE	ASH NORD
E.E.Pu CENTRE	NANTERRE	ASH NORD
E.P.Pu ELSA TRIOLET	NANTERRE	ASH NORD
E.E.Pu JOINVILLE	NANTERRE	ASH NORD
E.E.Pu LES PAQUERETTES	NANTERRE	ASH NORD
E.P.Pu PABLO NERUDA	NANTERRE	ASH NORD
E.P.A. GORCE FRANKLIN	NEUILLY/SEINE	ASH NORD
E.E.Pu JEAN JAURES	PUTEAUX	ASH NORD
E.E.Pu REPUBLIQUE	PUTEAUX	ASH NORD
E.E.Pu ALPHONSE DAUDET	RUEIL-MALMAISON	ASH NORD

62 ULIS collèges déjà implantées et **5** dans le privé.

2 ouvertures dans le public à la rentrée 2022

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALIST TM	PROJET
ANDRÉ MALRAUX	ASNIÈRES SUR SEINE	ASH NORD	TFC
VOLTAIRE	ASNIÈRES SUR SEINE	ASH NORD	TFC
TRUFFAUT	ASNIÈRES SUR SEINE	ASH NORD	TFC
ALBERT CAMUS	BOIS COLOMBES	ASH NORD	TSLA
JEAN MERMOZ	BOIS COLOMBES	ASH NORD	TFC
JEAN JAURES	CLICHY	ASH NORD	TFC
JEAN MACÉ	CLICHY	ASH NORD	TFC
VINCENT VAN GOGH	CLICHY	ASH NORD	TFM
MARGUERITE DURAS	COLOMBES	ASH NORD	TFC
GAY LUSSAC	COLOMBES	ASH NORD	TFC
MOULIN JOLY	COLOMBES	ASH NORD	

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALISATION
E.E.Pu LES BONS RAISINS	RUEIL-MALMAISON	ASH NORD
E.E.Pu LES TRIANONS	RUEIL-MALMAISON	ASH NORD
E.E.Pu JULES FERRY	SURESNES	ASH NORD
E.E.Pu PIERRE DE COUBERTIN A	VILLENEUVE/GARENNE	ASH NORD
E.E.Pu JEAN MOULIN B	VILLENEUVE/GARENNE	ASH NORD
E.E.Pu JULES VERNE B	VILLENEUVE/GARENNE	ASH NORD
E.E.Pu ADOLPHE PAJEAUD	ANTONY	ASH SUD
E.E.Pu LA FONTAINE	ANTONY	ASH SUD
E.E.Pu ALBERT PETIT	BAGNEUX	ASH SUD
E.E.Pu PAUL ELUARD	BAGNEUX	ASH SUD
E.E.Pu DENFERT-ROCHEREAU	BOULOGNE-BILLANCOURT	ASH SUD
E.E.A. SAINT-DENIS	BOULOGNE-BILLANCOURT	ASH SUD
E.E.Pu JEAN-BAPTISTE CLEMENT	BOULOGNE-BILLANCOURT	ASH SUD
E.E.Pu REPUBLIQUE	BOURG-LA-REINE	ASH SUD
E.E.Pu LEONARD DE VINCI	CHATENAY-MALABRY	ASH SUD
E.E.Pu JOLIOT CURIE	CHATILLON	ASH SUD
E.E.Pu PAUL BERT	CHAVILLE	ASH SUD
E.E.Pu LES ROCHERS	CLAMART	ASH SUD
E.E.Pu CHARLES DE GAULLE	CLAMART	ASH SUD
E.E.Pu LE PARC	FONTENAY-AUX-ROSES	ASH SUD
E.E.Pu LES PERVENCHES	FONTENAY-AUX-ROSES	ASH SUD
E.E.Pu GASTON RAMON	GARCHES	ASH SUD
E.E.Pu VOLTAIRE	ISSY-LES-MOULINEAUX	ASH SUD
E.E.Pu ANATOLE France	LE PLESSIS-ROBINSON	ASH SUD
E.E.Pu GUY MOQUET	MALAKOFF	ASH SUD
E.E.Pu MONNET-DEBUSSY	MEUDON	ASH SUD
E.E.Pu JULES FERRY	MEUDON	ASH SUD
E.E.Pu BUFFALO	MONTROUGE	ASH SUD
E.E.P.U RENADEL	MONTROUGE	ASH SUD
E.E.Pu VAL D'OR	SAINT-CLOUD	ASH SUD
E.E.Pu PETIT CHAMBORD	SCEAUX	ASH SUD
E.E.Pu GAMBETTA A	SEVRES	ASH SUD
E.E.Pu JACQUES CABOURG	VANVES	ASH SUD
SECTEUR PRIVÉ		
Ste Marie de la providence	Levallois Perret	ASH NORD

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALIST TM	PROJET
GEORGES POMPIDOU	COURBEVOIE	ASH NORD	TSLA
ALFRED DE VIGNY	COURBEVOIE	ASH NORD	TFC
LES BRUYÈRES	COURBEVOIE	ASH NORD	TFM
LES RENARDIÈRES	COURBEVOIE	ASH NORD	TFC
GUY MOCQUET	GENNEVILLIERS	ASH NORD	TFC
VAILLANT	GENNEVILLIERS	ASH NORD	TFC
LES VALLÉES	LA GARENNE COLOMBES	ASH NORD	TFC
LES CHAMPS PHILIPPE	LA GARENNE COLOMBES	ASH NORD	TFM
JEAN JAURES	LEVALLOIS PERRET	ASH NORD	TFC
DANTON	LEVALLOIS PERRET	ASH NORD	TFC
BLÉRIOT	LEVALLOIS PERRET	ASH NORD	TFC
DOUCET	NANTERRE	ASH NORD	TFC
LES CHENEVREUX	NANTERRE	ASH NORD	TFC
PAUL ÉLUARD	NANTERRE	ASH NORD	TFC
REPUBLIQUE	NANTERRE	ASH NORD	TFC
MAUROIS	NEUILLY SUR SEINE	ASH NORD	TFC
THÉOPHILE GAUTIER	NEUILLY SUR SEINE	ASH NORD	TFC

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALIS TM	PROJET
PASTEUR	NEUILLY SUR SEINE	ASH NORD	TFC
LES BOUVETS	PUTEAUX	ASH NORD	TFC
VOILIN	PUTEAUX	ASH NORD	TFC
LA MALMAISON	RUEIL	ASH NORD	TFC
MARCEL PAGNOL	RUEIL	ASH NORD	TFC
HENRI DUNANT	RUEIL	ASH NORD	TFC
JEAN MACÉ	SURESNES	ASH NORD	TFC
EDOUARD MANET	VILLENEUVE LA GARENNE	ASH NORD	TFC
POMPIDOU	VILLENEUVE LA GARENNE	ASH NORD	TFC
LANDOWSKI	BOULOGNE BILLANCOURT	ASH SUD	TFC
BARTHOLDI	BOULOGNE BILLANCOURT	ASH SUD	TFC
BERGSON	GARCHES	ASH SUD	TFC
VICTOR HUGO	ISSY LES MOULINEAUX	ASH SUD	TSLA
HENRI MATISSE	ISSY LES MOULINEAUX	ASH SUD	TFC
GEORGES MANDEL	ISSY LES MOULINEAUX	ASH SUD	TFC
HENRI WALLON	MALAKOFF	ASH SUD	TFC
PAUL BERT	MALAKOFF	ASH SUD	TSLA
BEL AIR	MEUDON	ASH SUD	TFC
RABELAIS	MEUDON	ASH SUD	TFV
GOUNOD	SAINT-CLOUD	ASH SUD	TFC
FONTAINE DU ROY	VILLE D'AVRAY	ASH SUD	TFC

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALIS TM	PROJET
LA FONTAINE	ANTONY	ASH SUD	TFC
DESCARTES	ANTONY	ASH SUD	TFC
ROMAIN ROLLAND	BAGNEUX	ASH SUD	TFM
ÉVARISTE GALOIS	BOURG LA REINE	ASH SUD	TFC
LÉONARD DE VINCI	CHATENAY MALABRY	ASH SUD	TFC
PIERRE BROSOLETTTE	CHATENAY MALABRY	ASH SUD	TFC
PAUL ÉLUARD	CHATILLON	ASH SUD	TFC
ALAIN FOURNIER	CLAMART	ASH SUD	TFC
LES ORMEAUX	FONTENAY AUX ROSES	ASH SUD	TFC
ROMAIN ROLLAND	LE PLESSIS ROBINSON	ASH SUD	TFC
GENEVOIX	MONTROUGE	ASH SUD	TFC
HAUT MESNIL	MONTROUGE	ASH SUD	TFC
LAKANAL	SCEAUX	ASH SUD	TFC
SAINT EXUPÉRY	VANVES	ASH SUD	TFC
SECTEUR PRIVÉ			
St Justin	Levallois-Perret	ASH NORD	TFC
St Dominique (2 dispositifs)	Neuilly sur seine	ASH NORD	TFC
Ste Marie	Antony	ASH SUD	TFC
Notre Dame de France	Malakoff	ASH SUD	TFC

16 ULIS lycées déjà implantées et 2 dans le privé.

Mise en réseau 2021 :

Jules Etienne Marey Boulogne et Côtes de Villebon Meudon
Jean Jaurès Chatenay et Louis Girard Malakoff
Léonard de Vinci Bagneux et Jean Monnet Montrouge

Mise en réseau 2022 :

Anatole France Colombes avec La Tournelle à La Garenne Colombes et Lycée Balavoine à Bois Colombes.

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALIS TM	PROJET
PRONY	ASNIÈRES SUR SEINE	ASH NORD	TFC
BALAVOINE	BOIS COLOMBES	ASH NORD	
ANATOLE France	COLOMBES	ASH NORD	TSA
LA TOURNELLE	LA GARENNE COLOMBES	ASH NORD	
VOILIN	PUTEAUX	ASH NORD	TFC
BLÉRIOT	SURESNES	ASH NORD	TFC
PETIET	VILLENEUVE LA GARENNE	ASH NORD	TFC
THÉODORE MONOD	ANTONY	ASH SUD	TFC
ÉTIENNE-JULES MAREY	BOULOGNE BILLANCOURT	ASH SUD	TFC
LES CÔTES DE VILLEBON en réseau avec ÉTIENNE JULES MAREY	MEUDON LA FORET	ASH SUD	TFC

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE	LOCALIS TM	PROJET
LOUIS GIRARD	MALAKOFF	ASH SUD	TFC
LEONARD DE VINCI	CHATENAY	ASH SUD	
JEAN MONNET	MONTROUGE	ASH SUD	TFC
JEAN JAURES	BAGNEUX	ASH SUD	
SANTOS DUMONT	SAINT-CLOUD	ASH SUD	TFC
FLORIAN	SCEAUX	ASH SUD	TFC
SECTEUR PRIVÉ			
St François d'assise	Fontenay aux Roses	ASH SUD	TFC
Guérin	Neuilly	Nord	TFC

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE AUTISME (UEMA ET UEEA)

6 UEMA 5 dans le public 1 dans le privé.

1 ouverture à la rentrée 2022. ■

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
EM Les Ajoncs	COURBEVOIE
EM Aguado	GENNEVILLIERS
EE Guy Moquet	MALAKOFF
EM Les cottages	SURESNES
EM Nicki de St Phalle	BAGNEUX
ETABLISSEMENT PRIVE	COMMUNE
INSTITUTION SANT DOMINIQUE	NEUILLY

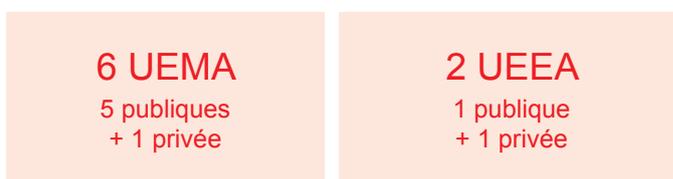
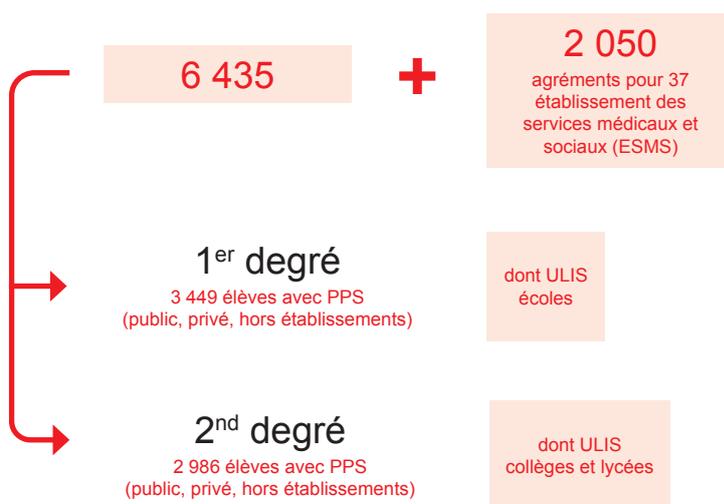
1 UEEA et 1 dans le privé.

ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
EEMU Armand Sylvestre	COURBEVOIE
ETABLISSEMENT PRIVE	COMMUNE

b) Les chiffres de l'école inclusive dans les Hauts-de-Seine pour la rentrée 2022

303 330 élèves scolarisés dans
les Hauts-de-Seine à la rentrée 2021
(public, privé, 1^{er} et 2nd degré)

8 485 élèves avec PPS
(public, privé, 1^{er} et 2nd degré, y compris établissements spécialisés)



c) Cellule d'écoute et de réponse pour les familles

La cellule d'écoute et de réponse est toujours à la disposition des familles, avec pour la rentrée 2022 un nouveau numéro de téléphone national unique :

0 805 805 110

Et toujours une adresse mail : ecoleinclusive92@ac-versailles.fr Référents de scolarisation

Votre demande sera prise en compte et
une première réponse vous sera apportée sous 24 heures.

37 postes de référents de scolarisation qui suivent le parcours des élèves en situation de handicap déjà implantés.

SECT.	INTITULE SECTEUR	DESCRIPTIF SECTEUR	RÉFÉRENT	MAIL@ac-versailles.fr
1	VILLENEUVE-LA-GARENNE	Secteurs des collèges Manet et Pompidou Lycées Michel Ange et Charles Petiet	Sophie CHÉDIAC	ce.ash92.referent1
2	GENNEVILLIERS	Secteurs des collèges Pasteur et Guy Mocquet ESM Gennevilliers (HdJ)		ce.ash92.referent2
3	ASNIÈRES 1 GENNEVILLIERS	Secteurs des collèges Malraux (Asnières) et Vaillant (Gennevilliers) Lycée Galilée (Gennevilliers)	Corinne BONNEAU_ LAUTOUR	ce.ash92.referent3
4	COLOMBES 1	Secteurs des collèges Duras, Paparemborde, Moulin Joly et Lakanal Lycées Maupassant, Anatole France) ESMS La Dauphinelle	Vivianne MIETTE	ce.ash92.referent4
5	COLOMBES 2	Secteurs des collèges Gay Lussac, Jean-Baptiste Clément Établissements privés Colombes ESMS Pierre Huet et Hoeffler	Patrick DANSET	ce.ash92.referent5
6	BOIS-COLOMBES / COURBEVOIE (lycées)	Secteur des collèges Jean Mermoz et Albert Camus Lycées Camus, Painlevé, Aubrac et Lapie"	Murielle ROUSSEL	ce.ash92.referent6
7	ASNIERES 2	Secteurs des collèges Truffaut et Voltaire EREA Martin Luther King	Patricia GELLE	ce.ash92.referent7
8	ASNIERES 3 / CLICHY 1	Institut Bagger, Privé d'Asnières, ESMS Etienne Marcel Lycée de Prony Secteur collège Van Gogh (Clichy) et CERENE	Fatima BOUROBKA	ce.ash92.referent8
9	CLICHY 2	Secteurs des collèges Jean Jaurès et Jean Macé Lycées Newton et Aufray ESMS Les Tilleuls	Laure CASTELNAU	ce.ash92.referent9
10	LEVALLOIS	Secteurs des collèges Danton, Jaurès et Blériot Lycée Léonard de Vinci Établissements privé ESMS La Résidence Sociale	Anne BLOUARD	ce.ash92.referent10
11	LA GARENNE COLOMBES	Secteur des collèges Champs-Philippe et les Vallées. Lycée La Tournelle (ULIS pro) ESMS Michel Artuis	Sandrine LETELLIER	ce.ash92.referent11
12	COURBEVOIE	Secteurs des collèges Les Renardières, Pompidou et Vigny et Seurat	Samia BOUTAHAR	ce.ash92.referent12
13	COURBEVOIE 2 / ASNIÈRES 4	Secteur des collèges Les Bruyères (Courbevoie) et Renoir (Asnières) Lycée Renoir Privé Courbevoie, La Garenne, Bois-Colombes	Isabelle HARIMZA	ce.ash92.referent13
14	NEUILLY	Secteurs des collèges Pasteur, Maurois et Théophile Gautier Lycées St James, Pasteur et Kandinsky Établissements Privé de Neuilly ESMS Le Phare	Claude ESCOLANO	ce.ash92.referent14
15	PUTEAUX / NANTERRE 3	Secteurs des collèges Maréchal Leclerc et les Bouvets Secteur du collège Les Chenevieux Lycées Agora et Voilin (Puteaux)	Leila BENESSAM	ce.ash92.referent15
16	NANTERRE 1	Secteurs des collèges Galois, Paul Eluard et République ESMS Fernand Oury et Balzac	Catherine EVEN	ce.ash92.referent16
17	NANTERRE 2	Secteurs des collèges Victor Hugo, Jean Perrin et Doucet Lycées Louise Michel, Claude Chappe, Joliot-Curie Établissements Privé ESMS Au fil de l'autre	Edwige GRALL	ce.ash92.referent17
18	SURESNES	Secteurs des collèges Jean Macé, Henri Sellier et Emile Zola Lycées Langevin et Blériot ESMS de Suresnes	Marie DAUSSY	ce.ash92.referent18

SECT.	INTITULE SECTEUR	DESCRIPTIF SECTEUR	RÉFÉRENT	MAIL@ac-versailles.fr
19	RUEIL-MALMAISON 1	Secteurs des collèges Les Bons Raisins, Pagnol, les Martinets et Henri Dunant CERENE	Valérie SOGORB	ce.ash92.referent19
20	RUEIL-MALMAISON 2 / VILLE D'AVRAY	Secteurs des collèges Jules Verne et la Malmaison (Rueil) Secteur du collège La Fontaine du Roy (Ville d'Avray) Lycées Eiffel et Richelieu Établissements privés de Rueil ESM de Rueil et Saint-Cloud	Vincent LEBEGUE	ce.ash92.referent20
21	GARCHES / ST CLOUD	Secteurs des collèges Bergson (Garches), Gounod et Verharen (St Cloud) EREA Jacques Brel (Garches) Lycées Dumas et Santos Dumont Établissements privés St Cloud et Garches		ce.ash92.referent21
22	MEUDON-LA-FORÊT / CHAVILLE	Secteurs du collège Béjart (Meudon), Jean Moulin (Chaville) Lycées Cotes de Villebon Établissements privé de Chaville ESMS de Sèvres	Vincent OLLIVIER	ce.ash92.referent22
23	BOULOGNE 1	Secteurs des collèges Landowski et Bartholdi Lycées Prévert et J-E Marey ESMS de Boulogne		ce.ash92.referent23
24	BOULOGNE 2 / SÈVRES	Secteurs des collèges Jean Renoir et Jacqueline Auriol (Boulogne), Collège de Sèvres Lycée le Trapèze et JP Vernant Établissements privés de Boulogne et de Sèvres.	Stéphanie DEVAUX	ce.ash92.referent24
25	MEUDON / ISSY (Privé)	Secteurs des collèges Bel-Air et Rabelais Lycée Rabelais Établissements privé de Meudon et Issy les Moulineaux	Hélène LANCHON	ce.ash92.referent25
26	ISSY LES MOULINEAUX	Secteurs ds collèges Mandel, Matisse, La Paix et Victor Hugo Lycée Ionesco		ce.ash92.referent26
27	CLAMART 1 / VANVES	Secteurs des collèges Alain Fournier et Maison Blanche (Clamart), St Exupéry et Michelet (Vanves) Lycées Dardenne et Michelet Établissements privés Clamart	Mélanie ROUSSEL	ce.ash92.referent27
28	MALAKOFF	Secteurs des collèges Henri Wallon et Paul Bert Lycées Girard et Jean Monnet Établissements privés de Malakoff	Anne-Cécile BERTON	ce.ash92.referent28
29	BAGNEUX	Secteurs des collèges Romain Rolland, Barbusse et Joliot Curie Lycée Léonard de Vinci Établissements privé de Bagneux	Carla DANDREL	ce.ash92.referent29
30	CHATILLON / FONTENAY	Secteurs des collèges Paul Eluard et Georges Sand (Chatillon), Les Ormeaux (Fontenay) ESMS de Fontenay	Anne DERMY	ce.ash92.referent30
31	LE PLESSIS / CLAMART 2 et PRIVÉ CHATENAY / FONTENAY	Secteurs des collèges Romain Rolland et Claude-Nicolas Ledoux (Le Plessis), Les Petits Ponts (Clamart) Lycée Montesquieu ESMS de Chatenay Établissements privés de Chatenay et Fontenay	Laurence MOSTACHETTI	ce.ash92.referent31
32	BOURG-LA-REINE	Secteur du collège Evariste Galois ESMS de Bourg-La-Reine Établissements privés de Bourg la Reine	Isabelle BLINET	ce.ash92.referent32
33	ANTONY 1 / CHATENAY 1	Secteurs des collèges François Furet et Anne Franck (Antony), Thomas Mazaryk et Léonard de Vinci (Antony) Établissements privés d'Antony	Serge DUFIS	ce.ash92.referent33
34	SCEAUX / CHATENAY 2	Secteurs des collèges Marie Curie et Lakanal (Sceaux) et Pierre Brossolette (Chatenay) Lycées Lakanal, Marie Curie, Florian, Mounier, Jaurès Établissements privés de Sceaux	Emmanuelle DE MAGALHAES	ce.ash92.referent34
35	ANTONY 2	Secteurs des collèges La Fontaine, Descartes et Georges Adam Lycées Descartes et Monod ESMS d'Antony	Catherine FIORATO	ce.ash92.referent35
36	GARCHES / VAUCRESSON	EREA Jean Monnet et Toulouse Lautrec Secteur collège Yves du Manoir (Vaucresson)	Bénédicte ANDREO	ce.ash92.referent36
37	MONTROUGE	Secteur des collèges Genevoix, Haut Mesnil et Doisneau Établissements privés de Montrouge ESMS de Chatillon	Claire MAUFFRET	ce.ash92.referent37

d) L'accompagnement

Le nombre d'élèves accompagnés progresse.

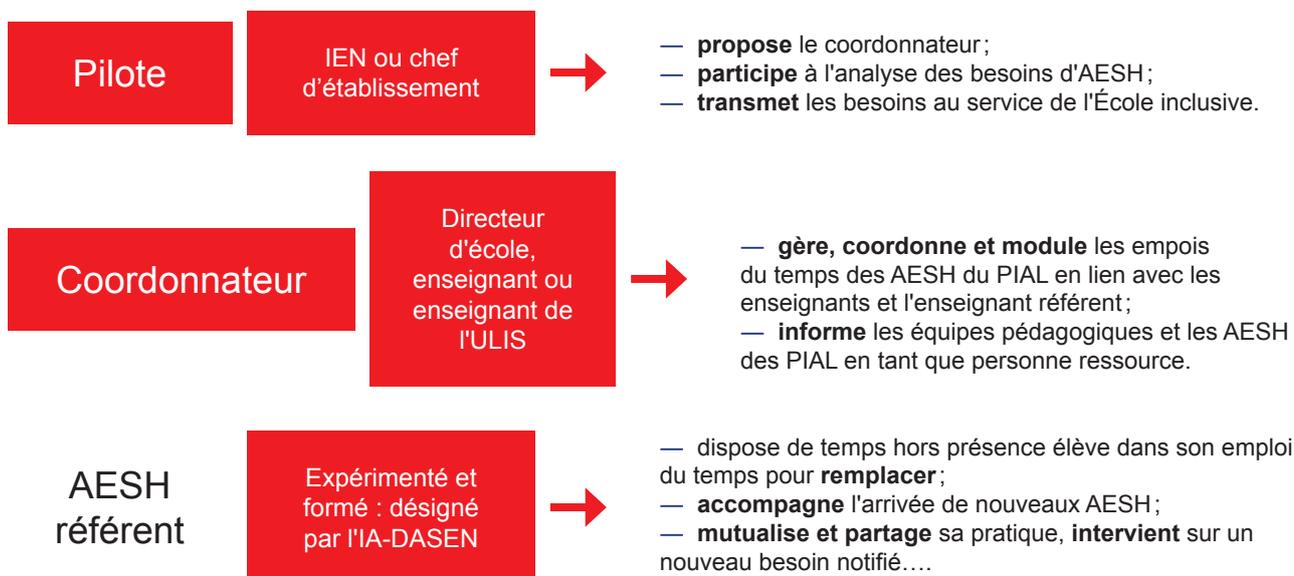
4 401 élèves ont une notification d'accompagnement
(source : enquête DGESCO au 31 décembre 2021).

LES PIAL (PÔLE INCLUSIF D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISÉ)

Dès la rentrée 2020, l'ensemble des établissements scolaires publics et privés sous contrat seront intégrés aux 48 PIAL répartis sur le département.

Le PIAL est une nouvelle forme d'organisation, dont l'objectif est de mieux répondre aux besoins évolutifs des élèves en situation de handicap et de mieux coordonner les ressources (aides humaines, matérielles, pédagogiques, éducatives...). Il permet de répondre rapidement aux notifications d'accompagnement et d'éviter les ruptures par une meilleure anticipation des recrutements des AESH.

ORGANISATION DU PIAL



PIAL	Commune / secteurs	Pilote
1	Villeneuve la Garenne secteurs Manet, Pompidou et Lycées Michel Ange et Charles Petiet	Monsieur BOCAGE, collège Manet
2	Asnières secteurs Truffaut et Voltaire et Lycée De Prony	Madame QUEYRAUD, collège Voltaire
3	Asnières secteurs Malraux Renoir et Lycée Renoir et EREA Martin L. KING	Madame SALMON, collège Auguste-Renoir
4	Gennevilliers secteurs Mocquet Pasteur	Madame BELDON, collège Pasteur
5	Gennevilliers secteur Vaillant, lycée Galilée et Privé 1 : Asnières - Bois Colombes - Colombes - la Garenne Colombes	Monsieur BOTHUA, IEN Gennevilliers
6	Clichy secteurs Jaurès et Van Gogh	Madame FEVRE, collège Van Gogh
7	Clichy secteur Jean Macé et lycées Newton et Auffray	Madame LECLÈRE, collège Jean Macé
8	Levallois secteurs Danton, Jaurès et Lycée L de Vinci	Madame PIRES, collège Danton
9	Levallois secteur Blériot et Privé 2 : Neuilly - Levallois Perret	Madame BARRAU, IEN Levallois
10	Colombes secteurs Duras et Paparemborde	Madame JEDD, Collège Duras
11	Colombes secteurs Lakanal, Moulin Joly et lycées Guy de Maupassant, Anatole France et Garamont	Monsieur BORON, Lycée Anatole France
12	Colombes secteurs Gay Lussac et JB Clément	Monsieur LODE, collège Gay Lussac
13	La Garenne Colombes secteurs Les Vallées, Champs Philippe et Lycée La Tournelle	Madame DOUKHAN, collège les Vallées
14	Bois-Colombes secteurs Camus, Mermoz et lycées Camus et Balavoine	Monsieur LHOMMEAU, collège Camus
15	Courbevoie secteurs Seurat et Renardières	Monsieur DEGORRE, collège Renardières
16	Courbevoie secteurs Pompidou, Vigny et Lycée Aubrac - Paul Lapie et Painlevé	Monsieur TEMPLIER, Collège Vigny
17	Courbevoie secteur les Bruyères et Privé 3 : Courbevoie	Monsieur POITOU - Collège les Bruyères
18	Neuilly secteurs Maurois, Pasteur, Gauthier et lycées Pasteur, La Folie Saint James et Kandinsky	Madame COUMES, IEN Clichy
19	Puteaux secteurs Maréchal Leclerc, Les Bouvets et Lycées Voilin et Agora	Madame CORREZE-ESSAYH, collège Les Bouvets
20	Nanterre secteurs République, Galois et Éluard	Madame HENNECART, collège Paul Éluard

PIAL	Commune / secteurs	Pilote
21	Nanterre secteurs les Chenevieux et Victor Hugo	Madame POURCHET, IEN Nanterre 2
22	Nanterre secteurs Perrin, Doucet et Lycées Joliot Curie, Langevin, Louise Michel et Claude Chappe	Madame PETIT, collège Doucet
23	Suresnes secteurs Jean Macé et Zola	Monsieur RABES-VALTON, collège Jean macé
24	Suresnes secteurs Sellier et Lycées Langevin et Blériot et Privé 4 : Puteaux - Suresnes - Rueil Malmaison	Madame NEVEU, IEN Suresnes
25	Rueil secteurs Pagnol, Les Martinets, La Malmaison et Lycée Eiffel	Madame DE JESUS AMARAL, IEN Rueil
26	Rueil secteurs les Bons Raisins, Dunant, Jules Verne, et lycée Richelieu	Monsieur TABIT, collège Les Bons Raisins
27	Saint-Cloud secteurs Gounod, Verharen et lycées Santos Dumont et Alexandre Dumas	Madame FOUILLARD, Lycée Santos Dumont
28	Sèvres secteur collège de Sèvres, lycée Vernant et Privé 5 : Boulogne - Sèvres	Monsieur BIAU, IEN Sèvres
29	Boulogne secteurs Landowski, Bartholdi et lycée Prévert	Madame CHABERT, collège Bartholdi
30	Boulogne secteurs Renoir, Auriol et Lycée Le Trapèze	Monsieur ADEIKALAM, collège Renoir
31	Garches, Ville d'Avray, Vaucresson et Privé 6 : Saint Cloud - Garches	Madame SANTAMARIA, collège Bergson
32	Meudon secteurs Bel Air, Rabelais et lycée Rabelais et Privé 7 : Meudon - Issy les Moulinaux	Madame BERGÉ, IEN Meudon - Chaville
33	Chaville secteur clg J. Moulin, Meudon, secteur clg Bédard et lycées pro en réseau Les Monsieur LE PERSON, lycée les côtes de Villbon	Monsieur LE PERSON, lycée les côtes de Villbon Monsieur ANSELMO, collège Matisse
34	Issy les Moulinaux secteurs Mandel et Matisse	Monsieur BUTEAU, collège Matisse
35	Issy les Moulinaux secteurs La Paix, Victor Hugo et lycée Ionesco	Monsieur GHERBI, collège Victor Hugo
36	Clamart secteurs Fournier, Petits Ponts et lycée Jacques Monod	Madame LEGRAIN, collège Fournier
37	Clamart secteur Maison Blanche, Vanves secteurs St Exupéry, Michelet et lycées Michelet et Dardenne	Madame LAKRATI, collège Saint Exupéry
38	Malakoff secteurs Wallon, Paul Bert et Privé 8 : Malakoff - Clamart	N.N
39	Fontenay aux Roses secteurs Les Ormeaux, Bourg la Reine, secteur Gallois	Monsieur AMZIANE, collège Les Ormeaux
40	Sceaux secteurs Curie, Lakanal, les lycées Lakanal, Curie et Florian et Privé 9 : Sceaux - Chatenay - Fontenay - Antony - Bourg la Reine	Olivier BOISSIÈRE, IEN Fontenay- Sceaux - Bourg La reine
41	Antony secteurs Georges Adam, Descartes et lycées Descartes et Monod	Monsieur DUBRUNFAUT, Lycée Monod
42	Antony secteurs La Fontaine, Furet et Anne Franck	Monsieur CREPIN, collège La Fontaine
43	Le Plessis-Robinson secteurs Romain Rolland, CN Ledoux et lycée Montesquieu	Madame DELAMOTTE, collège Romain Rolland
44	Chatenay Malabry secteurs Mazaryk, Brossolette, de Vinci et lycée Jean Jaurès	Madame HANRIOT, collège Brossolette
45	Montrouge secteurs Genevoix, Haut-Mesnil, Doisneau, lycées pro en réseau, Jean Monnet et Louis Girard et lycée Genevoix et Privé 10 : Montrouge - Bagneux	Madame PRINCE, IEN Montrouge - Châtillon
46	Chatillon secteurs Paul Éluard et Georges Sand	Monsieur FLORENTIN, collège Paul Éluard
47	Bagneux secteurs Barbusse, Joliot-Curie et Romain Rolland et Lycée Léonard de Vinci	Madame MARTINEAU, collège Romain rolland
48	Établissements du Plateau Gachois : Toulouse-Lautrec, Jean Monnet et Jacques Brel	Monsieur GESBERT, Lycée Toulouse Lautrec

LES ENSEIGNEMENTS ET ÉTABLISSEMENTS ADAPTÉS

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)

Dans les Hauts-de-Seine, des collèges répartis sur tout le territoire accueillent environ 700 élèves, dans des divisions limitées à 16 élèves.

La pré-orientation en 6ème de SEGPA puis l'orientation à partir de la 5ème sont proposées par l'établissement scolaire de l'élève, en accord avec sa famille. Cette proposition est examinée par la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA).

Pour les élèves en situation de handicap, c'est une commission conjointe CDOEA/CDAPH – commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées – qui étudie la proposition, puis la CDAPH décide de l'orientation des élèves.

23 % des élèves accueillis en SEGPA sont en situation de handicap et bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Au sein d'un collège inclusif, les élèves inscrits en SEGPA reçoivent des enseignements communs avec les autres élèves du collège dans le cadre du projet d'établissement. Ils bénéficient de l'intervention d'enseignants formés spécifiquement et d'un enseignement préprofessionnel dispensé dès la classe de 4ème en sus de l'enseignement général adapté.

Certaines SEGPA travaillent en réseau afin d'offrir aux élèves de 4ème et de 3ème la possibilité d'explorer plusieurs champs professionnels sur l'année.

L'établissement régional d'enseignement adapté (EREA/LEA)

Le lycée d'enseignement adapté (LEA/EREA) Martin-Luther-King est un établissement de formation professionnelle accueillant des élèves de 16 à 19 ans. L'inscription relève d'une orientation par la CDOEA.

L'EREA/LEA scolarise principalement des élèves issus de SEGPA.

Il propose plusieurs certificats d'aptitude professionnelle (CAP) : assistant technique en milieu familial et collectif, employé de vente spécialisé en alimentaire, installateur sanitaire, maintenance de bâtiments de collectivités, métiers de la mode et vêtement flou, préparation réalisation d'ouvrages électriques, réalisation chaudronnerie industrielle.

LES EREA DU PLATEAU GARCHOIS

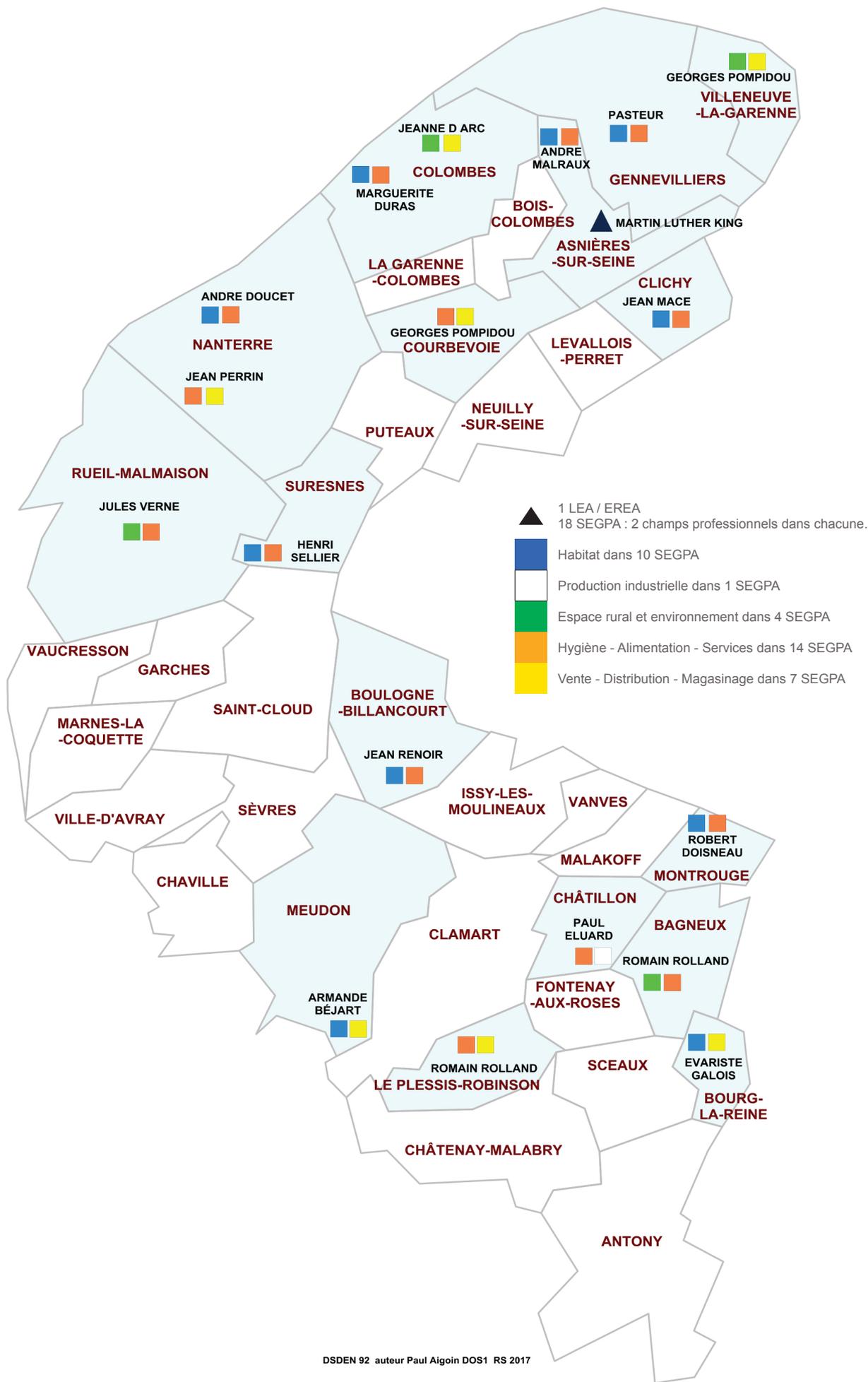
Les trois EREA du plateau garchois accueillent des élèves en situation de handicap avec des troubles des fonctions motrices ou des maladies invalidantes et des troubles du langage et des apprentissages. Ils ne relèvent pas d'une orientation par la CDOEA mais d'une orientation par la CDAPH :

- Toulouse-Lautrec à VAUCRESSON de la maternelle à la terminale ;
- Jacques-Brel à GARCHES de la maternelle à l'élémentaire ;
- Jean-Monnet à GARCHES en lycée professionnel ou préprofessionnel.

CONTACTS

Sylvain LE LOCH,
inspecteur de l'éducation nationale ASH Nord.
ce.09225401@ac-versailles.fr
01 71 14 27 69

Catherine COTONAT,
inspectrice de l'éducation nationale ASH Sud.
ce.0922546t@ac-versailles.fr
01 71 14 27 70



DSDEN 92 auteur Paul Aigoïn DOS1 RS 2017

1.4 — Plan langues vivantes

1.4.1 — Faire progresser les enfants en langues étrangères

- Poursuite du déploiement du dispositif EMILE dans les territoires.
 - Accompagnement des enseignants dans la construction du parcours de l'élève en langues vivantes dès le cycle 1.
- Développement de l'ouverture européenne avec Erasmus+.

a) Au niveau national

Oser les langues ! telle est la devise du Plan national langues vivantes décliné à partir du rapport. *Pour une meilleure maîtrise des langues étrangères, Oser dire le nouveau monde (2018)*.

Parmi les 10 actions phares,

- favoriser la régularité de l'exposition et multiplier les écoles et établissements bilingues constituent un axe fort, déployé au niveau académique et départemental :
- ménager des temps plus fréquents d'exposition, enseigner dans une langue vivante étrangère,
- favoriser l'ouverture internationale,
- renforcer l'accompagnement des enseignants pour la réussite de tous les élèves.

b) Au niveau départemental

De la maternelle au cycle 3, le dispositif EMILE (enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère), poursuit son déploiement à travers le département, recouvrant des territoires variés. Augmenter le temps d'exposition en anglais par les jeux mathématiques et l'activité physique au cycle 1, développer des compétences langagières à travers des séances de géographie ou d'EPS amenant les élèves à utiliser la langue vivante étrangère pour découvrir, organiser, catégoriser, expérimenter, résoudre des situations problèmes.



Cérémonie académique de labellisation EUROSCOL
Jeudi 7 avril 2022 au lycée René Auffray de Clichy

ZOOMS

De la maternelle au cycle 3, les écoles engagées dans les dispositifs EMILE se sont mobilisées pour collaborer autour de l'élaboration d'un livre numérique pour partager leurs projets et témoigner des mises en œuvre : portes ouvertes sur les écoles EMILE.

<https://read.bookcreator.com/FAVz2GRSVdeE4GRqdM36Wkjh7H53/yN30UmPpTMqAp1eYPqSDaQ>

Ce qui change

La dynamique de déploiement des dispositifs EMILE se poursuit :

30 écoles **10** collèges **3** lycées
engagés dans un dispositif EMILE.

6 écoles **1** collège **6** lycées **1** EREA
labellisés EUROSCOL.

+ D'INFOS

Guide pour l'enseignement en langues étrangères de l'école au lycée – Oser les langues vivantes étrangères.
<https://eduscol.education.fr/cid150069/guide-pour-enseignement-langue-vivante-etrangere.html>

1.4.2 — Les mobilités ERASMUS

a) Projet Erasmus

La DSDEN des Hauts-de-Seine, dans la dynamique du projet académique 2021-2024 et du Plan national langues vivantes, a porté un projet Erasmus+, d'une durée de deux ans, pour accompagner le déploiement des écoles EMILE et des pôles linguistiques renforcés, dans une perspective de continuité de l'enseignement de l'école au lycée.

Dans ce projet, engagé à la rentrée 2020, trois flux de mobilités ont été organisés sur l'année scolaire 2021-2022 en Espagne, Écosse et République d'Irlande.

Ce sont 111 personnels du département des Hauts-de-Seine et de l'académie de Versailles qui ont bénéficié de ces mobilités interdegrés et intercatégorielles : 2 IA-IPR, 9 inspecteurs 1^{er} degré, 7 chefs d'établissement ou adjoints, 17 conseillers pédagogiques, 1 formatrice CASNAV, 9 directeurs d'école, 27 professeurs des écoles, 1 coordonnatrice REP, 1 conseiller principal d'éducation, 31 professeurs de collège et 6 professeurs de lycée.

En amont de chaque mobilité enseignante, quelques journées de formation ont permis de créer le sentiment d'appartenance à une même communauté d'enseignants, de se mettre en projet autour d'un objet commun et de s'approprier la plateforme eTwinning (groupe eTwinning « Oser Emile et la DNL – Projet ERASMUS 2020 »).



3 trois flux de mobilités ont été organisés sur l'année scolaire 2021-2022 en Espagne, Écosse et République d'Irlande.

Afin de valoriser les compétences acquises, des Open badges « S'engager dans une expérience de mobilité » sont déclinés selon le niveau d'engagement dans le projet.



b) PFUE – Une année scolaire aux couleurs de l'Europe.

L'année scolaire 2021-2022 a été marquée par la Présidence française de l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. De la Journée européenne des langues à la Journée de l'Europe, en passant par la Semaine des langues et la Journée Franco-allemande, les occasions sont nombreuses pour inclure l'Europe dans le parcours citoyen des élèves et poser les premières bases de la citoyenneté européenne.

c) Projet eTwinning Euro Challenge 2021

Porté par la DSDEN de l'Essonne et la DSDEN des Hauts-de-Seine, ce projet eTwinning a réuni tout au long de l'année des enseignants de cycle de 2 et de cycle 3 pour collaborer autour de la réalisation d'un plateau de jeu type « jeu de l'oie européen », intégrant un ensemble de réalisations plurilingues et pluriculturelles européennes.

Véritable ouverture sur l'Europe, ce projet compte des partenaires à travers cinq pays européens : l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grèce et la Pologne.

La Semaine des langues a été l'occasion de fêter les langues à travers une rencontre en visioconférence pour jouer ensemble et réaliser un flashmob en eurovision.

<https://tube-versailles.beta.education.fr/videos/watch/9e107bff-1fd4-4ff8-b518-d7cf168551af>

Ce projet a été sélectionné par le Ministère dans le cadre de l'appel à projet « PFUE : célébrons l'Europe ».



d) Webradio : une année scolaire aux couleurs de l'Europe.

En mai 2022, enseignants, élèves et formateurs se sont réunis à l'école primaire des Bergères à Puteaux pour témoigner de leur engagement dans les projets à dimension européenne portés par le département des Hauts-de-Seine ou l'académie de Versailles.

Du CE1 à la 6^{ème}, ces enseignants de Clamart, Puteaux et Colombes, et leurs élèves, partagent les apports de ces projets et expliquent comment ils contribuent à la construction d'une citoyenneté européenne.

<https://tube-versailles.beta.education.fr/videos/watch/4b8aec8d-7fb1-4eb9-8eee-0a80b24068b1>



ZOOMS

Semaine des langues 2022

Déclinant la thématique nationale « Vivre l'Europe, s'ouvrir au monde », 26 classes du département des Hauts-de-Seine, de la maternelle au cycle 3, ont participé à l'élaboration d'une affiche académique, associant arts visuels, EMC et langues vivantes.

+ D'INFOS

Présidence française de l'Union européenne 2022 – Former les citoyens européens de demain : 2021-2022 une année scolaire européenne.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo27/MENC2118652C.htm>

1.4.3 — L'éveil aux langues : premier contact avec la diversité des langues

a) Au niveau national

Action 1 du Plan national langues vivantes, l'éveil aux langues au cycle 1 constitue le premier contact avec la diversité linguistique pour les élèves. C'est également la première étape du continuum linguistique des élèves, qui se poursuit ensuite au cycle 2.

Partie intégrante du domaine «Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions», l'éveil à la diversité linguistique recouvre deux volets : d'une part l'éveil à la pluralité des langues, et d'autre part la première découverte d'une langue singulière qui se poursuit au cycle 2.

b) Au niveau départemental

L'éveil aux langues se met progressivement en place dans les écoles maternelles du département, dès la classe de petite section, en lien avec les dispositifs de formation continue et les projets portés au niveau départemental.



FOCUS

Les sacs voyageurs plurilingues

De septembre à juin, 9 sacs ont voyagé à travers les écoles maternelles des regroupements du département des Hauts-de-Seine.

De la petite à la grande section, les élèves ont créé des liens avec les mascottes (Mr Green, Milk, Sheepy, Bonbon et les autres), rencontré les langues à travers les albums mis à disposition, chanté dans les langues d'Europe.

Dans chaque sac, un cahier retrace le parcours de ces sacs et témoigne de l'enthousiasme des élèves face à ce dispositif.

A la rentrée 2022, chaque circonscription disposera de son sac voyageur plurilingue.

+ D'INFOS

Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle.

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915455N.htm>

1.4.4 — Les sections internationales

Le département compte plusieurs sections internationales :

7 en maternelle 11 en élémentaire
12 en collège et 7 en lycées

LES SECTIONS INTERNATIONALES DANS LES HAUTS-DE-SEINE			
ALLEMAND	ANGLAIS BRITANNIQUE	ANGLAIS AMÉRICAIN	ARABE
Maternelle : La Ferrière, Courbevoie Élémentaire : Roger-Dubois, Courbevoie 2ème : Courbevoie Collège : G. de Selve, Courbevoie Lycée : J.P. Vincent, Paris	Maternelle : L. De Belle, Courbevoie Élémentaire : F. de Romet, Courbevoie L. Desbats, Courbevoie Collège : A. de Launay, Courbevoie Lycée : G. de Selve, Courbevoie Lycée : C. de Selve, Courbevoie Lycée : C. de Selve, Courbevoie	Maternelle : S. de Selve, Courbevoie Élémentaire : A. de Selve, Courbevoie Collège : Les Bénédictins, Courbevoie	Maternelle : S. de Selve, Courbevoie Élémentaire : A. de Selve, Courbevoie Collège : Les Bénédictins, Courbevoie Lycée : A. de Selve, Courbevoie
CORÉEN	JAPONAIS	PORTUGAIS	
Maternelle : Mairie, Courbevoie Élémentaire : L. de Selve, Courbevoie Collège : A. de Selve, Courbevoie Lycée : L. de Selve, Courbevoie	Maternelle : Les Bénédictins, Courbevoie Élémentaire : G. de Selve, Courbevoie Collège : G. de Selve, Courbevoie	Élémentaire : Les Citoyens, Courbevoie Collège : A. de Selve, Courbevoie Lycée : A. de Selve, Courbevoie	
CONTACTS POUR LE 1 ^{er} DEGRÉ : COURBEVOIE : sdsc@ac-versailles.fr 1 ^{er} DEGRÉ : sdsc@ac-versailles.fr BOULEVARD : sdsc@ac-versailles.fr MAINT. C.O. (C.O.) : sdsc@ac-versailles.fr (PC/ANALYSE)			



OUVERTURE D'UNE SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE AU COLLÈGE REP PAUL ELUARD DE NANTERRE.

Le public potentiel du collège Eluard relève d'une forte mixité sociale, allant de classes sociales défavorisées à des familles aisées au parcours géographique très riche. La proximité du pôle d'activité de la Défense explique la présence de familles expatriées.

Ces dernières recherchent des dispositifs linguistiques renforcés. Pour répondre à cette problématique et accéder à cette demande des familles, le réseau d'éducation du Collège Paul Eluard s'est donc engagé depuis deux années vers le renforcement de la pratique linguistique.

Dans cette dynamique, une section internationale ouvre à cette rentrée. Ce dispositif offre une qualité d'enseignement linguistique exceptionnelle ; en plus des 4H d'anglais du tronc commun, 4 heures de littérature anglaise enseignées par un professeur natif et 1.5 H d'histoire-géographie enseignée en anglais, soit 9.5H de pratique de la langue hebdomadaire.

Les tests d'entrée, composés d'une épreuve écrite évaluant les compétences de compréhension écrite essentiellement, et d'une épreuve orale visant les compétences d'expression orale ont permis de retenir 30 candidats dont deux tiers sont issus du secteur.



Le rayonnement de cette section sur l'établissement est à souligner dans plusieurs domaines. L'introduction de l'anglais dans les enseignements devient monnaie courante au collège. Parallèlement, l'élaboration d'un projet pédagogique pour la section internationale et pour les dispositifs linguistiques renforcés a conduit les équipes vers la pédagogie de projet.

Les sections internationales de Courbevoie existent dès la maternelle, initiant le parcours linguistique des élèves jusqu'au lycée. Sept langues différentes sont proposées (allemand, anglais britannique et américain, arabe, chinois, coréen, japonais), offrant ainsi une diversité linguistique remarquable. Toutes les sections du département ont participé à la Semaine des langues et ont contribué à la réalisation d'un Book creator.

<https://read.bookcreator.com/Y8oyUG9PTIguJxHbmDnbeFJMVk93/xIONdoG4R62q2loxFzGjPA>

CONTACT

Raphaëlle DELL'ACQUA,
inspectrice de l'éducation nationale en charge de la mission langues vivantes étrangères.
raphaelle.dell-acqua@ac-versailles.fr

Jacques FLODROPS
directeur académique adjoint
co pilote du groupe d'appui académique langues vivantes.
ce.ia92.iaa@ac-versailles.fr



1.5 — CASNAV et accueil ukrainiens

1.5.1 — Le CASNAV et les unités pédagogique pour les élèves allophones arrivants (UPE2A)

a) La scolarisation de l'école au lycée

Les élèves allophones nouvellement arrivés en France sont accueillis tout au long de l'année au sein des dispositifs appelés « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (UPE2A)..

EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves nouvellement arrivés sont scolarisés suite à l'affectation prononcée par les services de l'enseignement et/ou de l'éducation des mairies du département.

DANS LE SECOND DEGRÉ

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine prononce l'affectation suite au protocole de positionnement pédagogique effectué dans les centres d'information et d'orientation (CIO).

Les élèves accueillis au UPE2A sont non francophones et reçoivent un enseignement de français langue seconde et français langue de scolarisation. Leur prise en charge particulière, alternance de temps de regroupement dans le dispositif UPE2A et d'inclusion dans certaines disciplines en classe ordinaire, s'inscrit dans le temps limité d'une année scolaire avant une inclusion complète en classe ordinaire. Les élèves non scolarisés antérieurement peuvent bénéficier du dispositif durant deux années.

Les élèves sont préparés au diplôme d'études en langue française (DELFF), reconnu au niveau européen et international. Trois niveaux peuvent être présentés : A1, A2 et B1.

Le centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) est à la fois un pôle d'expertise, une instance de coopération et de médiation, un centre de ressources et de formation pour les enseignants coordinateurs des dispositifs en écoles et en établissements du second degré.

Pour le département des Hauts-de-Seine, deux formatrices et une enseignante médiatrice pour les « enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs » exercent leurs missions d'enseignement sous la responsabilité des inspectrices de l'éducation nationale en charge du CASNAV pour la conception, l'organisation et la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques de ces élèves.

Près de **2 000** élèves, venant de **85** pays différents, sont scolarisés dans les dispositifs UPE2A 1^{er} et 2nd degrés du département.

UPE2A 1^{er} degré :

36 UPE2A (dont 7 dites « itinérantes » avec des enseignants qui interviennent dans plusieurs écoles) ;

UPE2A 2nd degré : pour les élèves d'âge collège :

28 UPE2A (dont 4 UPE2A pour des élèves non scolarisés antérieurement) ;

Pour les élèves d'âge lycée :

7 UPE2A dont : 2 UPE2A LGT, 3 UPE2A LP, 2 UPE2A LPO.

DES MODULES SPÉCIFIQUES ADAPTÉS AU JEUNE D'ÂGE LYCÉE

MODAC : un module d'accueil et d'accompagnement

un module d'accueil et d'accompagnement, implanté au lycée Lucie-Aubrac de Courbevoie qui accueille de jeunes allophones, francophones, d'âge lycée, scolarisés dans leur pays d'origine dans la voie générale et qui ont besoin d'une consolidation de la langue française. Il propose une réponse ambitieuse à des jeunes, nouvellement arrivés en France, qui ont eu une rupture dans leur parcours scolaire. Il permet de renforcer les compétences de ces jeunes et de les aider à élaborer leur projet personnel dans la voie générale et technologique.

MODAP : 4 modules d'accompagnement et de pré-professionnalisation

Le MODAP accueille des jeunes allophones d'âge lycée non ou très peu scolarisés auparavant et qui ont besoin d'acquérir des savoirs fondamentaux rapidement pour s'orienter vers la voie professionnelle sans statut scolaire ou par apprentissage. Ce module dynamique s'adapte au projet d'insertion et d'orientation de chaque jeune. Il est une réponse à la situation des jeunes nouvellement arrivés en France, en situation de grande fragilité ayant besoin de se qualifier rapidement. Ces deux types de modules sont organisés en sessions dynamiques au plus près de la progression des élèves.

1.5.2 — Le département mobilisé pour l'accueil des enfants et des jeunes ukrainiens

Tous les personnels se sont investis au cours de l'année pour accueillir les élèves ukrainiens en facilitant leur intégration rapide tout en garantissant la continuité de leur parcours scolaire. Ainsi beaucoup d'entre eux ont pu suivre dans leurs établissements les cours dispensés par l'Ukraine tout en entrant dans la langue française. Pour assurer l'efficacité de cet accueil dans un contexte d'urgence, l'académie a doté chaque département de deux enseignants contractuels Ukrainiens. Ces enseignants ont apporté un soutien linguistique en donnant des cours de français.



Retrouvez le témoignage ci-dessous de Madame Krupchytska, enseignante contractuelle dans le 92.



des conditions les plus normales possibles. C'était aussi un grand soutien non seulement aux enfants mais aux professeurs de français venant d'Ukraine.

Grâce à ce soutien, moi et d'autres professeurs ukrainiens avons suivi une formation et avons pu commencer l'activité professionnelle en France ce qui est vraiment très bénéfique au regard de la situation actuelle.

J'ai eu l'honneur de travailler dans le cadre de ce dispositif et d'accompagner les élèves ukrainiens dans l'apprentissage du français. Au début, il a fallu tout organiser et mettre en place. Comme c'est un mécanisme

qui n'existait pas avant, j'ai beaucoup tâtonné. J'ai été affectée au collège Les Bouvets à Puteaux où on m'a accueillie d'une manière très chaleureuse. Je voudrais remercier M. BELBACHA, Mme BULET, M. BORREGO et surtout Mme NARCES qui a été nommée ma tutrice et qui m'a accompagnée et guidée lors de ces deux mois.

L'ordinateur portable m'a été délivré tout de suite et il y avait toujours des salles disponibles pour le travail. Avant de commencer, j'ai observé les cours de Mme NARCES. Pendant mon travail, j'ai aussi conçu des séquences pédagogiques. Elle m'a donné beaucoup de conseils pratiques, elle a partagé son expérience et m'a aidée à perfectionner mes séquences.

J'ai enseigné le français aux élèves ukrainiens du collège de mon affectation mais surtout aux élèves isolés des collèges du 92 où il n'y a pas de dispositif UPE2A.

Après avoir observé les cours de Mme NARCES, j'ai commencé à enseigner en présentiel aux élèves ukrainiens du collège Les Bouvets.

En deux semaines ces élèves ont beaucoup progressé, nous avons commencé par les bases de la langue française, l'expérience de l'enseignement dans mon pays m'a beaucoup servi mais j'ai aussi constaté que le milieu langagier est une chose miraculeuse et les progrès des élèves y sont beaucoup plus rapides.

J'ai également assisté aux cours de co-animation, pour moi, c'était une expérience totalement nouvelle et j'ai vu comment on peut parler des choses scientifiques et difficiles en utilisant un vocabulaire simple et accessible aux élèves ne parlant pas bien français. Le fait que je parle leur langue m'a permis de gagner leur confiance très rapidement et de créer un climat de classe propice aux apprentissages. J'ai également été parfois l'intermédiaire entre le collège et les parents ce qui s'est avéré très rassurant pour eux.

— Le fait que je parle leur langue m'a permis de gagner leur confiance très rapidement et de créer un climat de classe propice aux apprentissages.

Lorsque Mme Werth m'a envoyé la liste des élèves des collèges du 92, nous nous sommes réparti avec ma collègue, Mme BUNZIAK Yaryna qui travaille aussi dans le département 92, les élèves. Ce qui était difficile pour nous car il fallait comprendre le principe et avoir une bonne connaissance du système éducatif et de la division géographique et administrative du département.

Mais grâce à Mme NARCES nous avons réussi à composer nos listes d'élèves. Ensuite, il y a eu beaucoup de travail administratif, j'ai écrit des mails aux différents collèges mais j'ai eu très peu de réponses alors j'ai décidé de contacter chaque collège de ma liste par téléphone pour leur expliquer le dispositif et préciser le nombre d'élèves venant d'Ukraine. Certains établissements ont envoyé les emplois du temps des élèves mais c'était impossible de s'adapter à tous les emplois du temps.

Finalement, ayant discuté cela avec Mme NARCES, nous avons décidé de proposer un emploi du temps commun pour tous. Nous avons laissé 4 heures en présentiel pour les 6 élèves du collège Les Bouvets et nous avons proposé 14 heures en ligne pour les élèves des autres collèges. J'ai envoyé à tous les collèges mon emploi du temps et j'ai indiqué la date du début des cours en ligne.

Chaque semaine, j'envoyais les mails de rappel aux collèges pour leur dire que les cours continuaient toujours. Au total, j'ai eu une quinzaine d'élèves en ligne bien que dans ma liste il y en ait plus. Dès la première semaine de cours en ligne, j'ai repéré quelques enfants très responsables et motivés qui étaient presque toujours présents même lorsque les établissements scolaires ont fermé pour le DNB.

— Il y avait toujours quelques élèves motivés et appliqués dont les résultats étaient spectaculaires et cela me donne de l'énergie pour continuer mon parcours professionnel au sein du collège.

Pour ces élèves, les cours en ligne ont été très efficaces, en 6 semaines ils ont appris énormément, ils ont développé les savoir-faire dans l'expression et la compréhension orales et écrites allant pour certains jusqu'au niveau A2. Mais ce n'est pas le cas de tous.

Certains élèves se connectaient seulement deux ou trois fois par semaine ce qui n'était pas suffisant, d'autres étaient présents mais ils ne travaillaient pas, ne répondaient pas, ne participaient pas. Je pense que pour ces élèves les cours en présentiel seraient plus efficaces.

Et il faut aussi mentionner qu'aucun élève n'avait de caméra donc le «contact visuel», qui a son rôle important dans l'enseignement, n'était pas possible. Avec les micros il y avait aussi parfois des difficultés.

Mais heureusement il y avait toujours quelques élèves motivés et appliqués dont les résultats étaient spectaculaires et cela me donne de l'énergie pour continuer mon parcours professionnel au sein du collège.

Pour conclure, je pense que cette expérience donne des pistes de réflexion pour organiser la rentrée d'une manière plus réfléchie et plus adaptée aux besoins des élèves.

Yuliia KRUPCHYTSKA



b) Les UPE2A dans les 1^{er} et 2nd degrés

1^{er} DEGRÉ

COMMUNES	DISPOSITIFS
ANTONY	ADOLPHE-PAJEAUD
ASNIÈRES-SUR-SEINE	MICHELET A MICHELET B
BAGNEUX	HENRI-WALLON B MARCEL-CACHIN
BOIS-COLOMBES	PAUL-BERT B
BOULOGNE-BILLANCOURT	ADOLPHE-THIERS CASTÉJA
CHÂTENAY-MALABRY	26 ^e circonscription
CHAVILLE-MEUDON	15 ^e CIRCONSCRIPTION
CLAMART	17 ^e CIRCONSCRIPTION
CLICHY	JULES-FERRY A GUSTAVE EIFFEL VICTOR-HUGO A
COLOMBES	VICTOR-HUGO CHARLES-PÉGUY A MARCELIN-BERTHELOT B
Médiatrice temps partagé	SIMONE VEIL
COURBEVOIE	ALEXANDRE-DUMAS ANDRÉ-MALRAUX
GENNEVILLIERS	ANATOLE-FRANCE HENRI WALLON A
ISSY-LES-MOULINEAUX	16 ^e CIRCONSCRIPTION
LEVALLOIS-PERRET	5 ^e CIRCONSCRIPTION
MALAKOFF	PAUL-BERT
MONTRouGE	BUFFALO
NANTERRE	JULES-FERRY A PAUL-LANGEVIN JACQUES-DECOUR A PABLO-PICASSO
Médiatrice temps partagé	DSDEN / S.-VEIL (COLOMBES)
NEUILLY-SUR-SEINE	29 ^e CIRCONSCRIPTION
PUTEAUX	MARIUS-JACOTOT
RUEIL-MALMAISON	12 ^e circonscription
SAINT-CLOUD/GARCHES	3 ^e circonscription
SCEAUX	LES-BLAGIS
SURESNES	JULES-FERRY
VILLENEUVE-LA-GARENNE	JEAN-MOULIN A

 29 Dispositifs en écoles

 7 Dispositifs itinérants

 1 Médiatrice scolaire chargé de la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

CONTACTS

Sophie AVIGNON,
inspectrice de l'Éducation nationale
chargée de mission CASNAV.

sophie.avignon@ac-versailles.fr

01 71 14 27 72

Natacha HERMANN,
inspectrice de l'éducation nationale
chargée de l'information et de l'orientation..

natacha-yvette.hermann@ac-versailles.fr

01 71 14 27 74

2nd DEGRÉ

COMMUNES	DISPOSITIFS
ANTONY	CLG ANNE-FRANK CLG LA-FONTAINE
ASNIÈRES-SUR-SEINE	CLG ANDRÉ-MALRAUX LP DE PRONY CLG FRANÇOIS-TRUFFAUT NSA AUGUSTE-RENOIR
BAGNEUX	CLG HENRI-BARBUSSE LP L. DE VINCI MODAP
BOIS-COLOMBE	LP BALAVOINE MODAP
BOULOGNE-BILLANCOURT	CLG BARTHOLDI CLG JACQUELINE-AURIOL CLG JEAN-RENOIR LP E. J. MAREY
CLAMART	CLG LES-PETITS-PONTS
CLICHY	CLG JEAN-JAURÈS CLG JEAN-MACÉ LP RENÉ AUFRAY
COLOMBES	CLG GAY-LUSSAC CLG JEAN-BAPTISTE-CLÉMENT LP ANATOLE FRANCE
COURBEVOIE	CLG GEORGES-SEURAT LP AUBRAC MODAC
LA-GARENNE-COLOMBES	LP LA-TOURNELLE
GENNEVILLIERS	CLG ÉDOUARD-VAILLANT
ISSY-LES-MOULINEAUX	NSA VICTOR-HUGO
LEVALLOIS-PERRET	CLG JEAN-JAURÈS
MALAKOFF	CLG PAUL-BERT
MEUDON	CLG ARMANDE-BÉJART
MONTRouGE	CLG HAUT-MESNIL LGT MAURICE-GENEVOIX LPO JEAN-MONNET
NANTERRE	NSA PAUL-ÉLUARD CLG ÉVARISTE-GALOIS
PUTEAUX	CLG LES-BOUVETS
NEUILLY-SUR-SEINE	NSA ANDRÉ MAUROIS CLG MARÉCHAL-LECLERC LGT L'AGORA
RUEIL-MALMAISON	CLG LES-BONS-RAISINS
SAINT-CLOUD	LPO SANTOS-DUMONT
SURESNES	CLG HENRI-SELLIER
VILLENEUVE-LA-GARENNE	CLG ÉDOUARD-MANET

 CLG 25 Dispositifs en collèges

 LGT, LP, LPO 7 Dispositifs en lycées

 NSA 4 Dispositifs UPE2A en collèges pour élèves non-scolarisés antérieurement

 MODAC 1

 MODAP 4

+ D'INFOS

Sur le site internet du centre international des études pédagogiques (CIEP), une rubrique est consacrée aux diplômes d'études en langue française :

<https://www.france-education-international.fr/hub/diplomes-tests?langue=fr>

1.6 — Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Réorganisé au 1^{er} janvier 2021, le SDJES poursuit son intégration au sein de la DSDEN des Hauts-de-Seine. L'année 2021-2022, première année complète du service au sein de la DSDEN, a permis de réaliser des actions transversales avec des premiers résultats positifs en matière de continuité éducative, de développement d'une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie et d'amplification des actions de promotion des valeurs de la République et de prévention des violences sexuelles notamment.

Le Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) met en œuvre, dans le département, les politiques relatives :

- au service civique, au service national universel (SNU) et à la réserve civique ;
- à la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives ainsi qu'à la prévention des incivilités et des violences dans le sport ;
- à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis ;
- à l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'expression, de l'information, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse ;
- au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire aux différents âges de la vie.

Le SDJES est dirigé par une inspectrice de la jeunesse et des sports, conseillère de la directrice académique en matière de jeunesse, d'engagement et de sport. Il compte 21 agents dont 5 conseillers d'animation sportive et 5 conseillers d'éducation populaire et de jeunesse.

Quatre dossiers illustrent notamment la force du rapprochement entre les services de l'Education Nationale et les services en charge de la jeunesse et des sports :

Le développement du savoir rouler à vélo

Conscients des enjeux de la pratique du vélo par les jeunes générations en termes de santé, d'environnement et de sécurité, le SDJES et les conseillers pédagogiques départementaux (CPD) EPS ont saisi l'occasion des développements des plans vélos et des pistes cyclables par les communes, pour travailler collectivement et impulser la dynamique territoriale autour du savoir rouler à vélo.

Une campagne de communication a été lancée auprès des établissements scolaires et des collectivités territoriales, et des accompagnements conjoints ont pu être menés afin d'accompagner les acteurs dans le développement du dispositif.



Des formations communes à destination des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) et des professeurs des écoles ont également pu être réalisées et ont permis cette année de former près de cinquante personnels au savoir rouler à vélo.

L'USEP a également pris toute sa place dans cette action et a été soutenu pour développer le savoir rouler sur le temps périscolaire et scolaire, en complémentarité des enseignants.

En 2021, 3 territoires mettaient en place ce dispositif et 75 attestations étaient délivrées. En juin 2022, 1200 enfants ont déjà suivi les 3 modules du savoir rouler à vélo et 19 communes s'engagent dès la rentrée 2022-2023.

La montée en charge du service national universel

Le SDJES a pu compter sur une implication forte des chefs d'établissement et de leurs équipes pédagogiques. Informés régulièrement du niveau des inscriptions dans leur établissement, ils ont pu mener des actions au plus près des jeunes.

La Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine, partenaire institutionnel des politiques jeunesse, a permis, par une mise à disposition de ses moyens de communication, de toucher un plus grand nombre de familles et notamment les plus éloignés.

En parallèle, le SDJES, a mis en place des visio à destination des familles, près de 800 connexions, en complément de l'information donnée par les établissements scolaires aux familles. Des échanges directs entre les équipes en charge de l'organisation du SNU et les familles qui ont permis d'expliquer plus en détail le dispositif du service national, de lever les freins à l'inscription et d'identifier, pour les familles, les personnes ressources.

Ce lien créé dès la phase d'inscription a facilité par la suite la communication avec les familles à l'approche des séjours : affectation, convocation, départ ...

Le département des Hauts-de-Seine est ainsi passé de 103 inscrits en 2021 à 854 en 2022. Plus d'information, page 86.



Le renouvellement des projets éducatifs de territoire (PEDT) et plan mercredi

Cette année a été marquée par la phase de renouvellement des projets éducatifs de territoire et des plans mercredi pour les communes du département. Le SDJES a mis en place, en partenariat avec la ligue de l'enseignement, un accompagnement auprès des collectivités pour cette étape importante et a pu compter sur l'implication et la mobilisation fortes des inspectrices de circonscription pour porter les objectifs de la continuité éducative.

32 collectivités sur les 36 du département vont mettre en place un PEDT à la rentrée scolaire 2022-2023, et ainsi orienter les accueils de loisirs périscolaires de leur territoire vers de nouvelles ambitions éducatives. Et pour faire vivre les projets au quotidien pendant les 3 prochaines années, les collaborations des différents acteurs vont se poursuivre.

Contact : hawa.hamidou@ac-versailles.fr

La synergie des réseaux d'acteurs éducatifs

Le réseau information jeunesse (IJ) est constitué dans le département de 24 structures d'information jeunesse (SIJ) labellisées par l'Etat. Elles sont réparties sur 23 communes des Hauts-de-Seine.

Les informateurs jeunesse, sous l'égide du SDJES et du CIDJ, se réunissent 8 fois par an pour des temps d'information et d'échanges de pratiques.

L'information jeunesse vise à favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes en leur donnant l'accès à l'information et à leurs droits sur tous les sujets, aussi bien en matière d'orientation professionnelle que de vie quotidienne : santé, emploi, loisirs, logement ... Les SIJ mènent aussi des actions comme les baby-sitting dating, bourses aux projets de jeunes, le bafa citoyen ...



En 2022, une collaboration s'est mise en place avec les IEN IO et la mission de lutte contre le décrochage scolaire pour appuyer les informateurs jeunesse dans la prise en charge des jeunes en situation de décrochage scolaire. La matinée du 19 mai 2022 a été dédiée aux jeunes décrocheurs et a permis de voir les complémentarités de chacun au service de la réussite des jeunes. L'occasion également d'entamer la réflexion sur les modalités d'actions à développer afin d'accompagner au mieux les décrocheurs ainsi que leurs parents qui se présentent d'eux-mêmes sur les structures Information jeunesse ou qui sont adressés par les établissements scolaires.

Les structures information jeunesse peuvent aussi intervenir dans les établissements scolaires pour des permanences auprès des jeunes ou des interventions thématiques comme le vrai du faux sur la prévention des usages numériques, des ateliers d'aides à la recherche de stage de 3ème ...

Contact : emilie.gonzalez2@ac-versailles.fr

Les chiffres clés du SDJES

JEUNESSE/ ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

2615 enfants
bénéficiaires des Colos
apprenantes 2022

743 volontaires ayant
suivis la phase 1 du SNU

1009 dont **625**
femmes diplômés BAFA

593 organisateurs
d'accueils collectifs de
mineurs (ACM)

698 accueils
périscolaires

60 signalements ACM
reçus

VIE ASSOCIATIVE

860 volontaires service
civique dans les Hauts-de-
Seine

164 associations
agrées jeunesse
éducation populaire (JEP)

57 postes FONJEP
Jeunesse Education
Populaire

680 439 €
de subventions aux
associations (hors emploi
et crédits ANS)

Médailles JSEA délivrées
par an :

9 or, **30** argent,
90 bronze

SPORT

85 emplois sportifs
subventionnés

4104 éducateurs
sportifs déclarés

3 461 741 €
de subventions aux
équipements sportifs

42 contrôles
d'établissement d'activité
physique et sportive
(EAPS)

11 signalements Sport

18 incapacités pour des
éducateurs sportifs

40 équivalences de
diplômes étrangers
déposées

Organigramme

CHEFFE DU SDJES
Maïlys PUYGAUTHIER
Adjointe : Sonia CHABANE

MISSION SPORT

**Réglementation -Suivi des éducateurs et des EAPS -
Manifestations sportives**

Noémie LINOSSI
Marie-Nathalie MERAULT

Emploi et Formation - Aisance aquatique

Cédric BARRAS

Santé - Handicap - Savoir rouler à vélo

Lucille GUYOT

Prévention des violences - Crédits ANS

Damien SIKORA

Equipements sportifs - JOP 2024

Philippe GÉRARD
Cécile PINTO

**Médaille Jeunesse, Sport et Engagement associatif -
Subventions Agence Nationale du sport**

Mariama ALLAOUI

MISSION JEUNESSE ENGAGEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

Service civique

Ana GUSAN
Siham MARGALIT

Service national universel (SNU)

N.N.
Stéphane NINEUIL
Imelda DOVI

Accueils collectifs de mineurs (ACM)

Hawa HAMIDOU
Muriel KERGREIS

BAFA

Daniel CORDIER

Information Jeunesse - Mobilité - ALJEP

Emilie GONZALEZ

Vie associative - FDVA - FONJEP - Agrément JEP

Svetoslav STOYANOV
Fatia TELHA

CONTACT

SNU : ce.sdjes92.snu@ac-versailles.fr

Service civique : ce.sdjes92.servicecivique@ac-versailles.fr

FDVA – ALJEP - FONJEP : ce.sdjes92.jeunesse@ac-versailles.fr

ACM : ce.sdjes92.acm@ac-versailles.fr

BAFA : ce.sdjes92.bafabafd@ac-versailles.fr

Educateurs sportifs : ce.sdjes92.educateurs@ac-versailles.fr

Subvention Sport (ANS) : ce.sdjes92.ans@ac-versailles.fr

Médailles Jeunesse, Sport, Engagement Associatif : ce.sdjes92.ceremoniemedaille@ac-versailles.fr

2 — LES PRIORITÉS ACADÉMIQUES



2.1 — Priorité premier degré et continuité avec le second degré

2.1.1 — Evaluations nationales et acquisition des savoirs fondamentaux

L'essentiel

Des évaluations nationales pour :

- **faciliter la personnalisation des enseignements;**
- **permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un panorama de certaines compétences et connaissances de chaque élève;**
- **favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés au plus près des besoins de chacun;**
- **ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.**

L'entrée à l'école élémentaire, au collège et au lycée reste des moments cruciaux du parcours scolaire d'un élève.

Comme chaque année, les élèves de CP, CE1, 6ème passent des évaluations nationales en français et en mathématiques. Les élèves de seconde ont des tests de positionnement. Ces évaluations et tests permettent d'établir un meilleur diagnostic des acquis des élèves pour mieux prendre en charge leurs difficultés et mettre en évidence leurs réussites.

L'évaluation de début de CP, de CE1 2022-2023

Les compétences des élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques sont évaluées dans le courant du mois de septembre puis de nouveau lors d'un point d'étape fin janvier pour les élèves de CP. Ainsi, chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

Les évaluations nationales s'inscrivent dans la priorité donnée à l'école primaire dont l'objectif est que tous les élèves puissent maîtriser les savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui, à la fin de l'école primaire. C'est une exigence républicaine d'élévation générale du niveau et de justice sociale.

Pour les autres niveaux, au cours des premiers jours de la rentrée scolaire, des outils de positionnement sont mis à disposition des professeurs. Ces tests, courts et ponctuels, permettent de mesurer instantanément la maîtrise des compétences fondamentales et d'identifier les priorités pour chaque élève.

Calendrier

Les évaluations se déroulent du 12 au 23 septembre 2022.

Résultats 2021-2022

En début de CP :

- en français, les élèves présentent le niveau de maîtrise le plus élevé dans le domaine de la compréhension orale de phrases et de textes et le plus faible dans celui de la reconnaissance des lettres parmi des lettres et de compréhension des mots lus par l'enseignant; ce qui confirme les difficultés de maîtrise du vocabulaire
- en mathématiques, les résultats pointent des difficultés en résolution de problèmes mais un bon niveau de maîtrise de l'écriture et la lecture des nombres.

Comme cela a déjà été observé dans d'autres dispositifs d'évaluation, les écarts sont importants entre les élèves accueillis dans le secteur public hors éducation prioritaire et les élèves de REP et de REP+.

Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques où les garçons affichent de meilleurs résultats, mais de façon moins marquée qu'en début de CE1.

En CE1

On observe une réduction des écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire.

En français, les élèves rencontrent des difficultés marquées dans le domaine de la lecture à voix haute de texte et de mots, de compréhension orale et d'écriture de mots. mais ont un niveau de maîtrise élevé en compréhension de l'écrit.

En mathématiques, les élèves réussissent moins bien en résolution de problèmes. Les exercices d'addition et de soustraction sont aussi moins bien maîtrisés. Par contre, les élèves ont une maîtrise plus élevée en géométrie, lecture et écriture de nombres et calcul mental.

Les filles présentent des performances plus assurées dans les différents domaines évalués en français. Ce n'est pas le cas en mathématiques, où les garçons affichent de meilleurs résultats sauf en géométrie et en calcul mental.

L'évaluation de début de 6^e 2020-2021

L'évaluation s'adresse à tous les élèves de sixième scolarisés dans les établissements publics et privés du département. Des objectifs :

- permettre aux équipes pédagogiques, en complé-

ment des outils propres à chaque enseignant de disposer d'informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège en français et en mathématiques ;

- mettre à disposition des équipes une aide au pilotage pédagogique des réseaux écoles-collège ;
- accompagner le pilotage pédagogique des établissements en permettant aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences des élèves en début de sixième.

Le partage et l'exploitation des résultats au sein des établissements permet la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés, de trouver dans le cadre des conseils écoles-collège et en concertation avec les professeurs des écoles, des stratégies pédagogiques pour améliorer les compétences des élèves.

Les compétences évaluées

Les exercices des trois séquences proposées se réfèrent aux programmes scolaires du cycle 3. En français, les exercices et le test de fluence permettent de tester les connaissances et compétences associées au « Langage oral », à la « Lecture et compréhension de l'écrit », et à l'« Étude de la langue ». En mathématiques, l'évaluation porte sur les domaines « Nombres et calculs », « Grandeurs et mesures », « Espace et géométrie ».

Modalités

Les exercices proposés dans cette évaluation ont été conçus avec le concours des équipes mises en place par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) constituées de professeurs des écoles, de professeurs certifiés et agrégés, de formateurs et conseillers pédagogiques.

Elle se déroule en deux séquences de 60 minutes chacune (10 minutes de préparation et 50 minutes de

passation) en français comme en mathématiques. La passation se fait entièrement sur support numérique à partir d'une plateforme en ligne

Les résultats

En français, plus de huit élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées en début de sixième. En mathématiques, ils sont un peu plus de sept sur dix. Les filles confirment leurs meilleurs acquis en français.

Chaque élève bénéficie d'un retour individualisé. Les parents d'élèves sont également informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun. Dans cette optique, la compréhension de texte en français et la résolution de problème en mathématiques font l'objet d'une évaluation spécifique. Une restitution détaillée des réponses de chaque élève permettra aux enseignants et aux élèves d'évaluer leur niveau de maîtrise sur ces deux domaines. En complément, une fiche de positionnement sera distribuée aux élèves à l'issue du test de fluence.

Les évaluations nationales des élèves sont conçues pour garantir la protection des données personnelles des élèves. Les élèves pour qui des difficultés seront repérées par les évaluations seront incités à profiter du dispositif Devoirs faits. Toutes les données collectées le sont selon un protocole d'anonymisation.

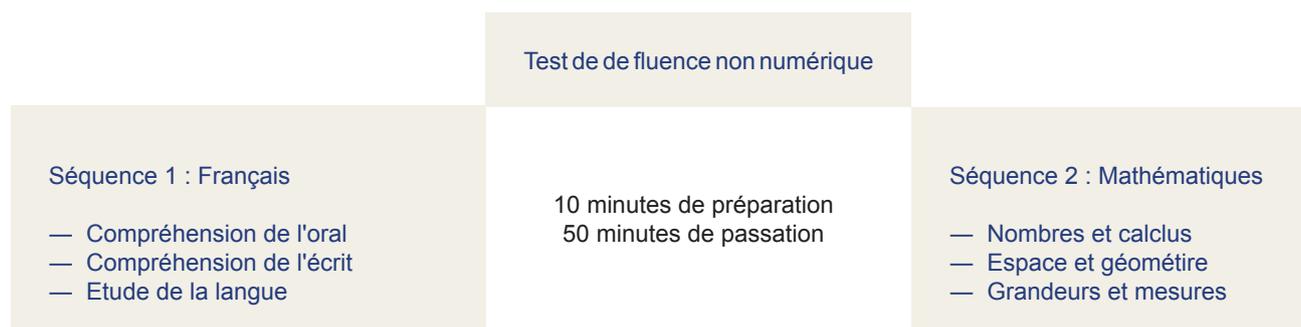
Calendrier

Cette évaluation se déroule entre le lundi 3 septembre et le vendredi 1^{er} octobre 2021.

— Pour ce qui concerne les collèges en éducation prioritaire, les résultats des élèves ont augmenté en français, réduisant ainsi l'écart avec les collèges favorisés.

EVALUATIONS CP-CE1- 6ÈME 2021-2022 : POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.education.gouv.fr/recherche/tag/evaluations>



DES ÉVALUATIONS POUR FAIRE RÉUSSIR LES ÉLÈVES

Les évaluations nationales en CP et CE1 ont été construites par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance à partir d'orientations définies par le Conseil scientifique de l'éducation nationale et la direction générale de l'enseignement scolaire, en associant des professeurs des écoles, des maîtres formateurs et des inspecteurs de l'éducation nationale. La mobilisation de l'ensemble des professeurs et des cadres dès la rentrée scolaire 2020 a été le facteur déterminant pour la réussite des évaluations.

Les analyses des résultats et les fiches-ressources pour l'accompagnement des élèves ont été également construites en prenant appui sur les travaux de professeurs et de chercheurs. Elles invitent à la mise en œuvre d'interventions pédagogiques ciblées pour conduire un accompagnement personnalisé auprès des élèves et les aider à dépasser leurs difficultés.

Eduscol : <http://acver.fr/jd6>

LOI ET BULLETIN OFFICIEL

Attendus de fin d'année et repères annuels de progression

<http://acver.fr/jcy>

+ D'INFOS

<http://acver.fr/jd5>

CONTACT

Véronique GARCIA-GILLET,
inspectrice de l'Éducation nationale
adjointe à l'IA-DASEN.
01 71 14 27 67

Véronique PAROUTY,
inspectrice d'académie,
directrice académique adjointe.
01 71 14 28 11

2.1.2 — Le plan mathématiques

- Poursuivre et amplifier le plan mathématiques dans le 1^{er} degré.
- Accompagner les enseignants au sein de petites équipes pour apporter des réponses de proximité au plus près des besoins.

a) Au niveau national

Les professeurs des écoles qui se sentent fragiles en mathématiques ont besoin d'une formation capable de les aider à renouer avec cette discipline. Cette formation doit s'articuler avec la pratique du métier, permettant ainsi aux enseignants de s'approprier des notions de didactiques des mathématiques, de la maternelle au cycle 3.

Pour les élèves, le plaisir et le désir sont des moteurs fondamentaux des apprentissages. Mais, sans effort, il n'y a pas non plus de progrès. Il faut développer le sens de l'effort chez l'élève, éviter de sous-estimer son potentiel : lui proposer un contenu ambitieux et accessible, développant ainsi une difficulté désirable mais accessible et l'encourager.

b) Au niveau départemental

La formation des référents mathématiques de circonscription (RMC) se poursuit au niveau national, académique et départemental. L'objectif est de former un sixième des enseignants de maternelle du département dans le domaine de la résolution de problème.

CE QUI CHANGE

Les formations mathématiques dans la continuité de celles proposées les années précédentes sous forme de parcours de 6h

Cycle 1

- Ranger, ordonner, mesurer,
- Composer et décomposer les nombres,
- Organiser et mettre en œuvre un défi maths

Cycle 2

- Escape game guide maths CP
- Apprendre les maths avec les échecs
- Manipuler, verbaliser, abstraire
- La résolution de problèmes
- Vers un enseignement explicite en math

Cycle 3

- Comment enseigner avec Mathador ?
- Les maths dans une école inclusive
- Manipuler, modéliser, abstraire
- Créer un laboratoire de maths

Le Plan
mathématiques
30 h

12 h
en présentiel

18 h
hybrides

- Stage de deux jours sur temps scolaire (remplacement par les BD)
- Préparation des observations croisées, des Lessons Studies...
- Observations croisées entre pairs
- Retour d'expériences, analyse de pratiques pédagogiques

- Formation en présentiel/distanciel
- Plénière de présentation de la formation,
- Visites de classes par le RMC
- Formations en constellation : retour sur les visites de classes, analyse des pratiques/productions, retour d'expériences, analyse des évaluations...
- Échanges de pratiques accompagnés par le RMC (temps d'échanges individuels, entre pairs, en conseils des maîtres/cycles, inter-groupes...)
- Conférences et apports didactiques,
- Formation à distance (m@gistère, classes virtuelles, mise en œuvre en classe...)
- Plénière bilan, mutualisation, forum...

CONTACT

Véronique GARCIA-GILLET,
inspectrice de l'Éducation nationale
adjoindte à l'IA-DASEN.
01 71 14 27 67

Véronique COQUARD,
inspectrice de l'éducation nationale en charge du groupe départemental mathématiques.
01 30 83 43 27

2.1.3 — Le plan français

- Faire évoluer l'enseignement du français par une pédagogie explicite, progressive et systématique, des apprentissages
- Accompagner les enseignants au sein de petites équipes pour apporter des réponses de proximité au plus près des besoins.
- Développer une « intelligence collective » grâce à la formation en petits groupes

a) Au niveau national

Des efforts nécessaires pour l'enseignement du français

La lecture, l'écriture et la maîtrise de la langue sont au cœur de tous les apprentissages : leur maîtrise est exigée et rayonne dans tous les champs disciplinaires, elle conditionne la réussite des élèves dans leur parcours ultérieur de formation. Plus largement, la maîtrise des éléments fondamentaux du français est nécessaire à l'expression et à l'organisation de sa pensée, à l'implication dans la vie sociale et à l'exercice de la citoyenneté, et participe à la prévention de l'illettrisme. Elle garantit ainsi l'insertion sociale et professionnelle du citoyen, et favorise l'accomplissement et l'épanouissement de la personne. La formation des enseignants doit s'articuler avec la pratique du métier, permettant ainsi aux enseignants de s'approprier des notions de didactiques du français, valides de la maternelle au cycle 3. La dernière enquête PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study)¹, conduite en 2016, a signalé que la performance globale des élèves français quatre ans après le début de l'apprentissage de la lecture baisse à chaque évaluation depuis 2001.

Pour les enseignants de chaque circonscription qui ne sont pas concernés par le Plan français, les formations françaises en 2022/2023 existent aussi sous forme de parcours de 6h dans le cadre des 18 heures de formation faisant partie des obligations de service des enseignants :

DES OBJECTIFS COMMUNS DE FORMATION

- Renforcer les apports didactiques dans les différents domaines de la maîtrise de la langue
- Alterner réflexion et pratique pédagogiques
- Répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire
- Proposer des scénarii et/ou dispositifs pédagogiques
- Faire connaître les guides et ressources à disposition des enseignants
- Intégrer les outils numériques dans l'enseignement et les apprentissages

DES PARCOURS DE FORMATION DIFFÉRENTS SELON LES CYCLES

b) Au niveau départemental

L'objectif est de former un sixième des enseignants de chaque circonscription, dans le domaine de la maîtrise de la langue : lecture et littérature, productions d'écrits, étude de la langue, compréhension.

Les enseignants de cycle 3 du département vont bénéficier de 30 heures de formation, dans un cadre renouvelé de formation continue qui promeut la réflexion collégiale et l'action partagée.

Pour cela une formation de formateurs référents français de circonscription (RFC) est organisée au niveau national, académique et départemental.

CYCLE 1

- « Un mercredi avec un auteur de littérature de jeunesse »
- Découvrir le principe alphabétique
- Parcours les sonorités de la langue

CYCLE 2

- Une conférence « un mercredi avec un auteur de littérature de jeunesse »
- Action départementale « écrire ensemble du CP au CE2 »
- Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire
- Faire de l'oral un terreau de pratiques cycle 2
- Utiliser l'ENT pour produire des écrits
- La littérature à l'école
- Un mercredi avec un auteur

CYCLE 3

- Une conférence « un mercredi avec un auteur de littérature de jeunesse »,
- Action départementale « écrire ensemble au CM1 et CM2 »
- Lire l'actualité – éducation aux médias et à l'information
- Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire - français et école inclusive - accompagner la scolarité d'un élève allophone après l'upe2a

Le Plan Français

30 h

12 h
en présentiel

- **Stage de deux jours sur temps scolaire (organisé par le département pour les moyens de remplacement)**
- **Observation des classes et échanges de pratiques accompagnés par le RFC**
- **Rencontres avec les partenaires associatifs (Lire et faire Lire, réussite éducative, médiathèque...)**

18 h
organisation hybrides

12 h de formation en présentiel/distanciel

- **Plénière de présentation de la formation (retour sur les visites de classes...)**
- **Conférences et apports didactiques, construction d'une (des) séance(s), une progression, une évaluation (objet de travail pour les groupes)**
- **Analyse des séances observées, e documents pédagogiques, de productions d'élèves**
- **Analyse des évaluations**
- **Travail en équipe(s), en autonomie (sans besoin de la présence du RFC)**
- **Retour d'expérience, bilan, mutualisation, forum...**

6 h d'échange RFC et enseignants

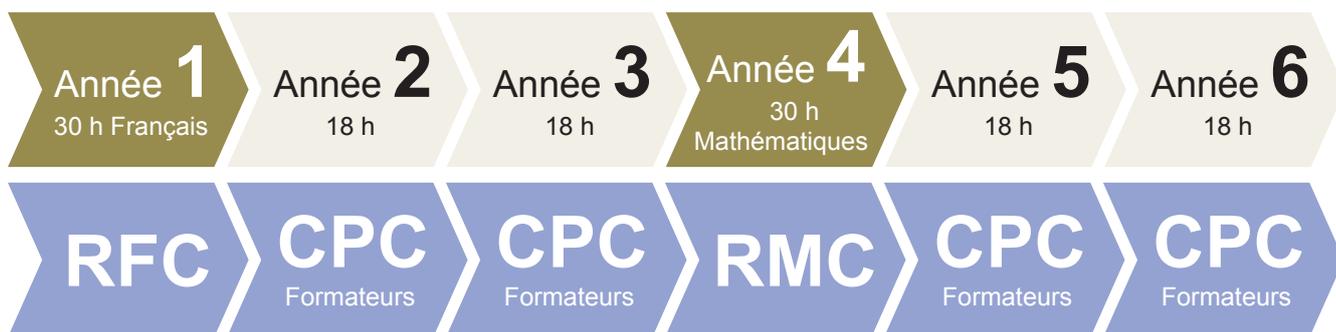
- **Temps d'échanges professionnels, individuels, entre pairs, en conseil des maîtres/cycles, inte-groupes, en forum, en classe virtuelle...**

CONTACT

Véronique GARCIA-GILLET,
inspectrice de l'Éducation nationale
adjointe à l'IA-DASEN.
01 71 14 27 67

Valérie NEVEU,
inspectrice de l'éducation nationale en charge du groupe départemental Maîtrise de la langue
01 30 83 45 55

UN PLAN PLURIANNUEL DE FORMATION



FRANÇAIS

1 heure*

- ✓ Compréhension de l'oral
- ✓ Compréhension de l'écrit
- ✓ Étude de la langue

MATHÉMATIQUES

1 heure*

- ✓ Nombres et calculs
- ✓ Grandeurs et mesures
- ✓ Espace et géométrie

* Dont 10 minutes de préparation et 50 minutes de passation



2.1.5 — Devoirs faits, une ambition pédagogique renouvelée

Le dispositif Devoirs Faits s'inscrit dans le paysage scolaire des collégiens depuis cinq ans. Mis en place pour contribuer à réduire les inégalités entre les élèves devant les attendus de l'Ecole, en matière de travail personnel, il est parvenu à se déployer aisément dans tous les établissements. Son efficacité n'est plus à démontrer.

Les enjeux aujourd'hui sont de quatre ordres qui se présentent comme autant de défis pour l'année 2022-2023 :

- s'assurer de faire profiter du dispositif tous les élèves des collèges et recueillir l'adhésion de leurs familles ;
 - rendre lisible et agile le pilotage du dispositif au sein de l'établissement pour en faire un levier de réussite et une plus-value en termes d'accompagnement des élèves ;
 - promouvoir et valoriser davantage les compétences du domaine 2 du socle commun afin de développer l'autonomie, la confiance en soi, l'initiative, la coopération, vecteurs de réussite et de bien-être ;
 - innover, expérimenter des modalités de travail toujours plus souples, adaptées aux élèves en fonction de leurs âges et de leurs besoins, en investissant la réflexion sur les espaces, les temporalités, les regroupements, les modalités d'étayage.
-
- Dans tous les cas, le dispositif place au centre l'intérêt de l'élève, sa pleine réussite et son épanouissement au sein de la structure scolaire en prenant appui sur l'expression des collégiens, acteurs de leur propre parcours. Les élèves sont en capacité d'être force de proposition pour améliorer le dispositif afin de mieux l'investir.

ACADÉMIE DE VERSAILLES
Ecole Supérieur Pédagogique

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Yvelin

SÉMINAIRE DÉPARTEMENTAL
DU 13 JUILLET 2022 DE 13H30 À 17H00
LYCÉE RICHELIEU DE RUEIL-MALMAISON

Devoirs faits au collège c'est parti!
Les devoirs à la maison, ce n'est pas toujours simple...
SE MARCHER PAS À FAIRE ses français et ses maths!
Et en plus, ce n'est pas à la maison, PERSONNE pour m'aider!
Je ne suis pas capable d'être sérieux, je fais mes exercices tout seul.
A partir de maintenant, trois fois par semaine, on fait nos devoirs au collège.
Tu es raison, moi aussi, JE VEUX Y ALLER!
Avec Devoirs Faits, on progresse de jour en jour!
Tou, est-ce que maintenant tu es COMPRENDRE ton exercice?
OUI MADAME!
Moi aussi, j'ai tout compris!

Au programme
Ouvertures par la directrice académique
Intervention de Patrick Rayou, intervenant Paris VIII
Table ronde
Témoignage de pratique
Ateliers thématiques

Devoirs faits c'est
Pour tous les collèges volontaires
Gratuit
Après les vacances de la Toussaint
En lien avec les parents
Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées avec la coordination de l'équipe éducative
Horaires fixes par l'établissement en dehors des heures de cours

Maintenant...
...on a PLUS DE TEMPS pour parler de ce que j'ai fait à l'école.

Un séminaire a été programmé le 13 juin 2022, réunissant les personnels de direction et les personnels référents du dispositif. Les apports du chercheur Patrick Rayou, de la cellule académique du bâti scolaire et des témoignages de terrain, ont permis aux acteurs d'enrichir la culture commune sur le dispositif et, plus largement, sur le travail personnel.

Des ateliers ont permis d'investir des thématiques et de croiser des points de vue, de partager des expériences. Ces traces constituent de véritables ressources regroupées dans un espace collaboratif départemental dédié aux acteurs concernés. Il s'enrichira des nouvelles contributions pour entretenir la dynamique installée dans les pratiques.

L'enveloppe des heures réservées à ce dispositif a été distribuée au cours du mois de juin de façon à permettre l'anticipation des bases d'une organisation propre à chaque établissement et à engager l'action le plus tôt possible en faveur des élèves. Le dispositif s'inscrit dans une stratégie globale de communication de façon à tirer partie de la co-éducation tout en renforçant les alliances éducatives. Ainsi, à travers le dispositif Devoirs Faits c'est un collectif qui se forme et se transforme.

+ D'INFOS

www.education.gouv.fr/cid119462/l-evaluation-des-acquis-des-eleves.html

www.education.gouv.fr/cid118686/devoirs-faits-un-temps-d-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs.html

CONTACT

Véronique PAROUTY,
inspectrice d'académie,
directrice académique adjointe.
01 71 14 28 11

Devoirs faits au collège

C'est parti !

Les devoirs à la maison, ce n'est pas toujours simple...



Avec Devoirs faits, on progresse de jour en jour !



Devoirs faits c'est

Pour tous les collégiens volontaires	Gratuit	Dès les premières semaines de la rentrée de septembre
Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées sous la coordination de l'équipe éducative	En lien avec les parents	Horaires fixés par l'établissement en dehors des heures de cours



2.2 — La voie professionnelle, les campus, l'apprentissage public

QUELQUES ACTIONS PHARES DÉPARTEMENTALES RÉALISÉES EN 2021-2022 RECONDUITES POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE PAR LA DSDEN :

- coordination de l'offre de stages 3èmes avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris,
- semaine de la voie professionnelle dans les Hauts de Seine en mars (webinaire sur les besoins en emplois dans le département ou en liens avec le Grand Paris Express,
- séminaire 3ème prépa métiers pour en faciliter la liaison avec la classe de 4ème,
- webinaire par le CFA académique et la Drieets avec des témoignages d'apprentis sur les possibles accompagnements en apprentissage).
- valorisation des métiers issus du Grand Paris Express auprès des enseignants et élèves de SEGPA du champ habitat (visite de sites, ateliers) du département.

Au campus sécurité d'Argenteuil, en décembre lors de la semaine des lycées professionnels, les élèves de la filière prévention sécurité du lycée Joliot Curie de Nanterre ont animé des ateliers pratiques auprès de collégiens. Le lycée Galilée a animé une soirée rencontre « entreprises-lycée ».

DE NOMBREUSES AUTRES ACTIONS À CONSULTER :

http://www.ac-versailles.fr/pid35005/la_voie_professionnelle.htm

29 LYCÉES, **3** EREA ET **1** INSTITUT

PRÈS DE **10 000** LYCÉENS

56 SECTIONS DE CAP **12** SECTIONS DE 3ÈME PRÉPA MÉTIER

14 FAMILLES DE MÉTIERS

2.2.1 — Les parcours mixtes

Les lycéens ont la possibilité de poursuivre toute ou partie de leur formation en apprentissage au sein d'une formation professionnelle (CAP, Bac et BTS). Pour accompagner les équipes dans l'ingénierie de formation il faut prendre attache auprès de la Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue <ce.dafpic@acversailles.fr> ou de l'IEN ET de la discipline concernée.

ZOOMS

« Mon stage de troisième »

La plateforme de bourse aux stages créée à l'initiative du gouvernement au bénéfice des élèves de troisième scolarisés dans les collèges REP+ et REP sera reconduite pour l'année scolaire 2022-2023.

monstagedetroisieme.fr

« CLEE : comité local école entreprise »

Les objectifs du CLEE sont de développer et pérenniser les partenaires locaux et de favoriser les liens entre l'éducation nationale (lycées) et le monde économique, de fédérer au sein d'un même comité les différents acteurs locaux menant des actions orientées vers la relation formation/emploi, l'information sur les secteurs économiques et professionnels, l'orientation des jeunes et l'insertion professionnelle.

Les CLEE sont subventionnés par la région. Le CLEE du bassin de Nanterre a été inauguré en février 2019. En 2022, des CLEE pourront être créés dans d'autres bassins de formation.

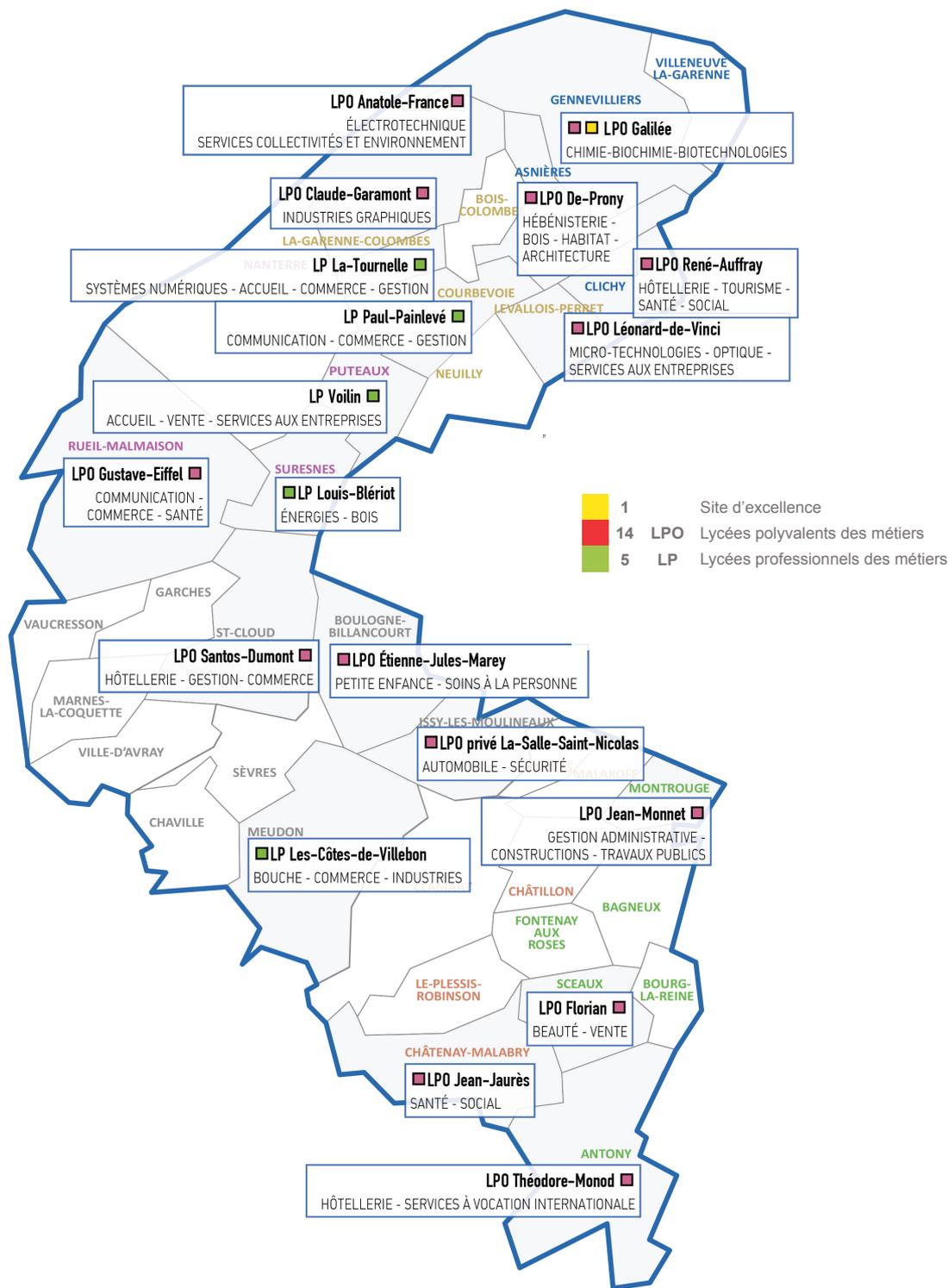
CONTACT

Karine SALEMBIER,
Chargée de mission Éducation – Économie
01 71 14 27 95

Composition des familles de métiers proposées dans les Hauts-de-Seine

2ndes familles de métiers	Bacs professionnels accessibles à partir de la première (* = implantés dans les Hauts-de-Seine)
Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre* Travaux publics Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture Menuiserie aluminium-verre Aménagement et finitions du bâtiment Ouvrages du bâtiment : métallerie
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (GATL)*	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGOrA) * Logistique * Organisation de transport de marchandises
Métiers de la relation client *	Métiers du commerce et de la vente Option A Animation et gestion de l'espace commercial (AGEC) * Métiers du commerce et de la vente Option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale (PVOC) * Métiers de l'accueil (MA) *
Métiers de la beauté et du bien-être *	Esthétique cosmétique parfumerie * Métiers de la coiffure
Métiers des industries graphiques et de la communication *	Façonnage de produits imprimés, routage * Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A productions graphiques * Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option B productions imprimées *
Métiers de l'alimentation *	Boulangier-pâtissier * Boucher-charcutier-traiteur Poissonnier-ecailler-traiteur
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment *	Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie * Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture * Technicien géomètre-topographe
Métiers de l'hôtellerie-restauration *	Cuisine * Commercialisation et services en restauration *
Métiers de l'aéronautique	Aéronautique option Avionique Aéronautique option Système Aéronautique option Structure Aviation générale
Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels	Technicien en chaudronnerie industrielle * Technicien modeleur * Fonderie Microtechniques (que CFA*) Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de production Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages Traitements des matériaux
Numérique et de la transition numérique et énergétique	Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés * Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire * Systèmes numériques option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques * Systèmes numériques option C réseaux informatiques et systèmes communicants * Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies renouvelables * Maintenance et Efficacité Énergétique * Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables
Maintenance des matériels et véhicules	Maintenance des véhicules option A voitures particulières * Maintenance des matériels option B matériels de construction et manutention * Maintenance des véhicules option C motocycles * Maintenance des matériels option A matériels agricoles Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
Agencement, menuiserie, ameublement	Étude et réalisation d'agencement * Technicien menuisier agenceur * Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Pilotage et maintenance d'installations automatisées	Maintenance des systèmes de production connectés * Pilote de ligne de production Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons Technicien de scierie

SITES D'EXCELLENCE, LYCÉES POLYVALENTS ET LYCÉES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS



CONTACT

Élise BATEL,
 inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'enseignement technique.
elise.batel@ac-versailles.fr

+ D'INFOS

Frédéric DUPUIS,
 Inspecteur Education Nationale chargé du développement des formations en territoires auprès du DAFPIC. frederic.dupuis@ac-versailles.fr

Offres de formations : cap et bacs professionnels

LES OFFRES DE FORMATIONS EN CAP ET BAC PROFESSIONNEL : RÉPARTITION PAR COMMUNE, PUIS PAR ÉTABLISSEMENT.

30 Lycées, 9 LP, 20 LPO, 1 LGT et 1 EREA offrent 217 sections de BAC PROFESSIONNEL. Ces 217 sections permettent de préparer 41 BAC PROFESSIONNELS différents répartis dans 14 branches professionnelles.

BRANCHES PROFESSIONNELLES PAR DIPLÔME

CAP	ALIMENTATION - HÔTELLERIE - RESTAURATION		BAC PRO
	AUTOMOBILE - ENGIN		
	BÂTIMENTS TRAVAUX PUBLICS		
	BOIS - AMEUBLEMENT		
	MÉTIERS DU COMMERCE-ACCUEIL		
	MATÉRIAUX : MÉTAUX - PLASTIQUES - PAPIER		
	ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE - ÉNERGIE		
	HYGIÈNE - SÉCURITÉ		
	SANTÉ - SOCIAL - SOIN		
	TEXTILE - HABILEMENT		
	GESTION-ADMINISTRATION		
	ARTS-ARTISANAT-AUDIOVISUEL		
	INDUSTRIES GRAPHIQUES		
	PRODUCTIQUE-MÉCANIQUE		
	TRANSPORT-MAGASINAGE		

ANTONY

THÉODORE-MONOD

CAP	Équipier polyvalent de commerce	BAC PRO
	Accompagnement éducatif-petite enfance	
	Assistant technique en milieu familial et collectif	
	Cuisine	
	Commercialisation et services en restauration	
	Métiers de l'accueil	
	Métiers du commerce et de la vente option A et B	
	Accompagnement, soins, services à la personne	

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Hôtellerie-restauration
Relation client

ASNIÈRES-SUR-SEINE

EREA M.-LUTHER-KING

CAP	Monteur en installations sanitaires	BAC PRO
	Électricien	
	Production et Services en Restauration (rapide, collective, cafétéria)	
	Équipier polyvalent de commerce	
	Réalisation en chaudronnerie industrielle	

DE-PRONY

CAP	Employé polyvalent de commerce	BAC PRO
	Ébéniste	
	AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)	
	Technicien d'études du bâtiment Option B assistant en architecture	
	Technicien – menuisier- agenceur	
	Étude et réalisation d'agencement	
	Métiers de l'accueil	
	Métiers du commerce et de la vente option A et B	

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Agencement, menuiserie, ameublement
Gestion administrative, transport et logistique
Études et modélisation numérique du bâtiment
Relation client

BAGNEUX

LÉONARD DE VINCI

CAP	Électricien	BAC PRO
	Agent de sécurité	
	Systèmes numériques	
	Option A : sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire	
	Systèmes numériques - Option C : Réseaux informatiques et systèmes communicants	
	Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	
	Maintenance des systèmes de production connectés	

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Transitions numérique et énergétique
Pilotage et maintenance d'installations automatisées

BOIS-COLOMBES

DANIEL-BALAVOINE  

CAP Équipier polyvalent de commerce

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client

BOULOGNE-BILLANCOURT

ÉTIENNE-JULES-MAREY   

CAP Accompagnement éducatif-petite enfance

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Photographie
Accompagnement, soins et services à la personne
Animation enfance et personnes âgées

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Gestion administrative, transport et logistique

CHÂTENAY-MALABRY

JEAN-JAURÈS    

CAP Production et Services en Restaurations (rapide, collective, cafétéria)
Électricien

Animation enfance et personnes âgées
Accompagnement, soins et services à la personne
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Transitions numérique et énergétique

CLICHY

RENÉ-AUFFRAY   

CAP Pâtissier (uniquement alternance)
Commercialisation et service en hôtel-café-restaurant
Cuisine

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Accompagnement, soins et services à la personne
Commercialisation et services en restauration

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Gestion administrative, transport et logistique
Hôtellerie-restauration

ISAAC-NEWTON-ENREA 

CAP Électricien

Systèmes numériques - Option B : audiovisuel, réseau et équipements domestiques
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Transitions numérique et énergétique

COLOMBES

ANATOLE-FRANCE    

CAP Production et Services en Restaurations (rapide, collective, cafétéria)
Assistant technique en milieu familial et collectif
Électricien

Hygiène, propreté et stérilisation
Métiers connectés de l'électricité et de ses environnements

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Transitions numérique et énergétique

CLAUDE-GARAMONT  

Artisanat et métiers d'arts – Option communication visuelle plurimédia
Façonnage de produits imprimés, routage
Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A : productions graphiques
Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option B : productions imprimées

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Industries graphiques et de la communication

COURBEVOIE

PAUL-PAINLEVÉ   

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Métiers de l'accueil
Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client

GARCHES

EREA JEAN-MONNET    

CAP Cordonnier - Bottier
Cordonnier multiservices
Équipier polyvalent de commerce

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A : productions graphiques
Métiers de la mode - vêtements
Métiers de l'accueil

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client
Industries graphiques et de la communication

GENNEVILLIERS

GALILÉE 

Plastiques et composites

BAC PRO

LA-GARENNE-COLOMBES**LA-TOURNELLE**    **CAP** Électricien

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
 Métiers de l'accueil
 Métiers du commerce et de la vente option A et B
 Systèmes numériques
 Option A : sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire
 Option C : Réseaux informatiques et systèmes communicants

**BAC
PRO****SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**

Gestion administrative, transport et logistique

Relation client

Transitions numérique et énergétique

LE-PLESSIS-ROBINSON**MONTESQUIEU**  

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités) - terminales

**BAC
PRO****LEVALLOIS-PERRET****LÉONARD-DE-VINCI**   

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
 Microtechnique
 Optique – Lunetterie

**BAC
PRO****SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**

Gestion administrative, transport et logistique

Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

MALAKOFF**LOUIS-GIRARD**   **CAP** Maintenance de véhicules automobiles - Option A : voitures particulières**BAC
PRO**

Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
 Maintenance et efficacité énergétique
 Technicien modeleur

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Maintenance des matériels et des véhicules

Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Transitions numérique et énergétique

MEUDON**LES-CÔTES-DE-VILLEBON**   **CAP** Équipier polyvalent de commerce
Commercialisation et service en hôtel-café-restaurant
Cuisine**BAC
PRO**

Boulangier-Pâtissier
 Commercialisation et service en restauration
 Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
 Métiers du commerce et de la vente option A et B
 Systèmes numériques - Option B : audiovisuel, réseau et équipement domestiques
 Systèmes numériques - Option C : Réseaux informatiques et Systèmes communicants

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Alimentation

Hôtellerie-restauration

Relation client

Transitions numérique et énergétique

MONTROUGE**JEAN-MONNET**  **CAP** Couvreur
Peintre-applicateur de revêtements
Monteur en installations thermiques
Maçon

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)

Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Technicien d'étude du bâtiment - Option A : études et économie
Interventions sur patrimoine bâti - Option A : maçonnerie**BAC
PRO****SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**

Construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Gestion administrative, transport et logistique

Études et modélisation numérique du bâtiment

NANTERRE**CLAUDE-CHAPPE**  **CAP** Électricien
Maintenance de véhicules automobiles
Option A : voitures particulières
Option C : motocycles**BAC
PRO**

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
 Systèmes numériques – Option C : Réseaux informatiques et systèmes communicants

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Maintenance des matériels et des véhicules

Transitions numérique et énergétique

F. ET I.-JOLIOT-CURIE **CAP** Agent de sécurité

Métiers de la sécurité

**BAC
PRO****LOUISE-MICHEL**  **CAP** Métiers de la mode vêtement flou

Métiers de la mode - vêtements

Métiers du commerce et de la vente option A et B

**BAC
PRO****SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**

Relation client

NEUILLY-SUR-SEINE**VASSILY-KANDINSKY** **CAP** Accompagnement éducatif-petite enfanceAccompagnement, soins et services à la personne
Esthétique - Cosmétique - Parfumerie**BAC
PRO****SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**

Beauté et bien-être

PUTEAUX**LUCIEN-VOILIN**  **CAP** Équipier polyvalent de commerce

Métiers de l'accueil

Métiers du commerce et de la vente option A et B

**BAC
PRO****SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**

Relation client

RUEIL-MALMAISON

GUSTAVE-EIFFEL   

CAP Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs

Activités)

Métiers du commerce et de la vente option A et B

Accompagnement, soins et services à la personne

**BAC
PRO**

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Relation client

Gestion administrative, transport et logistique

SAINT-CLOUD

SANTOS-DUMONT   

CAP Equipier polyvalent de commerce

Commercialisation et service en hôtel-café-restaurant

Cuisine

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs

Activités)

Métiers de l'accueil

Métiers du commerce et de la vente option A et B

Commercialisation et services en restauration

**BAC
PRO**

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Hôtellerie-restauration

Gestion administrative, transport et logistique

Relation client

SCEAUX

FLORIAN   

CAP Equipier polyvalent de commerce

Esthétique-cosmétique-parfumerie

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs

Activités)

Métiers du commerce et de la vente option A et B

**BAC
PRO**

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Beauté et bien-être

Gestion administrative, transport et logistique

Relation client

SURESNES

LOUIS-BLÉRIOT   

CAP Monteur en installations sanitaires

Électricien

Menuiserie - Fabrication de mobilier - agencement

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Technicien - menuisier - agenceur

Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables

**BAC
PRO**

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Transitions numérique et énergétique

Agencement, menuiserie, ameublement

VANVES

LOUIS-DARDENNE   

CAP Accompagnement éducatif-petite enfance

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs

Activités)

Métiers de l'accueil

Métiers du commerce et de la vente option A et B

Accompagnement, soins et services à la personne

**BAC
PRO**

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Relation client

Gestion administrative, transport et logistique

VILLENEUVE-LA-GARENNE

CHARLES-PETIET     

CAP Réparation des carrosseries

Maintenance des véhicules - Option A : voitures particulières

Construction des carrosseries

Réparations des carrosseries

Métiers du commerce et de la vente option A et B

Maintenance des matériels

- Option A : matériels de construction et de manutention

- Option B : voitures particulières

Logistique

**BAC
PRO**

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Gestion administrative, transport et logistique

Relation client

Maintenance des matériels et des véhicules

2.2.2 — Le lycée au service de la réussite pour tous

- Des parcours au plus près des envies et des besoins de chaque lycéen.
- Une offre de formation diversifiée.
- Une stratégie académique d'accompagnement déployée au plus près des acteurs.

a) Au niveau national et académique

Après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire, la session 2022 du baccalauréat témoigne de la transformation du lycée général et technologique qui s'est opérée depuis trois ans, afin d'offrir à tous les élèves la possibilité de construire un parcours de réussite qui soit en phase avec leurs goûts et leurs aspirations.

Le nouveau baccalauréat général et technologique a pour ambition de préparer les lycéens aux exigences des formations de l'enseignement supérieur :

- le contrôle continu valorise le travail régulier tout au long de l'année ;
- les épreuves de spécialités, qui se sont tenues au mois de mai dernier, développent l'expertise et l'excellence des candidats ;
- l'épreuve écrite de philosophie traduit l'exigence d'une culture académique commune permettant aux jeunes de devenir des citoyens libres et éclairés ;
- l'épreuve du Grand oral permet de s'exercer à l'argumentation et à la prise de parole en public.

b) Les épreuves écrites de spécialité

Les épreuves de spécialité du baccalauréat général et technologique, qui devaient se tenir les 14, 15 et 16 mars, ont été reportées aux 11, 12 et 13 mai afin de prendre en compte les perturbations liées au contexte sanitaire.

Afin d'offrir les meilleures conditions de préparation aux candidats, plusieurs aménagements ont été apportés :

- Tous les sujets ont été aménagés de façon à ce que chacun, selon sa spécialité, puisse disposer d'un choix de questions ou d'exercices ;
- Les deux jours précédant les épreuves ont été consacrés, dans les établissements, aux révisions des examens, les élèves de terminale n'ayant que leurs cours de spécialité ;
- Les épreuves propres à l'attestation de niveau de langue ont été annulées, à titre exceptionnel, pour cette année.

Ces aménagements permettent ainsi aux élèves de poursuivre leur préparation aux épreuves de spécialité comme à l'épreuve de philosophie et au Grand oral, sans jamais compromettre leurs chances de réussite.

+ D'INFOS

<http://acver.fr/jda>

2.2.3 — L'enseignement supérieur

- **Parcoursup : procédure plus fluide avec une navigation simplifiée sur la plateforme.**
- **Un accompagnement des candidats renforcé au plus près des territoires.**
- **Un enrichissement notable de l'offre de formation.**

LA SCOLARITÉ

Les CPGE se déroulent sur deux ans au sein des lycées. La formation alterne cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques en préparation scientifique, devoirs sur table et khôlles.

On distingue trois filières :

- les prépas littéraires ;
- les prépas scientifiques ;
- les prépas économiques et commerciales.

Accessibles sur concours, les grandes écoles requièrent un bon niveau général, de grandes capacités de travail et une solide motivation.

Dans le cadre de la procédure Parcoursup, l'admission se fait sur dossier scolaire à l'appui des éléments suivants :

- les notes de première ;
- les notes du 1^{er} trimestre ou des deux premiers trimestres de terminale ;
- les appréciations des professeurs ;
- la motivation du candidat.

a) PARCOURS SUP' dans le département

Le principe de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) permet aux candidats qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur de construire leur projet à l'aide de l'ensemble des moyens et des informations à leur disposition : deuxième professeur principal, mise en place du parcours Avenir, semaines de l'orientation, ressources de la plateforme Parcoursup (attendus, carte interactive...).

La régionalisation de l'accès en licence, pour l'Île-de-France, renforce la mobilité géographique des étudiants. L'échelle régionale est, en effet, le terrain naturel d'entrée dans l'enseignement supérieur des élèves. Cette régionalisation répond au besoin de fluidifier la mobilité naturelle des élèves et en même temps de préserver l'attractivité de toutes les universités.

L'augmentation et l'harmonisation des taux de boursiers, quels que soient les formations et les territoires, contribue à la lutte contre les inégalités.

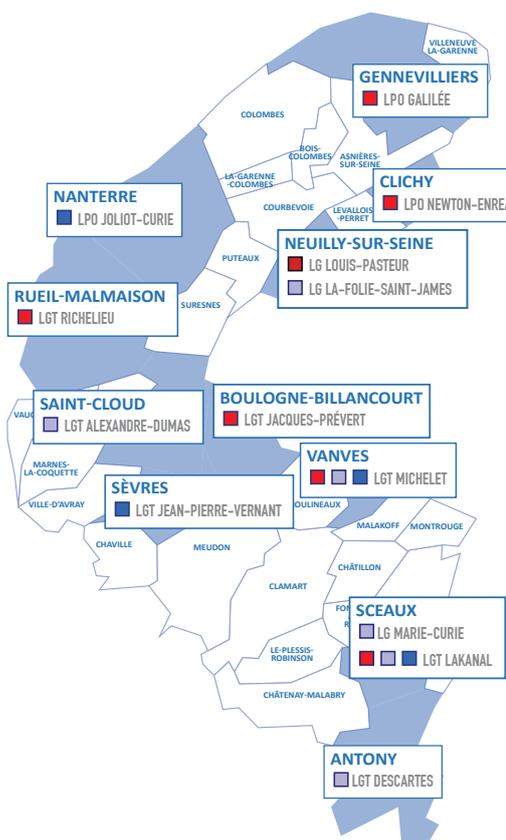
L'entrée des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et des établissements de formations au travail social (EFTS), notamment, enrichit l'offre de formations de la plateforme Parcoursup.

LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

13 lycées du département possèdent des filières CPGE.

Elles ont accueilli **2420** étudiants durant l'année scolaire **2021/2022** répartis entre domaines scientifique, littéraire ou économique.

- **7 CPGE Scientifiques**
- **6 CPGE Économiques et commerciales**
- **4 CPGE Littéraires**



SECTIONS DE TECHNICIENS

Les offres de formations post-bac en lycées et brevets de techniciens supérieurs (BTS)

Les offres par commune, puis par établissement

31 Lycées généraux, technologiques et polyvalents, 1 EREA.

83 formations dans 57 métiers.

1 496 étudiants prévus à la rentrée 2020.

ANTONY

THÉODORE-MONOD

Management commercial opérationnel
Management en hôtellerie restauration
option B

Management d'unité de production
culinaire

RENÉ-DESCARTES

Comptabilité et gestion

ASNIÈRES-SUR-SEINE

DE-PRONY

Étude et réalisation d'agencement

BAGNEUX

LÉONARD DE VINCI

Mention Complémentaire Technicien
en énergies renouvelables - option A :
énergie électrique

BOULOGNE- BILLANCOURT

JACQUES-PRÉVERT

Métiers de l'audiovisuel option gestion
de production

Métiers de l'audiovisuel option métiers
de l'image

Métiers de l'audiovisuel option métiers
du montage et de la postproduction

Métiers de l'audiovisuel option métiers
du son

Métiers de l'audiovisuel option
techniques d'ingénierie et exploitation
des équipements

ÉTIENNE-JULES-MAREY

Support à l'action managériale

Diplôme national des métiers d'art et
du design mention numérique

Formation complémentaire d'initiative
locale Section graphisme et
communication visuelle

Diplôme supérieur d'arts appliqués

Design mention graphisme

CHÂTENAY-MALABRY

EMMANUEL-MOUNIER

Management commercial opérationnel

Support à l'action managériale

Gestion de la PME

JEAN-JAURÈS

Fluides, énergies, domotique option C
domotique et bâtiments communicants

Conception et réalisation de systèmes
automatiques

Économie sociale familiale

Services et prestations des secteurs
sanitaire et social

CLICHY

ISAAC-NEWTON ENREA

Électrotechnique

Maintenance des systèmes option A
systèmes de production

Systèmes numériques option A
informatique et réseaux

Classe de mise à niveau section
de technicien supérieur hôtellerie
restauration

Mention complémentaire Organisateur
de réceptions

RENÉ-AUFFRAY

Services informatiques aux
organisations option A solutions
d'infrastructure, systèmes et réseaux
Tourisme

Management en hôtellerie restauration
option A management d'unité de
restauration

Management en hôtellerie restauration
option B management d'unité de
production culinaire

Diététique

COLOMBES

GUY-DE-MAUPASSANT

Comptabilité et gestion

Management commercial opérationnel

Métiers des services à l'environnement

CLAUDE-GARAMONT

Diplôme national des métiers d'art et
du design mention graphisme

Études de réalisation d'un projet de
communication option A : études de
réalisation de produits plurimédia

Études de réalisation d'un projet de
communication option B : études de
réalisation de produits imprimés

ANATOLE-FRANCE

COURBEVOIE

PAUL-LAPIE

Assurance

Services informatiques aux organisations option A solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux Services informatiques aux organisations

option B : solutions logicielles et applications métiers

GENNEVILLIERS

LPO-GALILÉE

Biotechnologies

Métiers de la chimie

LE-PLESSIS-ROBINSON

MONTESQUIEU

Support à l'action managériale

LEVALLOIS-PERRET

LÉONARD-DE-VINCI

Gestion de la PME

Conception et industrialisation en microtechniques

Opticien lunettier

Négociation, digitalisation de la relation client

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité

MALAKOFF

LOUIS-GIRARD

Mention complémentaire Maquettes et prototypes

MEUDON

LES-CÔTES-DE-VILLEBON

Management commercial opérationnel

MONTROUGE

MAURICE-GENEVOIX

Professions immobilières

JEAN-MONNET

Travaux publics

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : bâtiment et construction

NANTERRE

F. ET I.-JOLIOT-CURIE

Support à l'action managériale

Négociation, digitalisation de la relation client

Économie sociale familiale

LOUISE-MICHEL

Gestion de la PME

Métiers de la mode - vêtements

Diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale

PUTEAUX

AGORA

Systèmes numériques option A informatique et réseaux

RUEIL-MALMAISON

RICHELIEU

Technico-commercial

GUSTAVE-EIFFEL

Communication

SAINT-CLOUD

SANTOS-DUMONT

Comptabilité et gestion

Gestion de la PME

Commerce international

Négociation, digitalisation de la relation client

SCEAUX

FLORIAN

Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie option B : formation-marques

SÈVRES

JEAN-PIERRE-VERNANT

Comptabilité et gestion

Gestion de la PME

Commerce international

Études de réalisation d'un projet de communication option B : études de réalisation de produits imprimés

Diplôme supérieur d'arts appliqués

Design mention graphisme

Diplôme national des métiers d'art et du design mention matériaux

Diplôme de comptabilité et de gestion

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

gestion

SURESNES

PAUL-LANGEVIN

Comptabilité et gestion

Commerce international

Banque, conseiller de clientèle (particuliers)

VAUCRESSON

TOULOUSE-LAUTREC

Comptabilité et gestion

Notariat

VILLENEUVE-LA-GARENNE

CHARLES-PETIET

Conception et réalisation de carrosseries

MICHEL-ANGE

Support à l'action managériale

Négociation et digitalisation de la relation client

relation client

+ D'INFOS

Tous les renseignements sur les formations post-bac sont disponibles

sur le site de l'ONISEP dans la brochure « Après le Bac » : <http://acver.fr/jdd>

Pour en savoir plus sur les internats de

l'académie : <http://acver.fr/jdf>

2.3 — Alliances éducatives



2.3.1 — Les cités éducatives dans le département

Les Cités éducatives sont des lieux où l'action de l'Éducation nationale est particulièrement soutenue à travers des opérations renforcées au plus proche des besoins des élèves et un déploiement conséquent de moyens supplémentaires.

La clef de réussite de cette démarche réside cependant avant tout dans sa capacité à fédérer l'ensemble des acteurs du terrain (services de l'État, collectivités, associations et habitants) et à s'emparer de problématiques transversales telles que les enjeux de parentalité, de pauvreté ou de santé.

Cette meilleure organisation de l'ensemble des services permet d'obtenir le bénéfice maximal des actions locales déterminées désormais selon une stratégie commune, ambitieuse et partagée. Innover, expérimenter et ouvrir les possibles participent ainsi de la construction des cités éducatives du département.

a) L'essentiel

- Fédérer l'ensemble des acteurs de l'éducation scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Mieux coordonner les dispositifs existants afin de parvenir à des « Territoires à haute qualité éducative »
- Intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans

b) De la stratégie à l'action

Démarche partenariale à l'échelle d'un territoire, les cités éducatives s'appuient sur une alliance de l'ensemble des acteurs pour offrir aux élèves des quartiers prioritaires un cadre d'apprentissage et d'épanouissement renforcé, de l'enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.

L'action des Cités éducatives s'inscrit ainsi dans la dynamique des efforts conjoints des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations et des divers acteurs de terrain pour lutter contre les inégalités de destin.

Loin d'être une strate supplémentaire, son ambition est de rassembler et d'enrichir les dispositifs existants ainsi que d'associer l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, parents, habitants pour coordonner les

actions au service de la réussite de chaque jeune, de sa petite enfance à son insertion professionnelle et dans l'accomplissement des différents moments de son parcours.

À la rentrée de septembre 2019, 80 territoires éligibles ont été sélectionnés pour initier cette démarche en s'appuyant sur l'élaboration de stratégies territoriales ambitieuses et partagées. À l'occasion des Comités interministériels des Villes qui se sont déroulés les 29 janvier 2021 et 2022, le Gouvernement a annoncé l'extension de cette démarche des Cités éducatives à 46 nouveaux territoires puis 74 nouveaux territoires.

À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics.

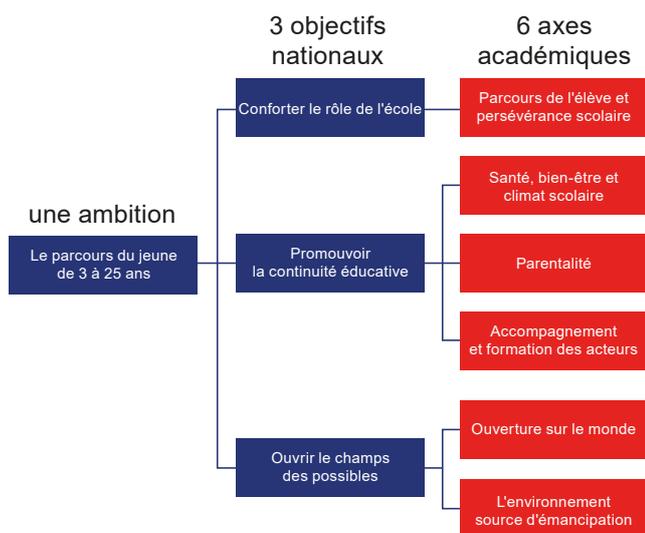
c) L'Éducation nationale s'engage

Dans le département des Hauts-de-Seine, l'Éducation nationale s'engage dans le déploiement des cités éducatives et porte une attention particulière aux ressources humaines indispensables pour conforter le rôle de l'école et organiser le pilotage. La désignation d'un principal de collège chef de file pour l'ensemble des établissements de chaque cité éducative en lien avec l'inspecteur de circonscription du territoire et le recrutement d'un chef de projet opérationnel commun aux quatre cités éducatives du département constituent des atouts pour l'accompagnement, le suivi opérationnel et la mutualisation des pratiques.

et des jeunes du territoire identifié. À chaque niveau de représentation, l'Éducation nationale, la préfecture et la ville co-pilotent le projet.

Ce maillage territorial assure à la fois une adaptation fine aux besoins locaux et une coopération effective des différents acteurs. La méthode de travail ainsi définie affermit une démarche de co-construction des actions de chaque cité éducative en pleine cohérence avec la stratégie académique et le cadre national.

Cette démarche garantit aussi la possibilité d'une objectivation croisée d'éventuels points de vigilance par les différents acteurs à travers leur prisme d'analyse propre. Déjà rassemblés sur la base d'un diagnostic commun, ils pourront ensuite identifier et mettre en œuvre des réponses innovantes et adaptées aux spécificités du territoire.



d) Pilotage et gouvernance

La gouvernance de chaque cité éducative doit permettre à chacun de sentir sa place particulière dans une stratégie collective et partagée et ainsi favoriser une mobilisation fédératrice.

Pour chaque cité éducative, une gouvernance tripartite a été instituée. Les modalités de fonctionnement sont spécifiques à chacune. Ainsi, les copilotes opérationnels de l'Éducation nationale (IEN de circonscription et chefs d'établissement) travaillent de concert avec les représentants des communes et des préfectures. Ils coordonnent également ensemble des groupes thématiques de travail intégrant de manière élargie et participative les acteurs du territoire, notamment les associations, les familles, les directeurs d'école et les jeunes eux-mêmes.

Différentes instances (comité de pilotage, comité technique et assemblée générale) permettent d'articuler les enjeux politiques et techniques et de mettre en cohérence les actions au service du parcours des enfants

LES TEMPS FORTS

5 septembre 2019 – Obtention du label national pour la cité éducative de Gennevilliers

12 décembre 2019 – Lancement de la cité éducative de Gennevilliers

6 septembre 2021 – Obtention du label national pour la cité éducative de Nanterre

21 septembre 2021 – Séminaire académique réunissant les associations de mentorat et les cités éducatives à Gennevilliers

16 décembre 2021 – Lancement de la cité éducative de Nanterre

24 février 2022 – Obtention du label national pour les cités éducatives Colombes et Villeneuve-la-Garenne

9 mars 2022 – Rencontre nationale des cités éducatives à Aubervilliers

1^{er} juillet 2022 – Lancement de la cité éducative de Colombes

7 octobre 2022 – Lancement de la cité éducative de Villeneuve-la-Garenne

Gennevilliers 2019 - 2023	Nanterre 2021 - 2024	Villeneuve-la-Garenne 2022 - 2024	Colombes 2022 - 2024
Quartiers : Luth et Fossé-de-l'Aumône	Quartiers : Parc Nord et Parc Sud	Toute la commune	Quartier : Grèves-Petit Colombes
REP+ Môquet	REP Eluard / REP+ Galois	REP Pompidou / REP Manet	REP Duras
10 écoles	11 écoles	13 écoles	9 écoles



e) DES ACTIONS AMBITIEUSES

Mise en œuvre d'actions concertées et partenariales sur le territoire

À Gennevilliers, les actions conduites s'articulent autour de quatre enjeux prioritaires :

- favoriser le bien-être ;
- réduire les inégalités ;
- personnaliser le parcours des enfants et des jeunes ;
- mettre en synergie les acteurs pour co-construire une culture éducative et citoyenne partagée.

Cela se traduit par l'augmentation des permanences des consultations psychologiques au collège et à l'espace santé jeunes de la ville, la création d'un nouveau lieu d'accueil écoute parents (LAEP), le soutien au dispositif soin et culture de l'association « La Licorne » et au déploiement de la Quinzaine de l'égalité qui s'adresse

à l'ensemble des élèves du REP+, aux familles et aux habitants de la cité éducative. Des ateliers de philosophie avec l'association SEVE seront mis en place à la rentrée 2022 sur des classes élémentaires ainsi que de nouvelles actions culturelles (semaine de la diversité, découverte des monuments nationaux « Objectif Panthéon ! », Fêtons la musique au Tamanoir), des chantiers éducatifs en lien avec la mission locale, le soutien au développement de la vie associative et sportive sur les écoles et le collège dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2024...

À Nanterre, c'est autour de quatre autres enjeux spécifiques que sont élaborés les projets :

- renforcer l'attractivité des établissements scolaires et valoriser les parcours positifs ;
- accompagner les familles dans leur entrée en coéducation en lien avec les valeurs de la République ;
- structurer une offre éducative coopérante et sur-mesure ;
- construire un territoire riche, inclusif et accessible.

Des parcours sportifs, culturels et citoyens sont mis en place sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires autour du rugby, des échecs, de l'apprentissage de langues étrangères, du théâtre Peut-on rire de tout et de la musique Création d'une fanfare. Huit groupes thématiques permettent aux différents acteurs éducatifs de construire des projets concertés pour promouvoir les réussites des jeunes nanterriennes et nanterriens, l'inclusion par le sport, l'égalité filles/garçons... Des actions autour de la prévention de la santé (Plan Vue) et du développement de l'esprit critique sont travaillées en lien avec de associations partenaires comme « Authenti'cité », « Fake Off », « Cultur'art Mundi », « D' Clique », « Les impliqués » au service de la réussite de tous les enfants et jeunes de la cité éducative de Nanterre.

À Villeneuve-la-Garenne, la cité éducative doit permettre :

- à tous les enfants d'investir pleinement l'école ainsi que les espaces éducatifs et s'y épanouir ;
- à tous les enfants et les jeunes d'être en mesure de réaliser leurs aspirations (vie, métier, passions...);
- à tous les acteurs œuvrant en direction des 0-25 ans d'agir de concert.

Auprès d'associations comme « 1000 batteurs pour la paix », « Génération Unis » ou « Olympio », la cité éducative de Villeneuve-la-Garenne permettra aux enfants et aux jeunes de pratiquer des activités artistiques sur la pause méridienne, de développer leurs compétences psychosociales au travers de séjours de cohésion et d'estime de soi, d'apporter une réponse sur le long terme aux effets psycho-sociaux de la crise sanitaire et aux problématiques liées aux réseaux sociaux. Il s'agira également de renforcer l'accompagnement au travail personnel, combattre la fracture numérique et favoriser l'accès et l'usage des outils informatiques en lien avec les associations « APSA » et « Ensemble », l'Education nationale et les services de la ville. Des actions de prévention sont également en cours d'élaboration autour de la santé (vue, hygiène dentaire, audition) et de la prévention de la délinquance. Pour ouvrir le champ des possibles, permettre aux jeunes de se projeter dans l'avenir en travaillant sur les représentations qu'ils se font du monde de l'emploi, un soutien à la création de mini entreprise, l'initiation à l'entrepreneuriat et aux méthodes d'intelligence collective.



À Colombes, les actions conduites s'articulent autour de cinq enjeux prioritaires :

- l'accès à la santé et notamment la santé mentale ;
- l'accès aux sports et à la culture en lien avec la préparation de l'accueil des jeux olympiques et paralympiques ;
- la petite enfance pour préparer l'entrée dans le monde scolaire ;
- les jeunes pour les rendre acteurs de leur orientation et de leur insertion professionnelle ;
- les liens avec les familles pour les soutenir dans leur rôle de parents.

Des actions portées par l'association « Entr'actes » dans la cadre de la santé mentale ou autour de la parentalité en lien avec le centre social et culturel du Petit-Colombes et dans le cadre du programme de réussite éducative. Des actions en direction des tous petits 0-3 ans sur la santé, la nutrition. Un travail coordonné de formation en direction des personnels des crèches sur tout ce qui a trait à l'apport de pratiques culturelles et sportives auprès des tous petits pour préparer l'entrée à l'école. Des actions de prévention et le soutien aux manifestations sportives financées au niveau du collège nouvellement labellisé « Génération 2024 ».

À l'été 2022, la réalisation d'un court-métrage participatif intergénérationnel avec les habitants pour favoriser l'accès à la culture et la découverte des métiers du cinéma. L'apprentissage du vélo en lien avec l'association « MDB », l'Education nationale et la direction des sports, prévu dès la rentrée pour accompagner les jeunes et les familles vers les mobilités douces. Un nouveau forum de l'orientation en cours d'élaboration, en partenariat avec les trois lycées de Colombes pour accompagner au mieux les collégiens dans leur poursuite d'études.

CONTACTS

N.N.,
chef de projet opérationnel,
Cités éducatives des Hauts-de-Seine.
01 71 14 28 70
06 29 70 47 89

Véronique PAROUTY,
inspectrice d'académie,
directrice académique adjointe.
01 71 14 28 11

2.3.2 — L'internat du XXI^e siècle

- Un internat construit autour d'un véritable projet pédagogique, et non un simple hébergement.
- Une promotion de projets éducatifs, sportifs et culturels au sein des internats.
- Une offre variée : internats d'excellence ou à thèmes.

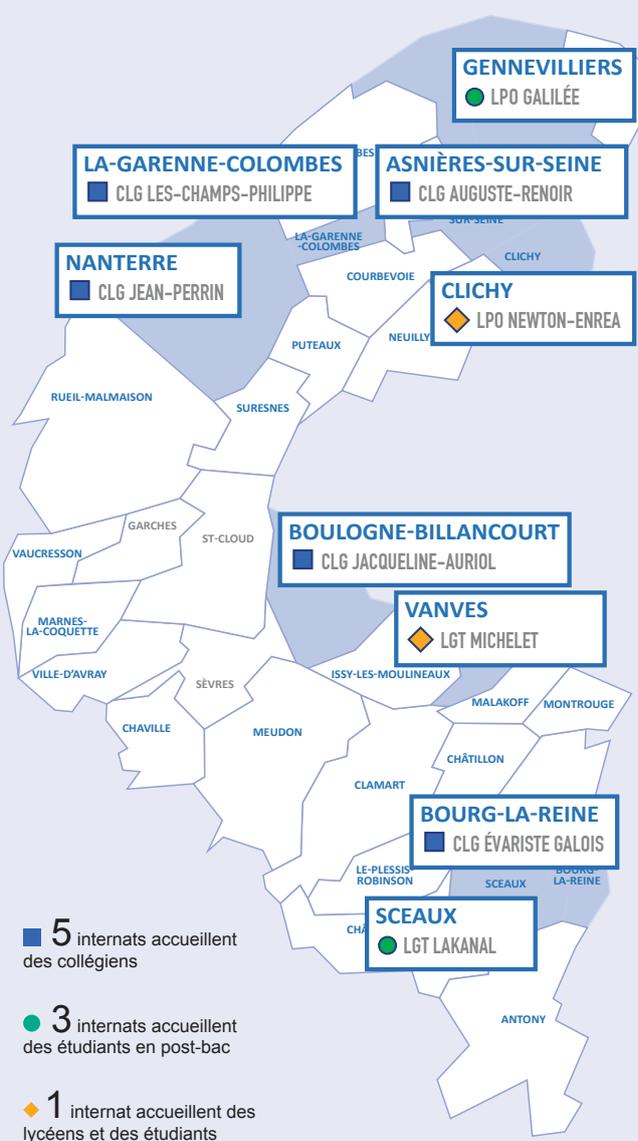
Les internats du département qui accueillent des collégiens et des lycéens s'engagent dans le plan pour « l'internat du XXI^e siècle » afin de développer leur projet pédagogique et éducatif, s'inscrire dans une logique d'innovation, d'ancrage territorial et de réseau. Les nouveaux internats, thématiques en fonction des besoins et des centres d'intérêts, vont renforcer le soutien des élèves ainsi que les échanges avec les familles pour personnaliser l'offre éducative et pédagogique.

Les internats du département s'orientent vers les nouvelles catégories suivantes, en prenant appui sur l'existant :

- Internats d'excellence pour les jeunes de l'éducation prioritaire visant une promesse de réussite scolaire grâce à une offre pédagogique ambitieuse et à un accompagnement.
- Résidences à thèmes qui, en plus de l'accompagnement personnalisé, pourront proposer un projet spécifique artistique, sportif, numérique, d'ouverture internationale, scientifique, de développement durable et biodiversité ou de métiers

L'académie et le département accompagnent les équipes dans le choix d'une catégorie pour leur futur projet d'internat, donnant ainsi l'occasion aux établissements de revisiter à court terme leur projet éducatif et pédagogique.

LES INTERNATS DANS LES HAUTS-DE-SEINE



EXEMPLE

Le collège Evariste Galois de Bourg-la-Reine a obtenu la labellisation « Internat d'excellence du XXI^e siècle » à partir d'un projet éducatif et pédagogique prenant appui sur la collaboration étroite avec les collectivités territoriales, via le programme de réussite éducative, le partenariat efficace avec le conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux dans le cadre de la classe à horaires aménagés musique et le partenariat avec le Racing club de France pour l'accueil de sportifs de haut niveau.

Ce projet se décline en trois axes :

- 1- Acquérir des connaissances et compétences à l'aide d'un accompagnement éducatif et pédagogique adapté,
- 2- Développer l'apprentissage de la vie collective grâce à des règles communes acceptées et respectées.
- 3- Favoriser "l'art de vivre au collège à travers l'éducation artistique et culturelle.

INTERNAT COLLÈGE JEAN PERRIN NANTERRE, LABORATOIRE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF

L'internat du collège Jean PERRIN de Nanterre accueille 30 élèves (15 filles et 15 garçons) recrutés selon les critères de la circulaire académique des procédures d'affectation des élèves en internat pré-baccalauréat.

La spécificité de cet internat est d'accueillir également des élèves de la section basket-ball, douze cette année, apportant une coloration et une dynamique particulière qui constitue l'ADN de l'établissement. Véritable laboratoire pédagogique et éducatif, l'internat a bénéficié cette année d'une réflexion et d'une synergie commune des équipes dans le cadre de la labélisation comme internat d'excellence.

Une vision systémique de la prise en charge des élèves a été construite :

- la création d'un parcours personnalisé comprenant un accompagnement pédagogique renforcé avec notamment des créneaux Devoirs Faits spécifiques
- des actions en faveur du développement de l'autonomie et de la confiance en soi en lien avec les partenaires locaux.
- une ouverture culturelle et sportive ambitieuse.

CONTACTS

Marie-Christine RIVET,
conseillère technique établissements et vie scolaire.
01 71 14 27 76

2.3.3 — Les réseaux d'éducation prioritaire

— Le département comprend depuis la rentrée scolaire 2015-2016 : 18 REP (réseaux d'éducation prioritaire) et 2 REP+ (réseaux d'éducation prioritaire renforcés). Ces dispositifs s'articulent avec le contrat de ville. Un réseau comprend un collège, les écoles maternelles et élémentaires du secteur. Il est copiloté par le principal du collège, l'IEN de la circonscription du 1^{er} degré et le coordonnateur de réseau, et pour les REP+ par les IA-IPR référents.

— Les REP regroupent les collèges et les écoles rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors éducation prioritaire. Les REP + concernent les quartiers ou les secteurs isolés qui connaissent les plus grandes concentrations de difficultés de territoire.



Le réseau met en relation l'ensemble des personnes, enseignants, équipes pédagogiques, personnels de direction au sein de l'institution pour agir ensemble et concourir à favoriser la réussite de « tous les élèves ».

Le réseau est instauré en éducation prioritaire en tant que dispositif participant au développement du travail collectif, favorisant la construction et la réflexion des pratiques pédagogiques, et cela dans le but de répondre aux besoins des élèves.

Une volonté commune de personnes, d'une dynamique collective, d'un engagement collectif de professionnels qui se manifeste à deux instances complémentaires :

— le comité de pilotage qui rassemble l'éducation nationale et ses partenaires : collectivités territoriales, politique de la ville, ainsi que la diversité des partenaires avec lesquels le réseau est amené à travailler. Il s'agit d'une instance d'impulsion et de suivi de la politique éducative globale du projet de réseau au sein du territoire dans lequel il est inscrit : la cohérence et la complémentarité avec les apprentissages de l'offre périscolaire (dans et hors l'école) et dans le cadre du projet éducatif territorial, les modalités de coopération avec le programme de réussite éducative et avec les services sociaux et de santé, les actions communes menées vers les parents;

— le conseil école-collège qui organise le travail sur les continuités pédagogiques, les apprentissages et la prise en charge des élèves en lien étroit avec les orientations du référentiel de l'éducation prioritaire. Le conseil école-collège est l'espace local stratégique pour mettre en œuvre et suivre la refondation pédagogique de l'éducation prioritaire. Il permet d'organiser et de suivre la mise en œuvre des priorités pédagogiques du réseau, la prévention du décrochage scolaire, le travail en équipe, les besoins en formation et les modalités d'accompagnement.

a) Réseaux - pilotes des réseaux - coordinatrices et coordinateurs de l'éducation prioritaire

RÉSEAUX		PILOTES DES RÉSEAUX EN 2022/2023	
		Principal.e	IEN
ASNIÈRES	ANDRÉ-MALRAUX	Stéphanie JOUET	Nathalie CHALCOU
COLOMBES	JEAN-BAPTISTE-CLÉMENT	Yannick SANTERRE	Estelle BARREYRE
BAGNEUX	HENRI-BARBUSSE	Jean CREPET	Jannick CAILLABET
	JOLIOT-CURIE	Pierre-Olivier BONTANT	
	ROMAIN-ROLLAND	Evelyne MARTINEAU	
CLAMART	LES-PETITS-PONTS	Annie CONSIGNY	Frédérique EBERLÉ
CHÂTENAY-MALABRY	LÉONARD-DE-VINCI	Bernadette ROSIN	Anne-Laure ZIMMERMANN
	THOMAS-MASARYK	Xavier KERN	
COLOMBES	MARGUERITE-DURAS	Saadia JEDD	Estelle BARREYRE
	MOULIN-JOLY	Olivier LECOQ	
CLICHY	JEAN-JAURÈS	Jean-Marc SABIANI	Magali COUMES
GENNEVILLIERS	ÉDOUARD-VAILLANT	Christiane FERRER	Alexandre BOTHUA
	GUY-MÔQUET (REP+)	Pierre PERINETTI	
NANTERRE	RÉPUBLIQUE	César GOMES ALVES	Claire DEBET
	PAUL-ÉLUARD	Anne HENNECART	
	VICTOR-HUGO	Sophie VERBRUGGHE	Christelle POURCHET
	ANDRÉ-DOUCET	Pascale PETIT	
VILLENEUVE	ÉVARISTE-GALOIS (REP+)	Belkacem OUCHEN	Claire DEBET
	ÉDOUARD-MANET	Alain BOCAGE	
	GEORGES-POMPIDOU	Nicolas DOUARD	

b) Les contrats de ville

(Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine)

Le contrat de ville constitue le cadre de mise en œuvre de la politique de la ville.

Élaboré pour la période 2015/2020, il permet de formaliser les engagements pris par l'État, les collectivités territoriales et les autres partenaires de la politique de la ville au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Il s'appuie sur un diagnostic permettant de prendre en compte les spécificités et les besoins des habitants sur le territoire, il repose sur trois piliers : le pilier cohésion sociale, le pilier économique et le pilier développement urbain.

La rectrice est cosignataire de ces contrats. Il s'agit pour l'éducation nationale de permettre la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville où se concentrent des poches de pauvreté.

Les engagements de l'institution portent notamment sur le développement des dispositifs « scolarisation des moins de trois ans », « devoirs faits », la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire, le renforcement d'actions autour de la parentalité sont également des priorités

À NOTER

Dans les Hauts-de-Seine, 9 communes font partie de la géographie prioritaire politique de la ville : Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Châtenay-Malabry, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Nanterre, et Villeneuve-la-Garenne.

Le département comprend 21 quartiers situés dans les communes de la géographie prioritaire.

2.4 — École inclusive dans les Hauts-de-Seine

2.4.1 — Offrir une scolarisation inclusive aux élèves en situation de handicap

Une école pleinement inclusive doit permettre de scolariser tous les élèves et en particulier les élèves à besoins éducatifs particuliers. Dans ce cadre, la scolarisation des élèves en situation de handicap, pour laquelle un effort constant est faite depuis plusieurs années et en particulier depuis la rentrée 2019 vous est présentée dans le focus page 20.

2.4.2 — Le CASNAV et les unités pédagogique pour les élèves allophones arrivants (UPE2A)

Les élèves allophones nouvellement arrivés en France sont accueillis tout au long de l'année au sein des dispositifs appelés « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (UPE2A). En focus page 38, le témoignage d'une enseignante contractuelle ukrainienne souligne la mobilisation pour l'accueil des enfants et jeunes ukrainiens afin de garantir la continuité de leur parcours scolaire.

2.4.3 — Les dispositifs relais

L'OBJECTIF

L'objectif d'un dispositif relais est de créer les conditions favorables d'un retour réussi dans l'établissement d'origine ou éventuellement dans un nouvel établissement (formation de droit commun). En effet, il permet une démarche de réinvestissement dans les apprentissages, en favorisant la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que l'appropriation des règles de la vie sociale et scolaire.

Le dispositif relais s'adresse essentiellement aux élèves de 5^e, 4^e et 3^e (exceptionnellement aux élèves de 6^e) en rejet des institutions et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié, problèmes de comportement aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements successifs, mais aussi extrême passivité dans les apprentissages.

Une équipe pédagogique et éducative composée d'un coordonnateur, d'enseignants, d'un assistant d'éducation et quelquefois d'un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) prennent en charge 8 à 12 jeunes durant des sessions de huit à neuf semaines (sauf pour les dispositifs spécifiques).

Le conseil départemental des Hauts-de-Seine, la Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine, la protection judiciaire de la jeunesse mais aussi certaines communes et associations sont autant de partenaires qui permettent une prise en charge adaptée et personnalisée des jeunes qui intègrent ce dispositif.

■ 7 classes relais
■ 2 dispositifs spécifiques



ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS RELAIS

L'expérimentation menée depuis deux ans se poursuit au collège Anne Frank à Anthony pour le bassin d'Antony, et au collège Pasteur à Gennevilliers pour le bassin de Gennevilliers. Durant les deux années de crise sanitaire, le fonctionnement ordinaire de certains dispositifs n'a pu être maintenu. Cependant, l'accueil des élèves en risque de décrochage scolaire a pu être organisé selon une organisation alternative, dans l'esprit du travail mené dans les deux sites expérimentaux. Grâce à la mobilisation des coordonnateurs qui se sont mis au service des équipes éducatives des établissements de leur territoire, les élèves les plus fragilisés ont pu être accompagnés au sein de leur établissement d'affectation. Dans le cadre du plan de lutte contre les violences et le harcèlement scolaires (cf. Circulaire 2019-122 du 3-9-2019), une réflexion va être engagée durant l'année 2021-2022, dans l'objectif d'une revitalisation du réseau des dispositifs relais du département.

7 Collèges de rattachement et coordonnateurs

Virginie LELOUP

COLLÈGE PASTEUR GENNEVILLIERS

Lahachmi MECHKOUK

COLLÈGE G. POMPIDOU VILLENEUVE-LA-GARENNE

COLLÈGE MARCEL PAGNOL RUEIL-MALMAISON

VILLAGE ÉDUCATIF SAINT-PHILIPPE APPRENTIS
D'AUTEUIL MEUDON

COLLÈGE ROMAIN ROLLAND BAGNEUX

COLLÈGE MAZARYK CHÂTENAY-MALABRY

COLLÈGE ANNE FRANK ANTONY

2 Dispositifs relais destinés à un public spécifique

Dispositif de retour à la scolarité (DRS)

COLLÈGE JEAN-PERRIN NANTERRE

Mickael BULAYIMA

Recrutement à l'année selon des modalités spécifiques

Dispositif de soutien et « Mesure de remobilisation »

COLLÈGE VOLTAIRE ASNIÈRES-SUR-SEINE

Pascale TORTEL

Recrutement sur les collèges d'ASNIÈRES-SUR-SEINE,
dans le cadre du programme de Réussite Éducative.

+ D'INFOS

Sur le site internet Éduscol :

<http://acver.fr/jdj>

CONTACT

Marie-Christine RIVET,
conseillère technique établissements et vie scolaire.
01 71 14 27 76

Véronique PAROUTY,
directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale.
01 71 14 27 11

2.4.4 — La prévention du décrochage scolaire

a) La persévérance scolaire : l'accrochage scolaire

La semaine de la persévérance a lieu chaque année au cours du mois d'avril. Elle constitue un temps fort qui permet de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative aux signes, même ténus, de décrochage scolaire.

La semaine de la persévérance scolaire offre l'occasion de rappeler l'importance de la motivation, de la confiance en soi, dans la scolarité d'un élève. L'ensemble de la communauté éducative est ainsi mobilisée pour prévenir le décrochage. Dans un monde en mouvement, complexe et marqué par l'incertitude, le lien de solidarité, l'attention portée à chaque élève constituent un enjeu collectif, une responsabilité partagée. Pleins d'ambition, remplis d'énergie et riches de créativité, les élèves démontrent la richesse de leur potentiel.

Pourtant, vulnérables sont aussi les élèves qui ont besoin d'écoute, de bienveillance, de reconnaissance. La thématique retenue par l'académie en 2022 portait sur l'accrochage scolaire. La prévention du risque se joue dès les premiers signes. Cette semaine offrait l'occasion de réfléchir ensemble sur l'environnement scolaire favorisant le bien-être des élèves et leur scolarité.

Que tous les acteurs qui ont participé soient remerciés pour la richesse des expériences qu'ils ont partagées, la finesse de leurs analyses, la créativité des réponses qu'il faut parfois savoir inventer pour faire de l'École un vecteur de plein épanouissement. Au cours de la semaine, ouverte par une flashmob et un orchestre corporel visant à réveiller les corps après la crise sanitaire et à restaurer le lien social autour d'un projet de cohésion, plusieurs temps ont structuré ce séminaire d'ampleur. D'abord, ce furent des interventions de spécialistes des questions de climat scolaire, de l'adolescence et des diverses formes de vulnérabilité sans omettre les actions de prévention des addictions et de leurs effets néfastes. Ensuite, d'autres moments ont été consacrés à des échanges réflexifs en ateliers thématiques autour des conseils de classe, des formes d'inclusion et d'adaptation mais aussi de l'impact de l'organisation des espaces sur l'engagement des élèves.

Enfin, des tables rondes ont clos cette semaine, animées par un proviseur donnant la parole à des enseignants de la maternelle au post-bac, passant de l'univers de l'internat au cœur des pratiques de classe sans omettre des témoignages de parcours singuliers d'anciens élèves, retraçant des trajectoires erratiques de décrochage et de découragement à de formidables réussites forgées avec persévérance et optimisme. Toutes les séances ont été enregistrées et parfois filmées. Elles sont déposées sur un espace tribu dédié aux personnels des collèges, des lycées et des écoles qui souhaitent s'enrichir, s'ouvrir à des questionnements qui conditionnent la réussite et le plein épanouissement de tous les jeunes.

Chacun peut déjà prendre rendez-vous pour participer à la semaine de la persévérance de la session 2023 en sachant que la persévérance commence dès le premier jour de la rentrée scolaire et se construit à bas bruit au cœur de la classe, jour après jour.



Direction Académique
de l'Éducation Nationale
de Versailles

SEMAINE DE LA
PER
SÉV
ÉRA
NCE
SCOLAIRE

Accrochez vous ! en vous inscrivant aux ateliers sur Ariane

du 11 au 15 avril 2022

10ème édition : l'accrochage scolaire

@Perseverance092
#SPS2022

TOUS MOBILISÉS POUR VAINCRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Pour créer en collectif et développer le sentiment d'appartenance, trois activités d'accroche ont été proposées autour de la valorisation de l'esprit de groupe, de la créativité et de l'implication :

- ouvrir le pas avec la flashmob ;
- d'aller les corps avec l'orchestre corporel ;
- partager un bouquet de talents de élèves.



CONTACT

Véronique PAROUTY,
directrice académique adjointe
des services de l'Éducation nationale.
01 71 14 27 11

b) Les réseaux « formation qualification emploi » (FOQUALE) : une seconde chance pour les jeunes en situation de décrochage.

Réseaux rassemblant les établissements et dispositifs relevant de l'éducation nationale et susceptibles d'accueillir les jeunes en voie de décrochage.

Présents dans chaque bassin et pilotés par un chef d'établissement.

Mise en place de mesures de prévention, d'accompagnement et de remédiation au sein de l'éducation nationale. Valorisation, meilleure lisibilité et mutualisation des expériences réussies.

BASSINS	Chefs d'établissement responsable du réseau FOQUALE			
GENNEVILLIERS	M. MAREC Proviseur adjoint LPO Charles Petiet	65 Boulevard Galliéni - BP 26 92391 Villeneuve-la-Garenne	01 41 47 40 00	ce.0922277A@ac-versailles.fr
NEUILLY-SUR-SEINE	Mme LECOMTE Proviseure LP Anatole France	130 Boulevard de Valmy 92700 Colombes	01 47 80 07 58	ce.0921229L@ac-versailles.fr
NANTERRE	M. LAINE Proviseur LP Voilin	26 Rue Lucien Voilin, 92800 Puteaux	01 55 23 00 00	ce.0920171L@ac-versailles.fr
BOULOGNE-BILLANCOURT	M. BENZEMRA Proviseur LPO Étienne Jules Marey	154 rue de Sully 92100 Boulogne-Billancourt	01 46 05 01 26	ce.0922801v@ac-versailles.fr
VANVES	M. LAURENT Proviseur LPO Jean Jaurès	280 av Jean Jaurès 92291 Châtenay-Malabry	01 40 83 40 00	ce.0920163C@ac-versailles.fr
ANTONY	M. RIFFAULT Proviseur Lycée Descartes	3 Avenue Lavoisier 92120 Antony	01 46 11 49 80	ce.0920680D@ac-versailles.fr

c) Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) : apporter des solutions rapides, re-scolarisation, accès à la formation, l'insertion.

Installation en centre d'information et d'orientation (CIO), piloté par un(e) DCIO (directeur/rice de centre d'information et d'orientation).

Repérage des jeunes décrocheurs de plus de 16 ans dans le cadre du système interministériel d'échanges d'informations (SIEI).

Coordination avec les acteurs locaux inter-institutionnels : (éducation nationale, missions locales, justice, centres de formation d'apprentis, associations de proximité).

RESSOURCES

Les ressources proposées par les équipes sont en ligne sur le site de la DSDEN 92

<http://acver.fr/jdk>

+ D'INFOS

<http://acver.fr/jdl>

<http://acver.fr/jdm>

d) La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) : Élément central de la lutte contre le décrochage scolaire.

Prévention du décrochage : activité de conseil auprès des chefs d'établissement et des équipes.

Groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) : La MLDS Contribue à leur mise en place dans les lycées. Force d'appui des référents décrochage dans les établissements scolaires dont la mission est de coordonner les actions de prévention et de re-scolarisation au sein du GPDS.

Suivi et accompagnement des sortants : mise en place d'actions de re-préparation aux examens (DIREA), d'actions de remobilisation (M2R), De sessions d'accompagnement (SA) Des décrocheurs repérés dans les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

Coordinatrices-coordonateurs MLDS				
Ambre DOYEN-HELAL	06 23 92 21 46	ambre.doyen.helal@ac-versailles.fr	François MAREC Proviseur LPO Charles Petiet	65, Bd Galliéni-BP 26 92391 Villeneuve la garenne
Samuel PANOUILLOT	06 23 92 13 74	samuel.panouillot@ac-versailles.fr	Sèverine LECOMTE Proviseure LP Daniel Balavoine	7 Rue Marceau Delorme 92270 Bois-Colombes
Gwendoline WAUTHIER	06 23 92 23 46		Marie-Noëlle DE CRAENE Proviseure LP Claude Chappe	54-80 rue des Alouettes 92000 Nanterre
N.N.			Julien AUTRET Proviseur LGT Simone Veil	6 Place Jules Guesde 92100 Boulogne-Billancourt
Béatrice AIMARD	06 23 92 21 28	beatrice.aimard@ac-versailles.fr	Valérie HENRION- CALENDRA Proviseure LP Louis-Girard	85 rue Louis-Girard 92240 Malakoff
Olivier BERLOQUIN	06 23 92 23 48	olivier.berloquin@ac-versailles.fr	Salvatore CARUBIA LP Jean-Monnet	128, av. Jean-Jaurès 92120 Montrouge

CONTACT

Mustapha BOUZIDI,
coordonnateur départemental MLDS
mustapha.bouzidi@ac-versailles.fr

Fabienne BOYADJIAN,
IEN IO

ce.mlds92@ac-versailles.fr

2.4.5 — Le lycée de la nouvelle chance LNC92

a) Un accompagnement personnalisé, une pédagogie innovante

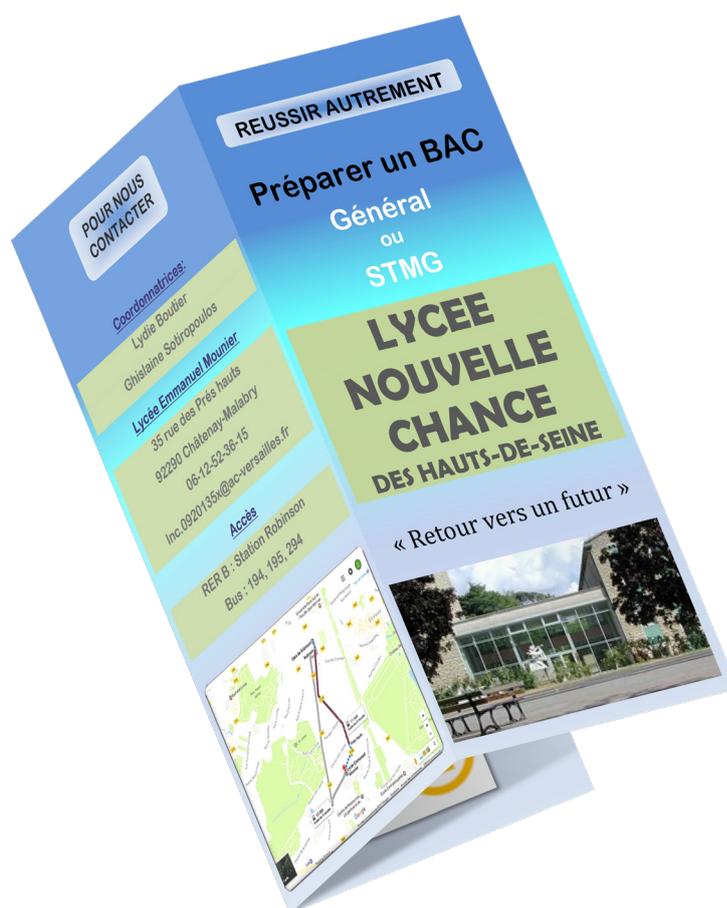
Le Lycée de la Nouvelle Chance (LNC) des Hauts-de-Seine a ouvert ses portes à la rentrée 2017, au sein du Lycée Emmanuel Mounier de Châtenay-Malabry.

Il a pour vocation de permettre à des jeunes de 16 ans ou plus, ayant quitté le système scolaire depuis plus de six mois, de s'engager dans une formation personnalisée pour préparer un baccalauréat général ou sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG).

Il s'inscrit dans la démarche nationale et académique de lutte contre le décrochage scolaire.

Il propose des réponses éducatives et pédagogiques innovantes et adaptées aux besoins de ces jeunes, avec en particulier :

- un rythme adapté aux différents profils de lycéens ;
- une période de détermination de 6 semaines pour confirmer le choix de la filière : premières générales ou première technologique STMG ;
- un tutorat individualisé pour chaque jeune par un adulte de l'équipe éducative ;
- une structure de petite taille (18 élèves) ;
- des sorties culturelles et sportives.



+ D'INFOS

La plaquette de présentation « Lycée nouvelle chance des Hauts-de-Seine » est disponible sur le site de la

DSDEN

<http://acver.fr/jdn>

CONTACT

Fabienne BOYADJIAN,
inspectrice de l'éducation nationale en
charge de l'information et de l'orientation.

01 71 14 27 75

ce.ia92.io@ac-versailles.fr

2.4.6 — La scolarisation des élèves à haut potentiel (EHP)

Si la plupart des EHP ne rencontrent pas de difficulté particulière dans leur parcours scolaire, certains d'entre eux peuvent présenter des difficultés psychologiques ou scolaires, des troubles des apprentissages, des troubles associés... Les élèves à haut potentiel repérés en difficultés doivent donc pouvoir bénéficier de réponses individualisées dans le cadre de la personnalisation des parcours scolaires. Et la connaissance des élèves à haut potentiel doit permettre à l'équipe, à l'enseignant d'élaborer un projet pédagogique adapté.

Le groupe des enseignants ressources EHP peut ainsi être sollicité dans le cadre de leur mission selon les besoins des équipes pour une sensibilisation ou pour une contribution dans le cadre d'une formation d'initiative locale (FIL).



MISSIONS DE L'ENSEIGNANT RESSOURCES EHP

— Sensibiliser et/ou former les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques volontaires

— Accompagner les équipes pédagogiques des établissements par l'apport de conseils et d'aide méthodologique et pédagogique,

— Proposer des outils pédagogiques favorisant la prise en charge des élèves à haut potentiel repérés en difficultés dans leur parcours scolaire.

— Être à l'écoute des demandes des familles émanant de la messagerie dédiée ehp92@ac-versailles.fr et faire le lien avec le chef d'établissement et le psychologue de l'éducation nationale de l'établissement.

POUR LE 1^{ER} DEGRÉ

Véronique GARCIA-GILLET,
inspectrice de l'Éducation nationale
ehp921d@ac-versailles.fr

POUR LE 2ND DEGRÉ

Natacha HERMANN,
inspectrice de l'Éducation nationale
référente départementale EHP 2nd degré.
ehp922d@ac-versailles.fr

RESSOURCES

Ressources pour la personnalisation des parcours des élèves à haut potentiel, Eduscol
<http://acver.fr/jdo>

Vademecum « Scolariser un élève à haut potentiel »
<http://acver.fr/jdp>



2.5 — Engagement des jeunes

2.5.1 — L'éducation à la citoyenneté, déployer le service universel pour les jeunes



a) Le Service National Universel (SNU)

Près de 750 jeunes alto-séquanais se sont engagés dans la session 2022 du SNU. Ils ont pu, cette année, participer à un des trois séjours de cohésion qui s'est tenu en février, en juin et en juillet dans un des départements de l'Île de France et également hors région pendant que notre département accueillait près de 250 jeunes au CREPS d'Île-de-France à Chatenay-Malabry.

Chacun d'entre eux va réaliser maintenant une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures au cours de l'année scolaire 2022-2023. En s'engageant au sein de leur établissement, dans leur commune, avec l'Office National des anciens combattants, une épicerie solidaire, un club sportif, des structures accueillant des personnes âgées ou des élèves à besoins particuliers, ou en cours au sein de leur commune, les jeunes volontaires vont s'investir au service du partage, de la solidarité et du resserrement des liens de fraternité.

Des paroles des volontaires, des encadrants SNU et des organisateurs (la DSDEN), le SNU ne se raconte pas il se vit.

Discours du volontaire Sacha lors de la cérémonie de clôture du séjour de juillet 2022.



Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Sacha, j'ai 17 ans et je suis tout fraîchement détenteur du baccalauréat.

Je suis ici pour vous faire un rapport sur mon expérience en tant que personne transgenre au sein du SNU.

Avant d'intégrer n'importe quel groupe social nouveau, une personne transgenre est nécessairement obligée d'appréhender son intégration. Car une nouvelle interaction humaine est potentiellement pour lui ou pour elle une expérience de rejet ou de haine de son identité par les autres.

Ici, au SNU, j'ai été accueilli avec ma différence, à bras ouverts, par toutes les tutrices, tuteurs et volontaires. Voilà pourquoi ce que je souhaite retenir et salué du SNU, c'est l'appréciation et l'accueil collectif réservé à la diversité, qu'elle soit de genre, de culture, de religion, d'orientation sexuelle ou de classes sociales.

« Nous sommes en 2022, c'est normal, votre génération a grandi dedans » vous pourriez me dire.

Mais l'acceptation de l'autre ne va pas de soi et vous n'êtes pas sans savoir que l'Histoire a fait et continue de faire couler bien trop de sang et générer bien trop de haine à l'égard de la différence.

Au SNU, j'ai été accueilli avec ma différence, à bras ouverts, par toutes les tutrices, tuteurs et volontaires.

CONTACT

ce.sdjes92.snu@ac-versailles.fr
01 82 08 39 23

+ D'INFOS

— [SNU \(service national universel\)](#)
— <https://www.snu.gouv.fr/>

Or, nous avons été la preuve que le vivre ensemble est possible. Mieux, qu'il est avantageux, favorable et indéniablement positif pour les consciences de chacun.

La différence est un don offert à l'Humanité et sans cela notre monde serait bien morose et affreusement uniforme.

La discordance, l'hétérogénéité, la pluralité identitaire de notre groupe ont paradoxalement créé la plus belle harmonie.

Si j'ai atterri ici par simple curiosité, ce séjour est de loin l'expérience la plus humaine que j'ai pu vivre. Oui, c'est ça que j'ai vécu, un séjour très humain où j'ai pu observer toutes les émotions et sentiments : la joie, le dégoût, la haine, l'envie, la colère, l'amour, l'ennui, la rage, la peine, la gaieté, l'euphorie.

J'espère que chacun de vous a pu associer une image personnelle de son séjour à au moins un de ces mots.

La différence est un don offert à l'Humanité et sans cela notre monde serait bien morose et affreusement uniforme.

Alors je remercie chacun d'entre vous d'avoir placé son séjour sous le signe de l'aventure, du respect et de la solidarité.



Cérémonie de clôture du séjour SNU 2022 présidée par Dominique FIS, directrice académique et Philippe MAFFRE sous-préfet des Hauts-de Seine au Creps d'Île-de-France - juillet 2022



Le SNU ne se raconte pas, il se vit !



Découverte du handisport



La définition des règles de vie collective



Forum de l'engagement, pour échanger sur les missions d'intérêt général (MIG), le BAFA, la mobilité européenne, le service civique ...



Sécurité routière



Sécurité routière



Initiation au hockey-sur-gazon



Visages de volontaires



b) Le service civique

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. Il s'effectue au sein des associations, collectivités, établissements publics, structures à but non lucratif...

Le service civique permet aux jeunes de découvrir le monde associatif, de participer à des projets solidaires, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, de prendre confiance en soi, de développer et d'acquérir des compétences, de connaître de nouveaux secteurs d'activités

Dans les Hauts-de-Seine, ils ont été plus de 1400 volontaires à réaliser une mission de service civique au cours de l'année 2021.

CONTACT

DSDEN-SDJES :
ce.sdjes92.servicecivique@ac-versailles.fr



+ D'INFOS

— [Service civique](#)
— <https://www.service-civique.gouv.fr>

c) Lettre de félicitations

Pour soutenir, encourager et valoriser l'engagement et le bénévolat des jeunes, la lettre de félicitations de la jeunesse, des sports et l'engagement associatif (JSEA) peut être décernée dès 15 ans.

La lettre de félicitations, attribuée par le Préfet de département, vise à récompenser les personnes qui s'investissent dans la vie associative et dans les projets d'utilité sociale. Elle reconnaît celles et ceux qui ne peuvent pas prétendre à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (MJSEA) mais qui se dévouent en faveur de la vie associative.

Elle est un témoignage de reconnaissance de l'engagement notamment pour les jeunes accomplissant un acte citoyen, et/ou s'investissant de manière significative dans les associations.

CONTACT

DSDEN-SDJES :
 Mariama ALLAOUI
ce.sdjes92.ceremoniemedaille@ac-versailles.fr
 01 82 08 39 19

d) Les classes de défense et sécurité globale CDSG

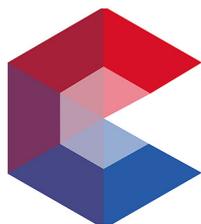
Ouverture de nouvelles CDSG dans le département des Hauts-de-Seine. Ouverture des classes de défense des établissements suivants : collège Henri Dunant de Rueil-Malmaison parrainé par le centre de doctrine et d'enseignement du commandement, lycée Paul Langevin de Suresnes parrainé par le régiment DIRISI - 8° RT de Suresnes, collège Bergson de Garches parrainé par le bâtiment de la Marine nationale le THETIS, collège les Petits Ponts de Clamart parrainé par l'Hôpital d'Instruction des Armées de Percy.

Deux projets verront le jour à la rentrée. L'ouverture d'une classe de défense et de sécurité au collège Evariste Galois de Nanterre parrainé par la 28ème compagnie de la Brigade des sapeurs-pompiers de Nanterre associé à la filière sécurité du lycée Joliot-Curie et une classe de défense santé social au lycée Etienne Jules Marey parrainée par l'Institut National des Invalides en partenariat avec la cellule des blessés de guerre et l'association Terre Fraternité.

Nous aurons à la rentrée 2022, **17 CDSG** pour le département des Hauts-de-Seine.
 Notre rallye citoyen annuel aura lieu en **mai 2023**.

e) Bootcamp 2024 (Rallye citoyen des formations des métiers de la sécurité d'Ile-de-France)

Le lycée La Salle Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux a remporté la victoire de l'édition 2022 et le lycée Joliot Curie de Nanterre a remporté le prix du meilleur dossier pédagogique. L'édition 2022 du rallye Bootcamp 2024 a eu lieu pu avoir eu lieu le 11 mai 2022 au Fort neuf de Vincennes. Les équipes ont présenté un dossier pédagogique sur le thème de l'opération Résilience dans el cadre de la crise Covid.



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

CNRD 2022-2023

Découvrez le thème de la prochaine édition du Concours National de la Résistance et de la Déportation :

Le 9 mars 2022, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Blanquer, a annoncé le thème de la session 2022-2023 du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Il est libellé comme suit : **«L'école et la Résistance. Des jours sombres au lendemain de la Libération (1940-1945)»**.

Voir la vidéo de présentation sur la page [Eduscol](#) dédiée au CNRD.

La brochure pédagogique nationale, coordonnée cette année par la Fondation de la Résistance, sera disponible au mois d'octobre 2022. La [note de cadrage](#) de M. Tristan Lecoq (inspecteur général et président du collège des correcteurs du CNRD) est d'ores et déjà consultable en ligne.

CONTACT

Benamar BENZEMRA,
proviseur du lycée Etienne-Jules-Marey
de Boulogne-Billancourt, conseiller défense,
mémoire et citoyenneté DSDEN 92
01 46 24 43 16

+ D'INFOS

- [Ministère des Armées](#)
- [ONACVG \(office national des anciens combattants et des victimes de guerre\) des Hauts-de-Seine](#)
- [Hauts lieux de mémoire d'Île-de-France](#)
- [Mont Valérien](#)
- [Groupement de recrutement et de sélection d'Île-de-France et d'Outre-mer de Vincennes \(GRS\)](#)
- [Centre d'information et de recrutement des forces armées de Courbevoie la Défense \(CIRFA\)](#)
- [SNU \(service national universel\)](#)

2.5.2 — Prévention du harcèlement et des violences

- Un droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement inscrit dans la loi.
- Un outil académique de diagnostic pour aider les écoles à améliorer le climat scolaire.
- Une formation de 3 000 collégiens ambassadeurs en novembre 2019.

a) Une mobilisation totale contre le harcèlement

Quand des jeunes s'engagent pour dire stop aux violences dans le sport.

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), en partenariat avec la ville de Nanterre, a organisé le samedi 16 Avril 2022, au palais des sports de Nanterre, un séminaire de prévention des violences et de gestion de situations conflictuelles à destination des volontaires en Service Civique, engagés dans des associations sportives des Hauts-de-Seine.

Lors de cet événement, sont intervenus l'association Colosse aux Pieds d'Argile et l'organisme de formation C-SRD (Conseil en Sécurité, Recherche et Dissuasion). Ces temps de formation ont permis aux jeunes de mieux comprendre l'étendue des violences dans le sport, d'identifier la nature de ces violences, de connaître les acteurs pour signaler un fait de violence et s'orienter pour effectuer un signalement.

Des outils leur ont également été donnés pour améliorer la qualité d'accueil des publics, pour se créer un cadre d'intervention et entreprendre des actions positives en la matière.

Une action qui va se renouveler sur l'année 2022-2023.

+ D'INFOS

La méthode PIKAS, site d'information : <http://acver.fr/jdt>
Consultez le site dédié à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire : <http://acver.fr/jdv>

ZOOMS

Le concours national « Non au Harcèlement »

Le concours national « Non au Harcèlement » proposé aux établissements, sera étendu cette année à l'ensemble des cycles élémentaires.

L'académie de Versailles s'engage auprès de vous pour valoriser les actions mises en place dans les écoles et établissements dans le cadre de la prévention du harcèlement scolaire. Enregistrer votre projet phare afin d'alimenter la Ruche NAH. Ce nouvel espace de partage vous permettra de communiquer sur vos actions mais pourra aussi nourrir votre réflexion en accédant à d'autres idées de projets.

Lien pour le site académique :
<http://nonauharcelement.ac-versailles.fr/>



CONTACT

Véronique GARCIA-GILLET,
inspectrice de l'Éducation nationale
adjointe à l'IA-DASEN.
01 71 14 27 67

Serge ROSIER,
conseiller technique responsable départemental
du service social en faveur des élèves
auprès de l'IA-DASEN.
01 71 14 28 65

Marie-Christine RIVET,
conseillère technique établissements et vie scolaire.
01 71 14 27 76

2.5.3 — L'éducation artistique et culturelle

— Elle est l'un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, des collèges et des lycées. Répondant aux exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, elle doit permettre la réussite de chaque élève sur l'ensemble du territoire, en favorisant un égal accès à l'art et à la culture grâce à des pratiques innovantes telles que la démarche de projet et le recours au partenariat.

a) Un groupe départemental inter-degré

Un groupe départemental inter-degrés coordonné et piloté par le chargé de mission EAC et par l'inspectrice de l'éducation nationale référente EAC, en collaboration étroite avec la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC), est chargé de la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle dans le département.

b) Des projets dans une démarche partenariale

Chaque élève, de la maternelle au lycée, doit fréquenter des œuvres, des artistes, des lieux de culture. Il doit être acteur de pratiques artistiques et scientifiques, bénéficier d'un parcours culturel riche et cohérent.

Pour cela, les partenaires de l'éducation nationale sont nombreux sur le territoire et les dispositifs accompagnant les projets artistiques et culturels, variés :

- enseignements artistiques (classes à horaires aménagés en collège et options artistiques en lycée) ;
- dispositifs nationaux articulés avec des partenaires du territoire (« école et cinéma », « collège au cinéma », « lycée au cinéma », « orchestre à l'école »), ou le ministère de la Culture (résidences territoriales d'artistes en établissement scolaire) ;
- appels à projets inter-académiques : « Dix mois d'école et d'opéra », académiques ou départementaux : Projets Artistiques et Culturels en Territoire Éducatif (PACTE).

Adage

Application Dédiée à la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle, à laquelle l'ensemble de la

communauté éducative a accès, favorise la cohérence et la lisibilité de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Outil de valorisation, de gestion, de ressources, de diagnostic, de pilotage et de communication, il formalise le volet culturel du projet d'école ou d'établissement.

www.ac-versailles.fr/eac-92.adage

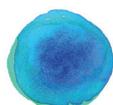


DES ENJEUX MULTIPLES

Articulée avec les savoirs



Au cœur du projet d'école et d'établissement



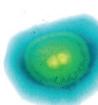
Fruit d'une pédagogie de projet, innovante et interdisciplinaire



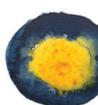
Permet la rencontre avec des œuvres et des artistes



Suscite et encourage une pratique artistique ambitieuse



Mobilise les partenaires culturels et scientifiques du territoire



LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS (CHA) ET DISPOSITIFS ORCHESTRE À L'ÉCOLE (OAE) DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET LES COLLÈGES

43 CHA

10 en école (É.É.)

33 en collège (Clg)

réparties ainsi

32 Musique
 🎵 vocale 🎹 instrumentale 🖥️ musique assistée par ordinateur

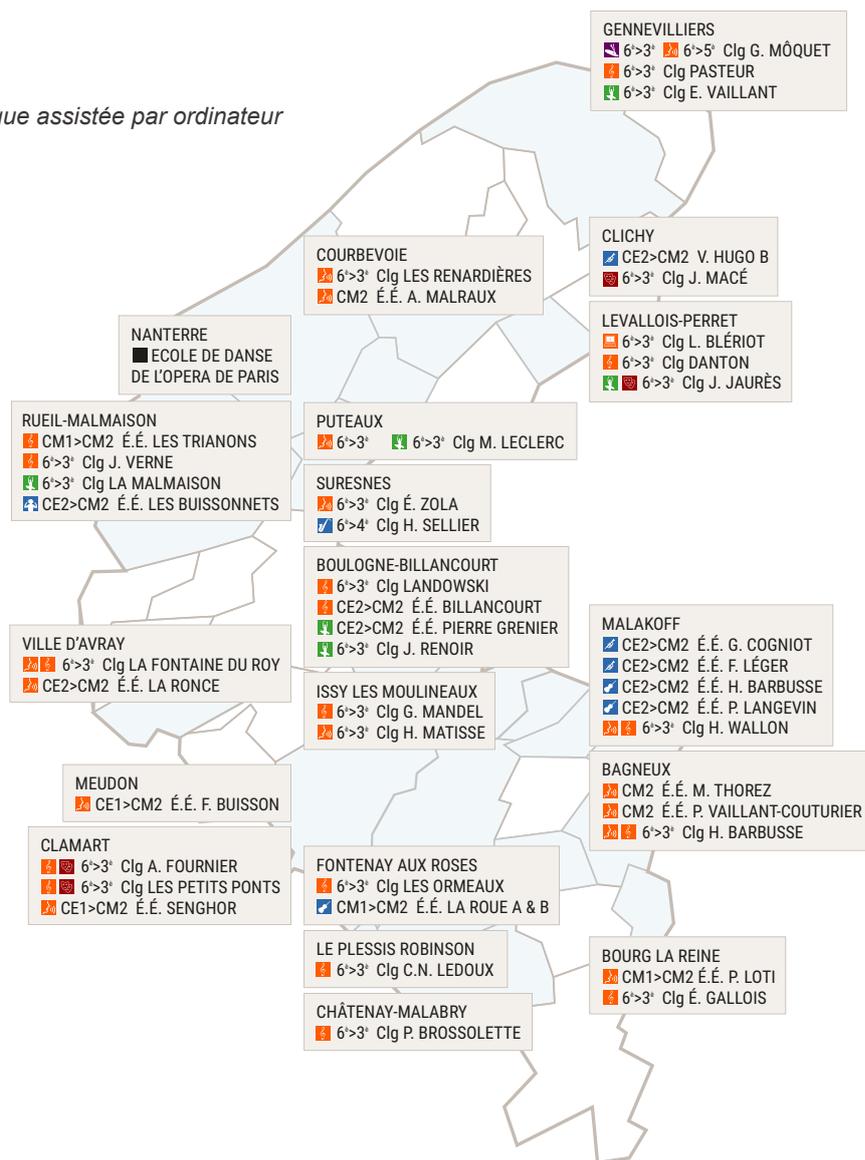
6 Danse

1 Arts plastiques

4 Théâtre

8 OAE (dont 7 écoles et 1 collège)

🎷 vents 🎺 cuivres
 🎻 cordes 🎻 symphonique



CONTACTS

Élise PHALIPAUD ,
 chargée de mission éducation artistique et culturelle (EAC),
elise.phalipaud@ac-versailles.fr
 01 71 14 28 28

Jannick CAILLABET,
 IEN éducation artistique et culturelle,
jannick.caillabet@ac-versailles.fr

Jacques FLODROPS,
 directeur académique adjoint des services
 de l'Éducation nationale,
ce.ia92.iaa@ac-versailles.fr

ZOOMS

La chorale, une pratique généralisée grâce au Plan Chorale

Le Plan Chorale, conçu par les ministres de l'Éducation Musicale et de la Culture, a l'ambition de développer les chorales scolaires. Chaque école, collège et lycée est encouragé à se doter d'une chorale. Tous les acteurs du territoire et les structures culturelles locales sont mobilisés pour accompagner ce plan.

L'éducation nationale dans les Hauts-de-Seine s'inscrit pleinement dans cette démarche et accompagne les acteurs dans chaque territoire, en suscitant la création et l'accompagnement de chorales inter-degrés. Elles contribuent au échanges de pratiques professionnelles et au parcours vocal de l'élève.

www.education.gouv.fr/cid127085/le-plan-chorale-une-priorite-donnee-a-la-musique.html



Le festival REC92

Le festival REC92, Rencontres En Chorales des Hauts de Seine, permet, en partenariat avec des théâtres du département et des artistes, à plus de dix-huit chorales d'écoles de collèges et de lycées, de se rencontrer et d'échanger leurs pratiques.

2.6 — Le numérique au service de l'accompagnement pédagogique

2.6.1 - Un groupe numérique départemental

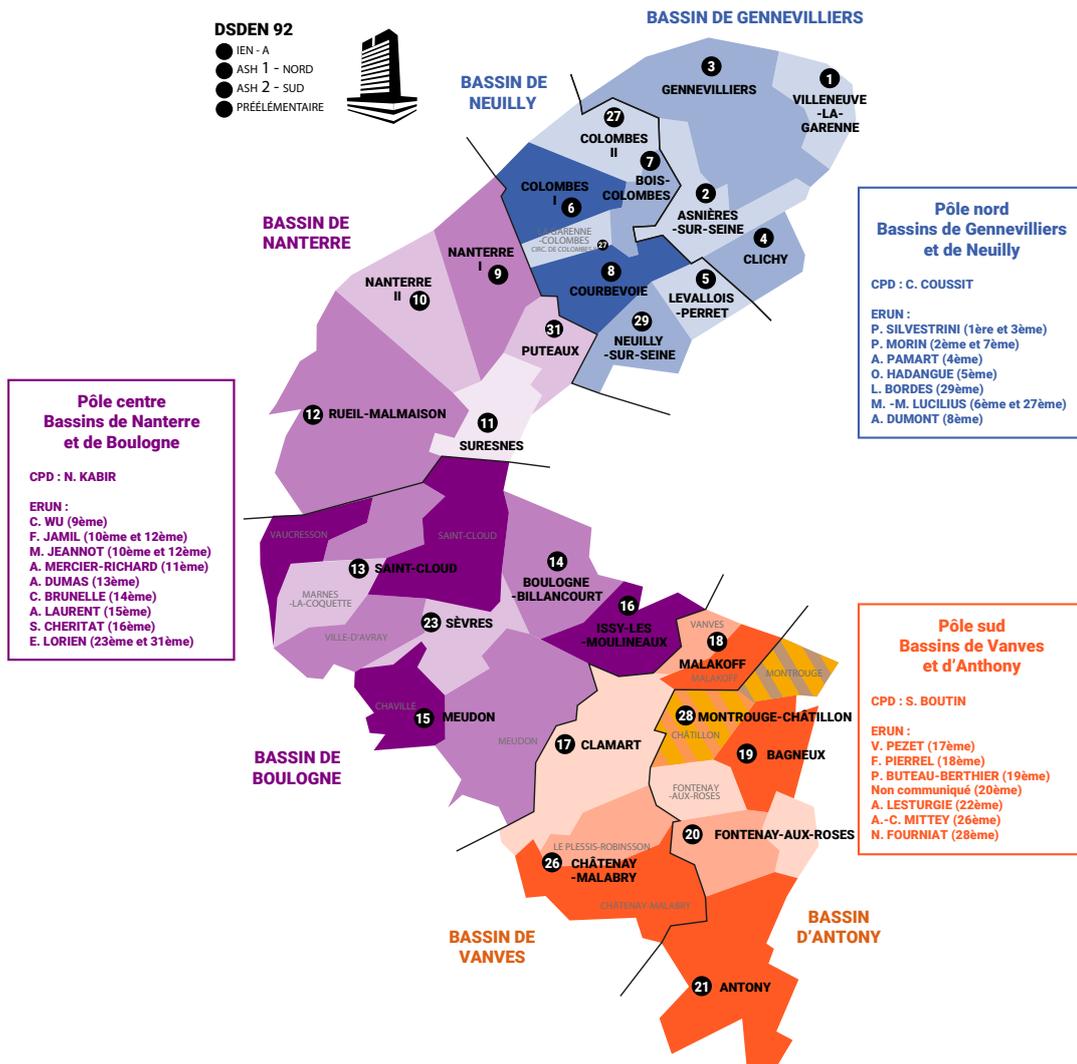
— Sous le pilotage de l'IEN et de l'IA-DAASEN en charge de la mission numérique, le groupe départemental numérique composé de trois conseillers pédagogiques départementaux et vingt-quatre (ERUN) enseignants référents accompagnent la mise en œuvre des usages du numérique dans les écoles en insistant sur la liaison inter degrés.

a) Le numérique au service des communautés éducatives

Des pôles numériques de proximité

L'équipe numérique départementale du premier degré investit le champ de l'accompagnement personnalisé des élèves en proposant des exemples de parcours d'apprentissage, des exemples d'utilisation du numérique ou son aide aux équipes enseignantes. Des conseillers pédagogiques départementaux en charge du numérique sont missionnés auprès des groupes départementaux mathématiques et maîtrise de la langue pour intégrer le numérique à la maîtrise des fondamentaux.

<http://acver.fr/jd3>



b) Pédagogie 92, une communication pour tous

Un site est ouvert pour rassembler les groupes départementaux et donner ainsi toute la lisibilité à la dynamique départementale en matière de pédagogie. Ce site centralise et met en lien les ressources, réflexions et l'activité des différents groupes départementaux en direction des enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques des circonscriptions.



Le site **Pédagogie 92** est une émanation du site de la DSDEN. Destiné à la communication et à la production des groupes départementaux, il a pour vocation de regrouper ressources, exemples, supports et initiatives à destination des classes. Les différentes lettres départementales sont mises à disposition dans les catégories correspondantes.

c) Une offre de formation diversifiée

Le groupe numérique a inscrit au volet départemental du plan académique de formation différents modules à destination des enseignants ou de publics ciblés. Organisés dans le cadre de la polyvalence des professeurs ou dans des stages, ces formations s'organisent autour de grandes finalités.

Répondre aux problématiques de terrain et accompagner le pilotage local

Les circonscriptions pourront bénéficier de parcours diversifiés en fonction des publics visés.

Deux parcours génériques à l'attention des enseignants :

- parcours - numérique au quotidien : outils et usages
- parcours - utiliser l'environnement numérique de travail de l'école (ENT)
- stage - revisiter sa classe à l'ère du numérique

Trois parcours à l'attention des directeurs :

- parcours - numérique et projet d'école
- parcours - ENT et direction d'école
- parcours - numérique pour communiquer et collaborer

Afin de permettre une monnaie en compétences des formateurs, deux parcours à destination des CPC, un à destination des PEMF sont proposés :

- parcours - regard réflexif sur le numérique
- parcours - numérique et ingénierie pédagogique
- parcours - gestes professionnels et numérique

Installer des bonnes pratiques du numérique

Le numérique est présent dans le stage statutaire des nouveaux directeurs ou dans la formation des nouveaux enseignants :

- parcours - usages éthiques du numérique
- outils numériques et direction d'école

Les conseillers pédagogiques en circonscription pourront bénéficier d'une formation particulière « les leçons de la continuité pédagogique » afin d'anticiper des situations les pratiques de communication et d'enseignement à distance.

L'application REGISTRE qui vise à mettre en conformité les usages du numérique dans les écoles avec le RGPD a été présentée aux IEN et aux directeurs et est désormais fonctionnelle.

(Focus 1) Parcours cyber citoyen clés en main

Les Erun du département ont conçu un parcours de formation clés en main à destination des élèves et des enseignants :

[Parcours cybercitoyen : comprendre la Charte des usages numériques – Pédagogie 92 \(ac-versailles.fr\)](https://www.ac-versailles.fr/ressources/numérique/parcours-cybercitoyen)

Viser la réussite de tous

Impulser la Web radio à l'école

Le groupe départemental numérique s'est doté de 3 stations Web radio afin de pouvoir accompagner les projets pédagogiques en lien avec l'éducation aux médias et à l'information. Il s'agit d'impulser en lien avec la circulaire « Une nouvelle dynamique pour l'EMI » un réel travail sur l'expression orale et écrite des élèves. L'utilisation partagée des stations web radio de collège pourra être une occasion de collaborer en interdégrés sur des projets communs.



Des parcours dédiés

- parcours - l'intelligence artificielle à l'école
- parcours - algorithmes, programmation et robotique
- parcours - numérique, enseigner avec les banques de ressources numériques pour l'école BRNE
- parcours - concevoir des défis techno-créatifs en Réseau d'éducation prioritaire renforcé REP+
- stage - le numérique, déclencheur de langages
- stage - revisiter sa classe à l'ère du numérique
- soutenir la coopération au sein de la communauté éducative
- parcours - l'enseignant, les familles et le numérique
- parcours - numérique, communication, familles.

Les temps forts autour du numérique :

- La Robotik tour 92 [Pédagogie 92 - Robotik'tour, quésako ?](#)
- Etwin Robot quest
- Semaine de la presse et des médias à l'école
- Festival du jeu vidéo inter degrés
- Forum de programmation créative Scratch junior (Nanterre)
- Projet Emile
- Projet « Elève ton Blob » (Suresnes et Meudon) en partenariat avec le CNRS
- Concours d'éloquence



Valoriser les formations : Hackathon Open Badges

A la demande de madame la Rectrice et de madame la DASEN, le département souhaite aller vers plus de formations qui permettent aux enseignants d'obtenir des Open Badges. Il s'agit de valoriser et d'obtenir une traçabilité des formations suivies par les enseignants du 1^{er} degré. C'est en ce sens que la mission numérique s'est associée à la formation continue pour lancer le Hackathon Open Badges (de la création à l'obtention) avec l'aide de l'atelier Canopé, le 20 mai 2022 à l'attention de conseillers pédagogiques et d'ERUN.

d) Un exemple qui ouvre des perspectives

Focus 3 (Cité éducative Gorki à Nanterre)

La mission numérique du 92 a été associée au projet de rénovation du groupe scolaire Gorki à Nanterre.

Ce projet vise à favoriser l'innovation dans les apprentissages et la continuité éducative, de la maternelle au collège et l'acquisition des compétences numériques par les enfants scolarisés dans les établissements de la ville, compétences essentielles et indispensables pour leur avenir. Ce projet insiste sur la dimension e-parentalité.



e) Constat

Les enseignant-es des collèges et des lycées se sont engagé-es avec enthousiasme dans de nouvelles démarches d'enseignement : création de blogs, classes virtuelles, vidéos, padlets...

Un plan d'actions coordonné avec l'équipe du numérique éducatif du conseil départemental des Hauts-de-Seine, la DSDEN, les principaux de collège et leurs équipes, a permis de mettre à disposition du matériel informatique pour maintenir le lien entre les élèves non équipés et leurs enseignants toutes et tous équipés, les familles et l'Ecole. De même, l'Etat a permis à des collégiens d'être dotés de carte SIM pour se connecter.

Concernant le 1^{er} degré, dans le cadre du plan de relance -continuité pédagogique, l'appel à projet pour un un Socle numérique dans les écoles a permis de participer au financement d'équipements et de ressources pour 18 communes du département.

ZOOMS

Les élèves de l'UPE2A du collège E. Manet de Villeneuve-la-Garenne ont participé à la 2^{ème} édition : <https://madmagz.com/fr/magazine/1690378#/>

L'expérimentation du robot de télé présence dans trois collèges :

Afin de permettre à des collégiens empêchés de conserver le lien avec leur établissement scolaire en participant virtuellement à certains cours ou activités, le conseil départemental des Hauts-de-Seine a fait l'acquisition de 5 robots de téléprésence supplémentaires et peut désormais faire profiter plusieurs élèves d'un même collège au dispositif.

f) Plan d'actions

Les usages du numérique éducatif ont été déployés en école, collège et en lycée :

- mise à disposition de la plateforme académique d'e-éducation ELEA (écoles, collèges, lycées);
- en collège reconduction d'actions telles que Sur les chemins de l'école avec les élèves d'UPE2A, le défi robotique et le projet Imagine ton collège ;
- mais aussi des projet tels que « STUDIOS-MEDIAS POUR VALORISER LES ECO-DÉLÉGUÉS » - 92. En partenariat avec le comité de pilotage pour l'éducation au développement durable de l'académie et la DANE, il s'agit de valoriser le travail engagé ou à venir avec les éco-délégués" par un accompagnement de la formation des enseignants et des éco-délégués dans l'utilisation des WEBTV dont sont dotés les collèges ;
- prévention et lutte contre la fracture numérique, avec le recensement des élèves non connectés dès la rentrée afin qu'aucun élève ne soit privé d'enseignement à distance ;
- poursuite des formations dans les six bassins du département ;
- dix-sept collèges se sont engagés dans un concours d'éloquence Pour la planète, j'ose prendre la parole en partenariat avec l'équipe numérique du conseil départemental.
- plus de 600 collégiens ont été réunis en visioconférence et ont bénéficié d'une formation.

ACTIONS PHARES

Au cours de la dernière décennie, la collaboration étroite et dynamique entre la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a permis de doter tous les collèges d'équipements mobiles et de matériels innovants qui accompagnent la transformation des pratiques pédagogiques et améliorent les apprentissages des collégiens dans le domaine des fondamentaux, de l'éducation aux médias et pour un usage responsable.

Pour poursuivre la mise en œuvre des usages pédagogiques, la démarche de valorisation des projets et des actions, ainsi que le développement de la dynamique territoriale pour l'année scolaire 2021-2022, d'inscrire les projets de classe ou d'établissement dans la participation aux actions innovantes suivantes :

- la deuxième édition des « Rencontres de l'éloquence » sur la thématique de l'égalité filles/garçons ;
- un appel à manifestation d'intérêt « Réinvente ton collège » pour coconstruire un projet de transformation du bâti scolaire visant à améliorer le cadre de vie et d'apprentissage des collégiens ;
- une exposition « Sur les chemins de ma commune » ;
- un projet solidaire « Des mains et des sourires » mettant en lien des collèges maîtrisant l'impression 3D pour fabriquer des mains pour des enfants victimes d'une malformation congénitale ;
- et enfin un festival inter-degrés du jeu vidéo de l'école élémentaire au lycée.

Ces actions pédagogiques convoquent l'ensemble des domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, aux premiers rangs desquels « Les langages pour penser et communiquer » et « La formation de la personne et du citoyen ».

Elles concourent au renforcement de la maîtrise des fondamentaux par le biais de plusieurs objectifs de façon transversale, par exemple :

- la production d'écrits divers et variés dans le domaine de la maîtrise de la langue mais aussi dans les domaines scientifiques et mathématiques par la conception et création de projets incluant le codage, la géométrie, la technologie ;
- l'engagement dans la réflexion collective, l'appropriation des Valeurs de la République mobilisant l'enseignement moral et civique et la collaboration entre pairs ;
- le développement de l'autonomie et de l'initiative en travaillant dans différentes modalités seul ou en groupes, en s'impliquant dans des projets de façon individuelle et collective, en faisant des choix, en trouvant les réponses adaptées aux situations proposées, en résolvant des problèmes.

Le travail du codage, de l'algorithmique et de la programmation permettent le développement de la pensée logique et critique. Quant à la créativité, elle favorise la résolution de problèmes.

Ces actions pédagogiques s'appuieront, d'une part, sur les matériels disponibles dans les établissements et, d'autre part, sur les services en ligne de création de journaux et magazines, accessibles depuis l'environnement numérique de travail par tous les collégiens.

CONTACTS

Sylvia BLANCHE-BARBAT
Inspectrice de l'Éducation nationale
en charge du dossier numérique

Véronique PAROUTY,
directrice académique adjointe des services
de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine
ce.ia92.iab@ac-versailles.fr
01 71 14 28 11

3 — L'ÉDUCATION DANS LES HAUTS-DE-SEINE



3.1 — Organigramme de la DSDEN des Hauts-de-Seine

DASEN

INSPECTRICE D'ACADÉMIE DIRECTRICE ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES HAUTS-DE-SEINE

Dominique FIS

DAASEN
INSPECTRICE
D'ACADÉMIE
DIRECTRICE
ACADÉMIQUE
ADJOINTE

Véronique PAROUTY

DAASEN
INSPECTEUR
D'ACADÉMIE
DIRECTEUR
ACADÉMIQUE
ADJOINT

Jacques FLODROPS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (SG)
Antoine CUISSET

SERVICE DÉPARTEMENTAL A LA
JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT
ET AUX SPORTS (SDJES)

Maïlys PUYGAUTHIER

A DASEN
INSPECTRICE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
ADJOINTE

Véronique GARCIA-GILLET

CABINET
CHEF DE CABINET
N.N.

INFORMATION ORIENTATION (IEN IO)
Natacha HERMANN
Fabienne BOYADJIAN

ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE
Conseillère technique
Marie-Christine RIVET

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET APPRENTISSAGE (IEN ET)
Élise BATEL

ADAPTATION SCOLAIRE,
HANDICAP (ASH IEN ASH NORD)
Sylvain LE LOCH

IEN ASH SUD
Catherine COTONAT

IEN MATERNELLE, CASNAV,
FORMATION CONTINUE
Sophie AVIGNON

IEN INSTRUCTION DANS LA FAMILLE
Pascale LE GALL

DIVISIONS
1^{er} DEGRÉ (D1D)
Sandrine GRUZ

VIE DE L'ÉLÈVE (DVE)
Leïla MEHENNI

RESSOURCES HUMAINES
(DRH)
Christophe LAURENT

ORGANISATION SCOLAIRE
(DOS)
Emmanuel KERGALL

LOGISTIQUE (DIL)
Rachid MOURJANE

BUDGET ET ACTION SOCIALE
(DBAS)
Aurore CAMBRE

CONSEILLÈRE JURIDIQUE
Claire FRAY-LACOSTE

COMMUNICATION
ÉDITION WEB
RESPONSABLE
Claude TAO

SERVICE MÉDICAL INFIRMIER ET
SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

SERVICE MÉDICAL
Martine CLUZEAUD

SERVICE INFIRMIER
Véronique DUCARD

SERVICE SOCIAL
Serge ROSIER

SERVICE MÉDICAL
EN FAVEUR DES PERSONNELS

MÉDECINS DES PERSONNELS
Amélie SUBTS
Léa CHAPUT

ASSISTANTES SOCIALES
DES PERSONNELS
Gladys BIJOU
Séverine LIBER

Action culturelle
Élise PHALIPAUD

Centre académique
d'aide aux écoles et aux
établissements
Caroline BEY

Conseillère formation
continue
Françoise DALBIN

Éducation économie
Karine SALEMBIER

Cités éducatives
N.N.

Éducation
prioritaire et
politique de la ville
Géraldine
MEIRAV-RATRON

Liaison justice
Philippe
GERMAIN-VIGLIANO

Conseillère
pédagogique EPS
Nicole CHEDOTAL

Mission de lutte contre
le décrochage scolaire
Mustapha BOUZIDI

Conseillers
de prévention
départementaux
Nesrine KLAI
Paul-Charles PLATA
N.N.

3.2 — Les inspecteurs de l'éducation nationale dans les Hauts-de-Seine

Circ.	Dénomination	Communes	Adresse administrative	Inspecteurs	Missions	Courriel académique	Tél / fax
25	IEN-A	NANTERRE	DSDEN 92 167, av. Joliot-Curie 92013 NANTERRE cedex	Véronique GARCIA-GILLET	Numérique éducatif École européenne	veronique.garcia-gillet@ac-versailles.fr	01 71 14 27 68 01 71 14 29 89
22	IEN-ASH I Nord			Sylvain LE-LOCH	ASH I - Nord École inclusive	sylvain.le-loch@ac-versailles.fr	01 71 14 27 69 01 71 14 29 89
24	IEN-ASH II Sud			Catherine COTONAT	ASH II - Sud École inclusive	catherine.cotonat@ac-versailles.fr	01 71 14 27 70 01 71 14 29 89
30	IEN MATERNELLE / CASNAV FORMATION CONTINUE			Sophie AVIGNON	École maternelle CASNAV Formation Continue	sophie.avignon@ac-versailles.fr	01 71 14 27 72 01 71 14 29 89

Circ.	Dénomination	Communes	Adresse administrative	Inspecteurs	Missions	Courriel académique	Tél / fax
21	ANTONY	ANTONY + enseignement privé	24, avenue Jeanne d'Arc 92160 ANTONY	Sylvie PIEDFER	Coordination de bassin Antony Co-pilote Mathématiques	sylvie.piedfer@ac-versailles.fr	01 30 83 44 83
2	ASNIÈRES	ASNIÈRES + enseignement privé	15, rue du Révérend P. Christian Gilbert 92600 ASNIÈRES	Nathalie CHALCOU	Coordination de bassin- Gennevilliers	nathalie.chalcou@ac-versailles.fr	01 30 83 41 87 01 47 33 30 31
19	BAGNEUX	BAGNEUX + enseignement privé	Gr. sco. Paul Vaillant Couturier 26, av. Paul Vaillant Couturier 92220 BAGNEUX	Jannick CAILLABET	Éducation artistique et culturelle	jannick.caillabet@ac-versailles.fr	01 30 83 41 86 01 46 63 65 35
7	BOIS-COLOMBES	BOIS- COLOMBES + enseignement privé	École la Cigogne 11, rue du Moulin Bailly 92270 BOIS- COLOMBES	Sylvia BLANCHE- BARBAT	Numérique éducatif	sylvia.blanche-barbat@ac-versailles.fr	01 30 83 45 03 01 55 66 00 17
14	BOULOGNE	BOULOGNE + enseignement privé	2, rue des Longs prés 92100 BOULOGNE	Florence SAMARINE		florence.samarine@ac-versailles.fr	01 30 83 52 51 01 46 21 15 50
26	CHÂTENAY- MALABRY	LE PLESSIS ROBINSON CHÂTENAY- MALABRY + enseignement privé	L'Esplanade - mairie annexe 301, av. Division Leclerc 92290 CHÂTENAY- MALABRY	Anne-Laure ZIMMERMANN	Référent PES-R2	anne-laure.zimmermann@ac-versailles.fr	01 40 91 97 11
17	CLAMART	CLAMART + enseignement privé	2, rue Pierre et Marie Curie 92360 MEUDON-LA- FORÊT	Fredérique EBERLÉ	Coordination de bassin- Vanves Référente PES-R3	frederique.eberle@ac-versailles.fr	01 46 01 06 81
4	CLICHY	CLICHY + enseignement privé	École Victor Hugo A 17, rue d'Alsace 92110 CLICHY	Magali COUMES	Référente PES-R8	magali.coumes@ac-versailles.fr	01 30 83 40 48 01 47 39 04 98
6	COLOMBES I	COLOMBES I + enseignement privé	10, rue Victor Hugo 92700 COLOMBES	Estelle BARREYRE	Mission 100% réussite - Evaluation des élèves	estelle.barreyre@ac-versailles.fr	01 56 05 80 87 01 56 05 83 70
27	COLOMBES II	COLOMBES II LA GARENNE- COLOMBES + enseignement privé	10, rue Victor Hugo 92700 COLOMBES	Béatrice CHAMPROUX		beatrice.champroux@ac-versailles.fr	01 56 05 80 86 01 56 05 83 70
8	COURBEVOIE	COURBEVOIE + enseignement privé	101 ter, bd de Verdun 92400 COURBEVOIE	Raphaëlle DELL' ACQUA	Langues vivantes étrangères	raphaelle.dell-acqua@ac-versailles.fr	01 30 83 48 05
20	FONTENAY- AUX-ROSES	FONTENAY- AUX-ROSES SCEAUX BOURG- LA-REINE + enseignement privé	4, avenue du parc 92260 FONTENAY- AUX-ROSES	Olivier BOISSIERE		olivier.boissiere@ac-versailles.fr	01 46 60 13 32 01 46 60 19 01

Circ.	Dénomination	Communes	Adresse administrative	Inspecteurs	Missions	Courriel académique	Tél / fax
3	GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS + enseignement privé	Gr. sco. Joliot-Curie 15, rue Roger Pointard 92230 GENNEVILLIERS	Alexandre BOTHUA		alexandre.bothua@ac-versailles.fr	01 47 99 53 91 01 47 99 98 06
16	ISSY-LES- MOULINEAUX	ISSY-LES- MOULINEAUX + enseignement privé	4, rue du Gal Leclerc 92130 ISSY-LES- MOULINEAUX	Younna TOHME		younna.tohme@ac-versailles.fr	01 40 93 45 12 01 41 08 78 39
5	LEVALLOIS- PERRET	LEVALLOIS- PERRET + enseignement privé	12/14 rue de Lorraine 92300 LEVALLOIS- PERRET	Jeanne BARRAU	Référente PES-R6 Laïcité, valeurs de la République enseignement moral et civique	jeanne.barrau@ac-versailles.fr	01 30 83 50 80
18	MALAKOFF	MALAKOFF VANVES + enseignement privé	12, rue de la tour 92240 MALAKOFF	Véronique COQUART	Mathématiques	veronique.coquart@ac-versailles.fr	01 30 83 43 27
15	MEUDON	MEUDON CHAVILLE + enseignement privé	2, rue Pierre et Marie Curie 92360 MEUDON-LA- FORÊT	Evelyne BERGÉ	Enseignement moral et civique Laïcité - Valeurs de la République	evelyne.berge@ac-versailles.fr	01 46 01 06 80 01 46 30 47 33
28	MONTROUGE	MONTROUGE CHATILLON + enseignement privé	École Raymond Queneau 57, av. Henri Ginoux 92120 MONTROUGE	Christelle PRINCE	Référente PES -R1 Évaluations	christelle.prince@ac-versailles.fr	01 30 83 45 24 01 40 84 61 54
9	NANTERRE I	NANTERRE I + école de danse de l'opéra de Paris	Gr. sco. Pablo Picasso 75, av. Pablo Picasso 92000 NANTERRE	Claire DEBET	Gestion de l'école de danse de l'Opéra de Paris	claire.debet@ac-versailles.fr	01 30 83 42 51
10	NANTERRE II	NANTERRE II + enseignement privé	2, allée d'Auvergne 92000 NANTERRE	Christelle POURCHET		christelle.pourchet@ac-versailles.fr	01 47 25 18 38 01 47 21 50 18
32	NANTERRE		167 Av. Frederic et Irene Joliot Curie, 92000 Nanterre	Pascale LE GALL	Instruction dans la famille - Innovation - Ecole Privée hors contrat	pascale.le-gall@ac-versailles.fr	01 30 83 50 80
29	NEUILLY	NEUILLY + enseignement privé	7 bis, rue Alfred de Musset 92200 NEUILLY	Valérie LOISEAU		valerie.loiseau@ac-versailles.fr	01 30 83 45 04 01 41 43 08 92
31	PUTEAUX	PUTEAUX + enseignement privé	E. E Marius Jacotot 6, rue Charles Lorilleux 92 PUTEAUX	Violaine BELLONE	Coordination de bassin-Nanterre GRH de proximité	violaine.bellone@ac-versailles.fr	01 30 83 45 19
12	RUEIL- MALMAISON	RUEIL- MALMAISON + enseignement privé	13, rue Adrien Cramail 92500 RUEIL- MALMAISON	Nathalie AMARAL	Sciences, technologie et EDD	nathalie.amaral@ac-versailles.fr	01 47 51 93 13 01 47 49 50 77
13	SAINT-CLOUD	GARCHES/ST- CLOUD VILLE D'AVRAY VAUCRESSON MARNES + enseignement privé	7, rue René Weill 92210 SAINT- CLOUD	Marianne LAMBLOT	Sciences, technologie et EDD	marianne.lamblot@ac-versailles.fr	01 30 83 41 81 01 46 02 62 75
23	SÈVRES	SÈVRES + enseignement privé	53, Grande Rue 5 ^e étage 92310 SÈVRES	Jérôme BIAU	Coordination de bassin-Boulogne Réfèrent PES-R4 Pilote de la mission EPS	jerome.biau@ac-versailles.fr	01 30 83 44 82 01 55 64 00 35
11	SURESNES	SURESNES + enseignement privé	Gr. sco. Les Raguidelles rue du Dr Roux 92150 SURESNES	Valérie NEVEU	Maîtrise de la langue française	valerie.neveu@ac-versailles.fr	01 30 83 45 55
1	VILLENEUVE- LA-GARENNE	VILLENEUVE-LA- GARENNE	14, quai d'Asnières 92390 VILLENEUVE	Mélanie POINTREAU	Politique de la ville	melanie.pointreau@ac-versailles.fr	01 41 21 44 80 01 41 21 44 99

3.3 — Les personnels de direction

Chefs d'établissement référents ville

En gras nouvellement nommés / pas de poste d'adjoint

COMMUNE	UAI	ÉTABLISSEMENT	CHEF	ADJOINT(E)
ANTONY	0920130S	LYCÉE RENÉ-DESCARTES	Cyril RIFFAULT	Jérôme BERNIGOLE
	0921676X	LYCÉE PROFESSIONNEL THÉODORE-MONOD	Wilfrid DUBRUNFAUT	Caroline CHABOT
	0921868F	COLLÈGE HENRI-GEORGES-ADAM	Hodane MAREMMO	/
	0921786S	COLLÈGE RENÉ-DESCARTES	Aude PENELLE	Atène LO YOU
	0921243B	COLLÈGE ANNE-FRANK	Marie-Pierre LEIGNIEL	/
	0921170X	COLLÈGE LA-FONTAINE	Alexandra DJORJEVIC	Cécile CONDUCHÉ
ASNIÈRES-SUR-SEINE	0921507N	COLLÈGE FRANÇOIS-FURET	Aude ROUGIER-CANNICIONI	Marie-Pierre BRIAND
	0920131T	LYCÉE AUGUSTE-RENOIR	Harry DORVILLE	Majida ELFAQIR
	0920150N	LYCÉE PROFESSIONNEL DE PRONY	Saïd EL BAHJ	Mylène FRANCIUS
	0920429S	EREA MARTIN-LUTHER-KING	Florence FOURNOT	/
	0921547G	COLLÈGE VOLTAIRE	Sandrine QUEYRAUD	Karine BENSÂÏDA
	0921622N	COLLÈGE AUGUSTE-RENOIR	Carole SALMON	Jérôme NIBAUDEAU
BAGNEUX	0922565N	COLLÈGE FRANÇOIS-TRUFFAUT	Francine GARNIER	Aurore DELMAS
	0921545 ^E	COLLÈGE ANDRÉ-MALRAUX	Stéphanie JOUET	Emilie GARRET
	0920680P	LYCÉE PROFESSIONNEL LÉONARD-DE-VINCI	Annie HORVATH	/
	0921168V	COLLÈGE ROMAIN-ROLLAND	Evelyne MARTINEAU	Eléonore DELAUNAY
	0921778H	COLLÈGE JOLIOT-CURIE	Pierre-Olivier BONTANT	/
	0921631Y	COLLÈGE HENRI-BARBUSSE	Jean CREPET	Sandra PINAUD
BOIS-COLOMBES	0920132U	LYCÉE ALBERT-CAMUS	Patricia DUSEILLIER	Cyril MORAT
	0921779J	COLLÈGE ALBERT-CAMUS	Ghislain LHOMMEAU	Lynda ANCARNÓ
	0921595J	LYCÉE PROFESSIONNEL DANIEL-BALAVOINE	Sandrine LECOMTE	/
	0922629H	COLLÈGE JEAN-MERMOZ	Sophie TAMBOUR	Odile BIGOT
BOULOGNE-BILLANCOURT	0920801V	LYCÉE SIMONE VEIL	Julien AUTRET	/
	0920134W	LYCÉE JACQUES-PRÉVERT	Arnaud DAVID	Sylvain CALLEJA
	0922443F	LYCÉE ÉTIENNE-JULES-MAREY	Benamar BENZEMRA	Marie-Dominique RONDELEUX
	0921238W	COLLÈGE JACQUELINE-AURIOL	Éliane BURDIN	Isabelle PHILIPPOT
	0921236U	COLLÈGE PAUL-LANDOWSKI	Marie-Laure BARRAUD-GAUTHIER	Ligia DE JESUS
	0921239X	COLLÈGE JEAN-RENOIR	Aristide ADEIKALAM	Sébastien POTIER
BOURG-LA-REINE	0921237V	COLLÈGE BARTHOLDI	Anouk CHABERT	Djamil GUENFOUD
	0921242A	COLLÈGE ÉVARISTE-GALOIS	Bernadette TANGUY	Valérie DORDE
	0920135X	LYCÉE EMMANUEL-MOUNIER	Florent ROGIE	Annie LAKHLIFI
	0921166T	LYCÉE JEAN-JAURÈS	Thierry LAURENT	Anne SAMSON
CHÂTENAY-MALABRY	0921180H	COLLÈGE THOMAS-MASARYK	François-Xavier KERN	/
	0921181J	COLLÈGE PIERRE-BROSSOLETTE	Marie-Thérèse HANRIOT	Hasna ABDELBAHRI
	0921179G	COLLÈGE LÉONARD DE VINCI	Bernadette ROSIN	/
CHÂTILLON	0920880G	COLLÈGE PAUL-ÉLUARD	Jérôme FLORENTIN	Abdelghani HAMDADI
	0921354X	COLLÈGE GEORGE-SAND	Alexandre XERRI	Irène PEREIRA
CHAVILLE	0920689Z	COLLÈGE JEAN-MOULIN	Anne PANVIER	Florence CITOLEUX
CLAMART	0921555R	LYCÉE JACQUES-MONOD	Christophe BONTÉ	Arnaud POMMIER
	0920068Z	COLLÈGE MAISON BLANCHE	Raphael LECORCHE	Véronique WACHOWSKI
	0920854D	COLLÈGE LES PETITS-PONTS	Annie CONSIGNY	Emmanuel OLLIER
	0920653K	COLLÈGE ALAIN-FOURNIER	Anne LEGRAIN	Laurence RICHARD
CLICHY	0922149L	LYCÉE RENÉ-AUFFRAY	Sylvain DEDIEU	Aurélien BAUP
	0920136Y	LYCÉE NEWTON-ENREA	Audrey PREVOST	Alexandre COLIN
	0921228K	COLLÈGE JEAN-MACÉ	Florence LECLÈRE	Marie-Christine LEVENEUR
	0922595W	COLLÈGE VAN-GOGH	Frédérique FEVRE	Jérôme LIAROUTZOS
	0921623P	COLLÈGE JEAN-JAURÈS	Jean Marc SABIANI	Ismahane AMERI
COLOMBES	0920137Z	LYCÉE GUY-DE-MAUPASSANT	Bruno CHALOPIN	Bernardita SHLEEDE
	0922427N	LYCÉE CLAUDE-GARAMONT	Marie-Alix LEHERPEUR	/
	0921229L	LYCÉE PROFESSIONNEL ANATOLE-FRANCE	Florent BORON	Anne FLORIAN
	0920592U	COLLÈGE MOULIN-JOLY	Olivier LECOQ	Aïcha HENDAQ
	0920626F	COLLÈGE LAKANAL	Vincent MAISONNIAL	Guillaume CASABIANCA
	0921160L	COLLÈGE JEAN-BAPTISTE-CLÉMENT	Yannick SANTERRE	Maxime HOUDET
	0921675W	COLLÈGE MARGUERITE-DURAS	Sandra JEDD	Jacky LIZE
	0922662U	COLLÈGE ROBERT-PAPAREMBORDE	Magali JOSSET	Marion BOUTIN
0921494Z	COLLÈGE GAY-LUSSAC	Frederic LODE	Catherine JAMAIN	

En gras nouvellement nommés / pas de poste d'adjoint

COMMUNE	UAI	ÉTABLISSEMENT	CHEF	ADJOINT(E)
COURBEVOIE	0920138A	LYCÉE PAUL-LAPIE	Bernard LE COR	Paul MONCOUCUT
	0921625S	LYCÉE PROFESSIONNEL PAUL-PAINLEVÉ	Mustapha HACHEFA	Nicolas SUZAN
	0922615T	LYCÉE L.-AUBRAC	Valérie FICARA	Laurent BERLAND
	0922020W	COLLÈGE LES RENARDIÈRES	Samuel DEGORRE	Marie-Christine LAUBRETON
	0921496B	COLLÈGE GEORGES POMPIDOU	Hariel HARRY	Nicolas BOUCHER
	0922523T	COLLÈGE LES BRUYÈRES	Sylvain POITOU	Jamila SAAFI
	0922578C	COLLÈGE GEORGES-SEURAT	Frédéric ORIF	Simon ROBERT
0921550K	COLLÈGE ALFRED-DE-VIGNY	Hervé TEMPLIER	Christine GOURAUD	
FONTENAY-AUX-ROSES	0920081N	COLLÈGE LES ORMEAUX	Farid AMZIANE	Marielle PROST
GARCHES	0920810F	LEA-EREA JEAN-MONNET	Valérie URVOY	/
	0922287L	EREA JACQUES-BREL	Elise VIEN	/
GENNEVILLIERS	0920881H	COLLÈGE HENRI-BERGSON	Sylviane SANTAMARIA	Véronique DELCAYROU-SACRÉ
	0921156G	LYCÉE GALILÉE	Katia MATAR	Isabelle-Laure DANG
	0921541A	COLLÈGE LOUIS-PASTEUR	Claire BELDON	Leila AMMOUCHE
	0921621M	COLLÈGE GUY-MÔQUET	Pierre PERINETTI	Emilie DAUZIE
ISSY-LES-MOULINEAUX	0921157H	COLLÈGE ÉDOUARD-VAILLANT	Christiane FERRER	Hakim MEZIANE
	0922397F	LYCÉE IONESCO	Ladja CHOPINEAUX	Véronique CERON
	0921396T	COLLÈGE VICTOR-HUGO	Mouloud GHERBI	Simba AIT EL MACHKOURI
	0922610M	COLLÈGE GEORGES-MANDEL	Cécile POYET	/
	0920877D	COLLÈGE HENRI-MATISSE	Thierry BUTEAU	Laurence DAUVERGNE
LA GARENNE-COLOMBES	0922247T	COLLÈGE LA-PAIX	Jocelyne DE LAFARGUE-YERRO	Céline MARECHAL
	0920158X	LYCÉE PROFESSIONNEL LA-TOURNELLE	Sébastien LORANT-RAZE	Fatima ARRIS
	0921162N	COLLÈGE LES VALLÉES	Sylvie DOUKHAN	Nazera KEBLI
LE PLESSIS-ROBINSON	0922645A	COLLÈGE CHAMPS-PHILIPPE	Marie-Noëlle TRACQ	Alexis LEGENDRE
	0922249V	LYCÉE MONTESQUIEU	Catherine HERVY	Hayette OUNADJELA
	0920624D	COLLÈGE ROMAIN-ROLLAND	Marie-Claude DELAMOTTE	Hannissa PETERS
	0920883K	COLLÈGE CLAUDE-NICOLAS-LEDOUX	Eric VANDEVOORDE	/
LEVALLOIS-PERRET	0921230M	LYCÉE LÉONARD DE VINCI	Marie-Pierre DALBIN	Antonia TEULIER
	0921391M	COLLÈGE JEAN-JAURÈS	Vanessa FORESTIER	Olivia PLONGOVEN
	0921393P	COLLÈGE DANTON	Fatima PIRES	Carole DOUKHAN
	0922630J	COLLÈGE LOUIS-BLÉRIOT	Christian SIFFRE	Corinne JALADIS
MALAKOFF	0920163C	LYCÉE PROFESSIONNEL LOUIS-GIRARD	Valérie HENRION-CALANDRA	/
	0921241Z	COLLÈGE PAUL-BERT	Christelle KRIEF	Cecyl CAUBET
	0921165S	COLLÈGE HENRI WALLON	Stéphanie FAURE COLLET	Stéphanie FREALLE
MEUDON	0920798T	LYCÉE RABELAIS	Elisabeth STEINMETZ	Julie GIRARD
	0921782M	COLLÈGE RABELAIS		Samira MEHIGUENI
	0921554P	COLLÈGE BEL-AIR	Pierre-Antoine STÖCKINGER	Nathalie GONTARD
MEUDON-LA-FORÊT	0921592F	LYCÉE PROFESSIONNEL LES CÔTES-DE-VILLEBON	Philippe LE PERSON	François BUDZINSKI
	0922701L	COLLÈGE ARMANDE-BÉJART	Élisabeth DUPONT	Saïd OUADIA
	0921399W	LYCÉE MAURICE-GENEVOIX	Guillaume STENGEL	Fouzia SOUSSI
MONTROUGE	0920164D	LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN-MONNET	Salvatore CARUBIA	Emmanuelle ROCHEDEREUX
	0920855 ^F	COLLÈGE ROBERT-DOISNEAU	Déborah CHAMPAIN	Florence FOULBOEUF
	0921504K	COLLÈGE MAURICE-GENEVOIX	Christine NICOLAÏ	Delphine VINOT
	0921190U	COLLÈGE HAUT-MESNIL	Valérie PRONO	/
NANTERRE	0920141D	LYCÉE JOLIOT-CURIE	Pascale POMMAT	Laure BARBIER Anna VIKELAS
	0922579D	ÉCOLE DE DANSE DE L'OPÉRA DE PARIS	Bernard LAHAYE	/
	0922464D	LYCÉE LOUISE-MICHEL	Frédéric ARZELIER-HUART	/
	0921626T	LYCÉE PROFESSIONNEL CLAUDE-CHAPPE	Marie Noëlle DE CRAENE	/
	0920882J	COLLÈGE VICTOR-HUGO	Sophie VERBRUGGHE	Karima HOUHOU
	0921940J	COLLÈGE PAUL-ÉLUARD	Anne HENNECART	Lucie DURAND
	0921353W	COLLÈGE LES CHÈNEVREUX	Valérie RUCOSA	Joseph NZAOU
	0920594W	COLLÈGE RÉPUBLIQUE	Cesar GOMES ALVES	Héloïse BRINCOURT
	0921589C	COLLÈGE ÉVARISTE GALOIS	Belkacem OUCHEN	Elfathe MEHIGUENI
	0920077J	COLLÈGE JEAN-PERRIN	Jean-Jacques GOISNEAU	Souaid BOURAS
0921394R	COLLÈGE ANDRÉ-DOUCET	Pascale PETIT	Xavier TAUPENAS	

COMMUNE	UAI	ÉTABLISSEMENT	CHEF	ADJOINT(E)
NEUILLY-SUR-SEINE	0920142 ^E	LYCÉE LOUIS-PASTEUR		Alexandre ALLAIN
	0921780K	COLLÈGE LOUIS-PASTEUR	Pierre CARBAJO	Philippe PELLISSIER
	0920143F	LYCÉE LA FOLIE-SAINT-JAMES	Julie CLOT-OURGHANLIAN	Michèle JEAN-MARIE
	0920166F	LYCÉE PROFESSIONNEL VASSILY-KANDINSKY	Clotilde MUTIO-DESVALLÉES	/
	0921781L	COLLÈGE THÉOPHILE-GAUTIER	Cindy LANDI	Alexandre MARCHAND
PUTEAUX	0921498D	COLLÈGE ANDRÉ-MAUROIS	Laurent PENTINAT	Bruno TOUITOU
	0920144G	LYCÉE AGORA	Rachel CAILLAT	Laure DESCOLAS
	0921500F	LYCÉE PROFESSIONNEL VOILIN	Stéphane LAINE	/
	0921233R	COLLÈGE MARÉCHAL-LECLERC	Juliane DEVILLERS	Véronique VESTRIS
RUEIL-MALMAISON	0921219A	COLLÈGE LES BOUVETS	Sophie CORREZE-ESSAYAH	Adrien HAMDAD
	0920799U	LYCÉE RICHELIEU	Paul BASQUIAT	Franck BREANT-DARDANT Alain BROWN
	0922398G	LYCÉE GUSTAVE-EIFFEL	Dominique GIOT	Jean-Baptiste LORENZO
	0921501G	COLLÈGE MARCEL-PAGNOL	Isabelle BOUDJEMADI	Caroline BOURGET
	0921502H	COLLÈGE MALMAISON	Hélène CUNI-RICHARD	Esther DERVAUX
	0921235T	COLLÈGE LES MARTINETS	Lionel JEANJEAN	Nadia ESTIENNE-DRIF
	0921234S	COLLÈGE LES BONS-RAISINS	Ahmed TABIT	Amandine VOIRET
	0921590D	COLLÈGE JULES-VERNE	Aissetou KONTE	Stéphanie GERMANIER
SAINT-CLOUD	0920852B	COLLÈGE HENRI-DUNANT	Clémence GROSJEAN	/
	0920801W	LYCÉE ALEXANDRE-DUMAS	Frédéric LENFANTIN	Muriel BOURGEOIS
	0922276Z	LYCÉE SANTOS-DUMONT	Audrey FOUILLARD	Sophie CROUZET
	0920700L	COLLÈGE GOUNOD	Yamina LAHBIB	Sylvie FORNES
SCEAUX	0921591 ^E	COLLÈGE ÉMILE-VERHAEREN	Gilles GAZON	Ouahiba SID LAKHDAR
	0920146J	LYCÉE MARIE-CURIE	Étienne RECOING	Stéphanie SERVAT
	0921785R	COLLÈGE MARIE-CURIE	Étienne RECOING	Julie ODDE
	0920145H	LYCÉE LAKANAL	Corinne RAGUIDEAU	Luis CARDOSO
	0920145H	LYCÉE LAKANAL-CLINIQUE-DUPRÉ	Corinne RAGUIDEAU	Nathalie HOLAS
	0921784P	COLLÈGE LAKANAL	Corinne RAGUIDEAU	Thomas CHAUDOUARD
SÈVRES	0920170K	LYCÉE PROFESSIONNEL FLORIAN	Denis PERROT	Clémentine PERET
	0920802X	LYCÉE JEAN-PIERRE-VERNANT	Anne-Laure MARTORELL	Nadège CROCHEMAR Christine ZEPPEFELD
SURESNES	0921244C	COLLÈGE	Marion MARCHAL	Emmanuelle UGALDE-LASCORZ
	0920147K	LYCÉE PAUL-LANGEVIN	Laurent ABECASSIS	Catherine DE VOS
	0920171L	LYCÉE PROFESSIONNEL LOUIS-BLÉRIOT	Véronique BERJON-BAILLY	/
	0920884L	COLLÈGE JEAN-MACÉ	Laurent RABES-VALTON	Andréa LONGROIS
	0920885M	COLLÈGE HENRI-SELLIER	Marie-France COURIOL	Jean NESTERENKO
VANVES	0921178F	COLLÈGE ÉMILE-ZOLA		Laure AMUSSAT
	0920149M	LYCÉE MICHELET	Eric BISET	Delphine COPPUYNS-MANET
	0921783N	COLLÈGE MICHELET	Eric BISET	Valérie BEDOCH
	0921505L	LYCÉE PROFESSIONNEL LOUIS-DARDENNE	Hervé BARLE	/
VAUCRESSON	0921240Y	COLLÈGE A. DE SAINT-EXUPÉRY	Édith LAKRATI	Raynaldo DELPORTE
	0921935D	LYCÉE TOULOUSE-LAUTREC		Jean-François GESBERT
VILLE D'AVRAY	0922143 ^E	COLLÈGE YVES-DU-MANOIR	Maroussia PRONINE	/
	0920886N	COLLÈGE LA FONTAINE-DU-ROY	Nathalie MORENO	Sabbri JATTI
VILLENEUVE-LA-GARENNE	0921594H	LYCÉE MICHEL-ANGE	Pierre RAMOGNINO	Patricia FONTANA
	0922277A	LYCÉE PROFESSIONNEL CHARLES-PETIET	François MAREC	
	0921543C	COLLÈGE GEORGES-POMPIDOU	Nicolas DOUARD	Beatriz DA SILVA
	0921159K	COLLÈGE ÉDOUARD-MANET	Alain BOCAGE	Alexandra RENARD

3.3.1 — Les chefs d'établissement référents-ville 2022-2023

BASSIN	COMMUNE	ÉTABLISSEMENT	CHEF
ANTONY	ANTONY	LYCÉE THÉODORE MONOD	Wilfrid DUBRUNFAUT
	BAGNEUX	COLLÈGE ROMAIN-ROLLAND	Evelyne MARTINEAU
	BOURG-LA-REINE	COLLÈGE ÉVARISTE-GALOIS	Bernadette TANGUY
	FONTENAY-AUX-ROSES	COLLÈGE LES-ORMEAUX	Farid AMZIANE
	MONTROUGE	COLLÈGE MAURICE-GENEVOIX	Christine NICOLAÏ
	SCEAUX	LYCÉE LAKANAL	Luis CARDOSO
BOULOGNE	BOULOGNE-BILLANCOURT	LYCÉE SIMONE VEIL	Julien AUTRET
	CHAVILLE	COLLÈGE JEAN-MOULIN	Anne PANVIER
	GARCHES	COLLÈGE HENRI-BERGSON	Sylviane SANTAMARIA
	ISSY-LES-MOULINEAUX	COLLÈGE LA PAIX	Jocelyne DE LAFARGUE-YERRO
	MEUDON	LYCÉE LES CÔTES DE VILLEBON	Philippe LE PERSON
	SAINT-CLOUD	COLLÈGE ÉMILE VERHAEREN	Gilles GAZON
	SÈVRES	COLLÈGE DE SÈVRES	Marion MARCHAL
	VAUCRESSON	COLLÈGE YVES-DU-MANOIR	Maroussia PRONINE
VILLE D'AVRAY	COLLÈGE LA FONTAINE-DU-ROY	Nathalie MORENO	
GENNEVILLIERS	ASNIÈRES-SUR-SEINE	COLLÈGE VOLTAIRE	Sandrine QUEYRAUD
	CLICHY	LYCÉE RENÉ AUFFRAY	Sylvain DEDIEU
	GENNEVILLIERS	COLLÈGE ÉDOUARD-VAILLANT	Christiane FERRER
	VILLENEUVE-LA-GARENNE	LYCÉE MICHEL-ANGE	Pierre RAMOGNINO
NANTERRE	NANTERRE	COLLÈGE JEAN PERRIN	Jean-Jacques GOINEAU
	PUTEAUX	LYCÉE LUCIEN VOILIN	Stéphane LAINE
	RUEIL-MALMAISON	LYCÉE RICHELIEU	Paul BASQUIAT
	SURESNES	COLLÈGE HENRI SELLIER	Marie-France COURIOL
NEUILLY-SUR-SEINE	BOIS-COLOMBES	COLLÈGE ALBERT CAMUS	Ghislain LHOMMEAU
	COLOMBES	COLLÈGE ROBERT-PAPAREMBORDE	Christian SIFFRE
	COURBEVOIE	COLLÈGE ALFRED DE VIGNY	Hervé TEMPLIER
	LA GARENNE-COLOMBES	COLLÈGE LA TOURNELLE	Sébastien LORANT-RAZE
	LEVALLOIS-PERRET	COLLÈGE JEAN JAURÈS	Vanessa FORESTIER
NEUILLY-SUR-SEINE	LYCÉE LOUIS-PASTEUR	Pierre CARBAJO	
VANVES	CHÂTENAY-MALABRY	COLLÈGE PIERRE-BROSSOLETTE	Raphaël LECORCHÉ
	CHÂTILLON	COLLÈGE PAUL-ÉLUARD	Cathy ARMANO
	CLAMART	COLLÈGE LES PETITS-PONTS	Annie CONSIGNY
	LE PLESSIS-ROBINSON	LYCÉE MONTESQUIEU	Catherine HERVY
	MALAKOFF	COLLÈGE HENRI-WALLON	Stéphanie FAURE-COLLET
	VANVES	LYCÉE PROFESSIONNEL LOUIS-DARDENNE	Hervé BARLE

3.3.2 — Les missions des chefs d'établissement référents-ville dans le département

— Dans un souci de cohérence et d'efficacité, l'action des établissements doit être coordonnée au niveau du quartier et de la commune avec toutes les instances compétentes, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en particulier, ainsi que tous les partenaires associatifs acteurs dans le cadre des différents contrats : contrat ville, contrat éducatif local etc.

— Cette coordination est facilitée par la désignation d'un chef d'établissement référent-ville qui dans chaque commune et au nom de l'ensemble de ses collègues, représente la directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale.

— Assurer la représentation et une présence active de l'éducation nationale au sein du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, ainsi que dans les différentes instances partenariales de prise en charge des élèves qui sont en rupture avec l'institution scolaire.

— Assurer tout particulièrement la liaison avec la mairie et contribuer à la mise en place d'instances qui permettent un suivi partenarial des élèves décrocheurs.

— Assurer la liaison entre les établissements scolaires des différents niveaux d'enseignement et contribuer à établir entre eux un véritable réseau d'échanges et de solidarité.

— Favoriser les relations des écoles et des établissements du 2nd degré avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales et les associations dans le cadre de partenariats.

b) Les centres d'informations et d'orientation dans les Hauts-de-Seine

LES CIO : DIRECTEURS, COORDONNÉES ET COMMUNES DE RATTACHEMENT

GENNEVILLIERS

Chantal DELPORTE
60, rue Georges Corète
92230 Gennevilliers
01 47 92 79 68
cio-gennevilliers@ac-versailles.fr

ASNIÈRES, GENNEVILLIERS CLICHY,
VILLENEUVE-LA-GARENNE

COLOMBES

Feriel DJAFER-TOUHARDJI
75, avenue Henri Barbusse
92700 Colombes
01 42 42 17 34
cio-colombes@ac-versailles.fr

COLOMBES, LA GARENNE-COLOMBES, BOIS-
COLOMBES

RUEIL-MALMAISON

Najat ZAIM
101, route de l'empereur
92500 Rueil Malmaison
01 47 49 43 00
cio-rueil@ac-versailles.fr

NANTERRE/RUEIL-MALMAISON

PUTEAUX

Fatma ALILATE
2, cours Maréchal Leclerc
92800 Puteaux
01 49 03 74 20
cio-puteaux@ac-versailles.fr

COURBEVOIE, LEVALLOIS-PERRET, NEUILLY-SUR-
SEINE, SURESNES, PUTEAUX

BOULOGNE-BILLANCOURT

Valérie NOVAT
10, rue Paul Adolphe Souriau
92100 Boulogne-Billancourt
01 55 20 09 30
cio-boulogne@ac-versailles.fr

BOULOGNE-BILLANCOURT, CHAVILLE, GARCHES,
ISSY-LES-MOULINEAUX, MARNES-LA-COQUETTE,
MEUDON, SAINT-CLOUD, SÈVRES, VAUCRESSON,
VILLE D'AVRAY

CLAMART

Michèle POULIQUEN
28, rue des Closiaux 92140 Clamart
01 46 42 92 91
cio-clamart@ac-versailles.fr

CLAMART, CHÂTILLON, MALAKOFF, VANVES,
CHÂTENAY-MALABRY, LE PLESSIS-ROBINSON.

MONTROUGE

Christine CHARRIER
24, rue Arthur Auger
92120 Montrouge
01 46 57 24 75
cio-montrouge@ac-versailles.fr

FONTENAY-AUX-ROSES, SCEAUX, ANTONY, BAGNEUX,
MONTROUGE, BOURG-LA-REINE

3.5 — Le centre académique d'aide aux écoles et aux établissements (CAAEE) et les assistants de prévention et de sécurité (APS)

— Le centre académique d'aide aux écoles et aux établissements (CAAEE) a pour objectif d'améliorer le climat scolaire au sein des écoles et des établissements de l'académie, par une capacité rapide d'intervention et une aide adaptée à distance, et/ou sur site et par le développement et la mise en œuvre de projets de l'école à l'académie. Les membres du CAAEE sont investis dans l'appui aux chefs d'établissements.

SERVICE RECTORAL

Il peut être sollicité par les IEN et les chefs d'établissement. Les membres des équipes mobiles interviennent sous leur autorité fonctionnelle. Toute personne de la communauté éducative peut également contacter le CAAEE.

— Il possède une antenne dans chaque département de l'académie. Pour les Hauts-de-Seine, l'équipe est composée de 11 membres :

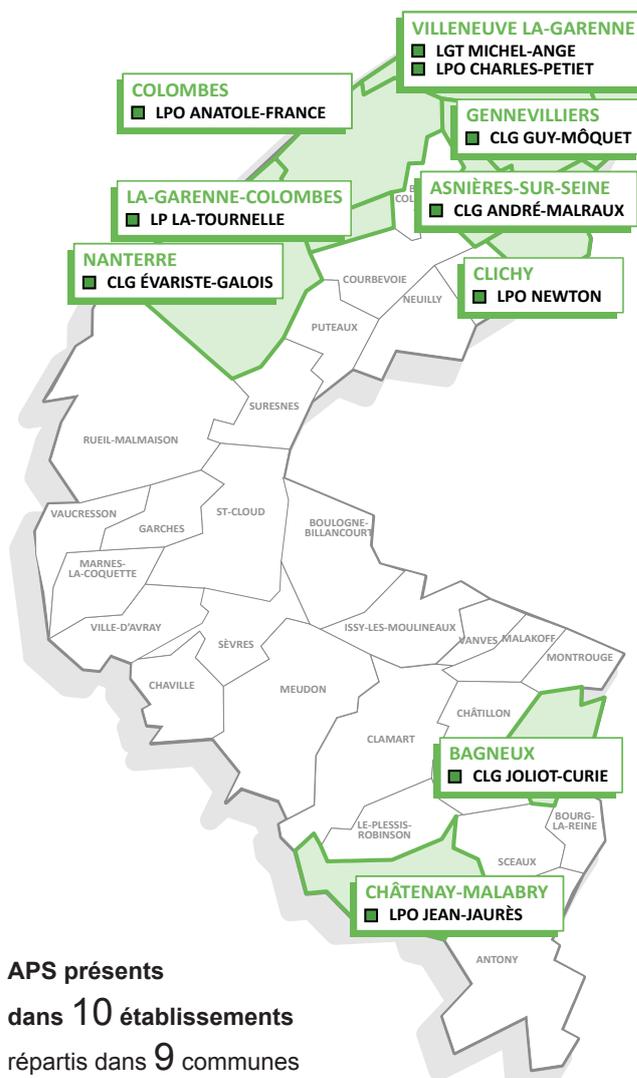
- 1 responsable de site ;
- 6 conseiller.e.s ;
- 4 chargé.e.s de prévention.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 01 71 14 29 10

— Le CAAEE est investi dans l'animation du réseau des 10 assistants de prévention et de sécurité (APS) du territoire. (voir carte ci-après).

3.5.1 — Les missions dans le département

ASSISTANTS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (APS)



Un collectif polyvalent pour le vivre ensemble et contre toutes les violences en milieu scolaire autour de 3 missions principales :

a) Prévenir

La mission de prévention du CAAEE s'articule autour de plusieurs actions :

- Contribution à la mise en place de programmes de prévention (déploiement du programme pHARe en lien avec DAASEN/CT EVS, Nounah,...)
- Participation au diagnostic de sécurité partagé
- Sensibilisation des personnels aux problématiques liées
 - au climat scolaire et aux risques de violence.
 - Réalisation des enquêtes Climat scolaire
 - Formations sur des problématiques de climat scolaire
 - Formation (prévention du harcèlement, philojeunes, justice restaurative, violences sexistes et sexuelles...)
 - Sur des territoires identifiés, accompagnement sur les violences liées aux bandes et groupes informels
 - Numéro académique SOS Violences

b) Innover

Développement de projets, de recherche, de solutions innovantes autour du climat scolaire en lien avec la communauté scolaire

c) Intervenir

- Gestion de crise (analyse de la situation et échanges sur les moyens pouvant être mis à disposition avec la DSDEN (cabinet, CT EVS, SMIS...), écoutes sur site ou à distance
- Accompagnement post-crise
- Cellule d'écoute adultes
- Accompagnement d'équipe.
- Analyse et traitement, recueil de besoins
- Sécurisation des personnes et des biens
- Sécurisation de conseil de discipline
- Appui et renfort vie scolaire en cas de crise.

CONTACT

Caroline BEY,
responsable de site.
01 71 14 29 12 / 06 81 53 76 08
<http://acver.fr/jdy>

3.6 — Services médical, infirmier et social (SMIS)

— La mission de promotion de la santé en faveur des élèves a pour objectif essentiel et spécifique de veiller à leur bien-être, de contribuer à leur réussite et de les accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective. Le service est divisé en trois pôles : le service médical ; le service infirmier ; le service social.

3.6.1 — Le service médical

Docteur Martine Cluzeaud,
Médecin, conseillère technique départemental de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale

Docteur Muriel Dromer
Médecin, conseillère technique adjointe

CONTACT

Secrétariat du service
Stéphanie Cely
Téléphone 01 71 14 28 73
ce.ia92.sps@ac-versailles.fr

NOS MISSIONS

Circulaire n° 2015-118 du 10-11-2015

- Développer une politique de prévention et participer au projet de santé des établissements en partenariat
- Optimiser la scolarisation des élèves présentant des pathologies chroniques, un handicap ou une situation médicale complexe.
- Favoriser une orientation prioritaire adaptée.
- Définir les conditions d'aménagement d'épreuve aux examens pour les élèves présentant un handicap
- Gérer la veille sanitaire et les situations d'urgences.
- Déterminer l'aptitude aux travaux réglementés en lycée professionnel pour les élèves mineurs.

<http://acver.fr/jdz>

3.6.2 — Le service infirmier

Véronique DUCARD,
Infirmière conseillère technique départementale de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale

CONTACT

Secrétariat du service
Alexandre Clément
Téléphone 01 71 14 28 80
ce.ia92.si@ac-versailles.fr

NOS MISSIONS

- Accueillir et accompagner les élèves
- Organiser les urgences et les soins
- Assurer le suivi des élèves
- Réaliser des dépistages infirmiers
- Développer une dynamique d'éducation à la santé
- Contribuer à l'inclusion de tous les élèves (élèves à besoins éducatifs particuliers)

<http://acver.fr/jd->

3.6.3 — Le service social

Serge ROSIER,

Conseiller technique de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale et responsable départemental du service social en faveur des élèves

Margarida DA ROCHA,

Conseillère technique responsable départementale adjointe

NOS MISSIONS

Circulaire n° 2017-055 du 22 mars 2017

- Contribuer à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage.
- Contribuer à la protection de l'enfance et des mineurs en danger, apporter tout conseil à l'institution dans ce domaine.
- Contribuer à l'amélioration du climat.
- Participer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favoriser l'accès aux droits.
- Concourir à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers.
- Participer à l'orientation et au suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative, concourir au renforcement de la coopération entre l'école et les parents.

<http://acver.fr/je0>

Service social spécialisé de l'éducation nationale, le service social en faveur des élèves concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Son action s'inscrit dans une politique de prévention au sein de l'institution et à l'interface de l'école et de son environnement. Les assistants sociaux interviennent dans les établissements du second degré et les écoles REP+.

a) Soutenir les parents dans leur fonction éducative

En complément des accompagnements individuels, les assistants sociaux mettent en place des actions de soutien à la parentalité. Réalisées sous forme collective, elles permettent aux parents d'échanger, de partager entre eux et avec les professionnels sur des thématiques du quotidien : encourager son enfant dans sa scolarité, accompagner les émotions... Pendant la période de continuité pédagogique, les assistants sociaux se sont appuyés sur les outils numériques. Ils ont proposé des « cafés des parents virtuels » ou encore des publications via les environnements numériques des établissements. En réseau d'éducation prioritaire renforcé notamment, le travail engagé à la suite de l'inauguration de l'espace parents s'est poursuivi entre les parents et les professionnels. Ces actions participent au renforcement de la coopération entre l'école et les parents.

b) Mobilisation du réseau partenarial

À l'interface de l'école et de la vie privée, le service social en faveur des élèves joue un rôle essentiel auprès des familles fragilisées par des difficultés sociales ou familiales. Sa connaissance du tissu partenarial lui permet de mobiliser les acteurs locaux, collectivités territoriales et associations. En outre, pendant l'épidémie de Covid-19, les assistants sociaux ont participé au repérage des familles en situation de précarité afin d'articuler des distributions de colis alimentaires et de produits d'hygiène en lien avec les partenaires. Ce travail de réseau a permis de développer des dynamiques locales offrant ainsi de nouvelles possibilités d'actions. Afin de prévenir les problématiques familiales, le service social en faveur des élèves relaie à l'échelle des établissements, les campagnes de sensibilisation et d'information nationales. Il s'attache à faire connaître les numéros des lignes d'écoute dans des domaines comme la détresse psychique ou encore les violences faites aux femmes ainsi que les partenaires présents sur le territoire qui peuvent être plus accessibles pour les familles.

c) Contribuer à la protection de l'enfance et des mineurs en danger

Les assistants sociaux apportent conseil à l'institution dans le domaine de la protection de l'enfance. À ce titre, ils développent des partenariats avec les services du Conseil Départemental et les services éducatifs et associatifs. Leur connaissance fine des acteurs mobilisés permet une intervention précoce dans le cadre de la prévention ainsi qu'un accompagnement de proximité des familles bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire. Ils réalisent une veille juridique et documentaire dans ce domaine leur permettant d'apporter une analyse précise des situations. Pendant l'épidémie de Covid-19, les assistants sociaux se sont attachés à maintenir un lien privilégié avec les partenaires dans l'intérêt des élèves et de leur famille. Ils ont sensibilisé les équipes éducatives des établissements pour renforcer la vigilance sur la thématique des violences intra-familiales.

CONTACT

Secrétariat du service
Karima Amirat
Téléphone 01 71 14 28 66
Télécopie 01 71 14 29 97
ce.ia92.as@ac-versailles.fr

3.7 — Prévention et gestion des risques

— La prévention et la gestion des risques comprennent deux domaines : d'une part la santé et la sécurité au travail des fonctionnaires au travers de la prévention des risques professionnels et d'autre part, la préparation à la gestion des risques de sécurité civile (risques naturels, technologiques, risques attentat-intrusion).

3.7.1 — Prévention : hygiène, santé et sécurité au travail dans le département

Trois conseillers de prévention départementaux sont nommés pour assister et conseiller l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

a) Missions

Leurs missions s'articulent autour de la démarche d'évaluation des risques professionnels, la mise en place d'une politique de prévention ainsi que de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail visant à :

- la prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents ;
- l'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- veiller à la tenue des registres de santé et sécurité au travail dans tous les services, et leur mise en place dans les écoles et les établissements.

b) Fonction

Leur fonction principale étant de concourir à l'élaboration de la politique de prévention et à la recherche de solutions pratiques aux difficultés rencontrées, ils collaborent avec les autres acteurs que sont les médecins de prévention, l'inspecteur santé sécurité au travail, les conseillers académiques de prévention, les psychologues du travail, l'ergonome, les assistants de prévention, le CHSCT.

À ce titre :

- ils animent et coordonnent le réseau des « assistants de prévention de circonscription » du 1^{er} degré et sont le relais des conseillers de prévention académiques auprès des « assistants de prévention des EPLE » du département ;
- ils participent avec les autres acteurs à la sensibilisation à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels et à leur bonne application ainsi qu'à l'évaluation des besoins de formation des personnels de l'éducation nationale à la prévention des risques professionnels ou dans ce domaine ;
- ils conseillent les chefs d'établissement et les adjoints gestionnaires, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré et les directeurs d'école en matière d'hygiène et de sécurité au travail notamment pour l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), le plan annuel de prévention, les « plans de prévention » pour l'intervention d'entreprises extérieures et la mise en place des registres ;
- ils sont associés et assistent aux réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental (CHSCTD) et si nécessaire à des réunions des Commissions d'Hygiène et de Sécurité (CHS) des EPLE sur sollicitation du chef d'établissement ;
- ils sont informées de tout événement ou décision ayant une incidence sur l'hygiène et la sécurité ;
- ils contribuent à l'analyse des causes des accidents de travail ;
- ils participent avec les autres acteurs à la sensibilisation et à la formation des personnels.

3.7.2 — La nouvelle instance de représentation du personnel

Le Comité Social d'Administration

Le comité social d'administration est la nouvelle instance de représentation du personnel dans la fonction publique d'Etat. Le CSA est issu de la fusion en une seule instance du Comité Technique (CT) et du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail).

Le Comité Social d'Administration doit être mise en place en 2023 à l'issue des prochaines élections professionnelles de la fonction publique. Cette réorganisation s'inscrit dans la même lignée que celle initiée en septembre 2017 dans le secteur privé (le CSE).

L'organisation et le fonctionnement du comité social dans la fonction publique a été défini par le [décret du 20 novembre 2020](#). Le CSA comprend, outre son président, le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines ainsi que des représentants du personnel. Les Comités Sociaux doivent ainsi être au centre de nombreuses questions, dont :

- L'organisation et le fonctionnement des services
- L'égalité professionnelle
- La qualité des services rendus
- L'accessibilité des services rendus
- Les lignes directrices de gestion (LDG) en matière de mobilité et de promotion interne.
- Les orientations stratégiques sur les politiques RH
- La protection de la santé, l'hygiène et la sécurité des agents (en l'absence de FSSCT)

La Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail

L'article 32-1 de la loi 84-53 modifiée prévoit au-delà d'un seuil d'effectif de 200 agents, la création d'une Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail. Cette formation rattachée au CSA exerce les attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du CSA, sauf si ces questions se posent dans le cadre de projets de réorganisation de service, qui doivent être traités directement au sein du CSA.

La FSSCT a parmi ses attributions :

- La consultation de tous documents se rattachant à sa mission et les règlements et consignes en matière de SSCT. Les projets de texte, relatifs à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes ;
- Les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la

modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail, avant toute modification de l'organisation et du temps de travail, des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail ;

- La prise de connaissance des observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail consignées dans les registres SST
- La suggestion de toutes mesures de nature à améliorer la SST

3.7.3 — Risques et menaces majeurs

Les conseillers de prévention accompagnent les établissements :

- sur la rédaction des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS). Ils conseillent les personnels au sein des établissements scolaires et de la direction des services départementaux de l'éducation nationale afin qu'ils soient en mesure de préparer leur propre organisation interne de gestion de l'événement dans les plans particuliers de mise en sécurité. Ils suivent donc la mise en place et les mises à jour des PPMS ;
- sur la réalisation d'exercice dans les 1^{er} et 2nd degrés. Ils conçoivent, organisent et évaluent en lien avec le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) et la collaboration des mairies la « journée départementale d'exercice PPMS » mise en place chaque année depuis 2013 par le préfet (activation des PPMS dans la totalité des établissements scolaires du département). Ils facilitent l'organisation des exercices annuels obligatoires.

CONTACTS

Nesrine KLAI, référente des bassins de Nanterre, Neuilly et Gennevilliers.
01 71 14 28 62

Paul-Charles PLATA, référent des bassins de Boulogne, Vanves et Antony.
01 71 14 29 25

ce.conseillerprevention92@ac-versailles.fr
ce.dsden92.ppms@ac-versailles.fr

3.8 — Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

— Le CESC départemental, présidé par l'inspectrice d'académie-directrice académique, regroupe les membres de l'équipe de direction des Services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine, le médecin conseiller, l'infirmier conseiller, le conseiller social ainsi que des chefs d'établissements, des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN), des enseignants, des conseillers principaux d'éducation (CPE) et des partenaires institutionnels : police, justice, conseil départemental des Hauts-de-Seine, représentants des municipalités, partenaires associatifs.

3.8.1 — Dans le département

a) Le CESC favorise la mise en place des parcours éducatifs, notamment le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.

Les représentants des fédérations de parents d'élèves et les élèves élus au Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) font également partie du CESC départemental.

Le constat général sur le fonctionnement des CESC dans les établissements montre une diversité de pratiques. Néanmoins, certaines similitudes sont identifiables :

- un panel d'actions réparties sur les différents niveaux d'enseignement ;
- les contenus sont en lien avec trop peu de disciplines ;
- les élèves ne perçoivent que partiellement l'articulation des actions avec les programmes ;
- le CESC comporte une dimension éducative qui n'est pas dans la très grande majorité des établissements articulée avec la dimension pédagogique. Ainsi c'est la logique d'actions qui prime sur la logique de projet et de politique éducative.

b) Les objets d'études menés et poursuivis ces dernières années

Améliorer les relations « École-Familles »	1	Élaboration d'un kit de formation à disposition des chefs d'établissement pour la mise en place d'une formation sur les relations « École-Famille » Diffusion des ressources : outil de la mallette des parents ...
Repérer, prévenir et traiter les situations de harcèlement entre les élèves	2	Mise en œuvre du plan départemental Formation de pôle ressources pour les EPLE et dans les circonscriptions. Formation des partenaires (Officiers de préventions...) Diffusion de la méthode Pikas. Sensibilisation et prévention des élèves avec les Ambassadeurs Lycéens.
Stratégie partenariale dans les CESC	3	Élaboration et mise en œuvre d'une convention type à disposition des établissements scolaires pour la mise en place de partenariats
Adolescence et transgression des valeurs républicaines	4	Élaboration et mise en place d'un parcours laïcité au sein de la cité (à mettre en œuvre dans chaque ville) avec une version numérique et interactive.
Implication des élèves dans les établissements	5	Aide à la mise en œuvre de projets dans le cadre de conseiller de la vie lycéenne (CVL) et conseiller de la vie collégienne (CVC) par l'appropriation de la méthode de projet.

Directrice de la publication

Dominique FIS

Rédacteur en chef

Jacques FLODROPS

Cartographie et statistiques

Paul AIGOIN

Édition - Communication - Web

Claude TAO

Graphisme et maquette

Razika BOULAHYA

Reprographie

Yann HOUEL

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

167-177 avenue Joliot-Curie

92013 Nanterre Cedex

Téléphone 01 71 14 29 29

Télécopie 01 47 25 38 35

ce.ia92@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/dsden92

Achevé d'imprimer le 26 septembre 2022



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*